No 27907 – 88e ANNÉE – J. A.

Samedi 14 décembre 1968

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

30 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

ADMINISTRATION (039) 3 24 01
RÉDACTION 2 53 77 - 3 24 03

Le Vietcong accuse les Américains et le régime de Saigon de retarder la reprise des négociations

Mme Nguyen Thi-binh, actuellement chef de la délégation du FLN aux conversations de Paris, a donné hier des assurances formelles contre tout règlement de compte sanglant après la fin de la guerre.

M. Nguyen Thi-binh, qui était l'hôte à déjeuner de l'Association de la presse diplomatique française, a précisé que « toutes les personnes appartenant à l'administration ou à l'armée fantoche, si elles désirent servir l'Etat après la libération du Sud-Vietnam, seraient bien accueillies et auraient toutes possibilités de poursuivre leur travail avec un statut égal aux autres ». Comme on lui demandait si le FLN serait disposé à travailler même avec les dirigeants actuels de Saigon, elle a répondu : « Le FLN accueille, indépendamment de ses activités passées, quiconque se rend compte des réalités de la situation et est prêt à contribuer à la lutte contre l'agression américaine et pour le salut national. »

D'autre part, Mme Nguyen Thi-binh a accusé les Américains et l'administration de Saigon de retarder systématiquement et même de « saboter » la conférence à quatre sur le Vietnam. (afp)

● NOS AUTRES INFORMATIONS EN DERNIERE PAGE.

M. Nguyen Thi-binh s'entretenant avec le président de la presse diplomatique à Paris. (bélino AP)

Devant la Cour d'assises neuchâteloise
6 ans de réclusion pour plus de... 100 délits

● *Lire en page 11*

Le nouveau président vénézuélien veut reconnaître Cuba

« Je considère nécessaires les relations avec les pays socialistes, tout comme je crois que le désir commun des pays d'Amérique latine est de voir Cuba revenir au système hémisphérique, mais évidemment cela dépend de l'ensemble des pays », a déclaré le président-élu du Venezuela, M. Rafael Caldera, dans sa première conférence de presse. (upi)

Catastrophe aérienne à Caracas
50 personnes tuées

Les 42 passagers et les 8 membres de l'équipage du Boeing de la Pan American Airways, qui s'est abîmé en mer, jeudi soir vers 3 heures GMT, à une vingtaine de kilomètres de l'aéroport de Caracas, après avoir explosé, sont tous morts. Cinq cadavres seulement ont été retrouvés.

Un hélicoptère, qui participait aux recherches pour tenter de retrouver des survivants, n'a observé que d'énormes taches d'huile à l'endroit présumé de la catastrophe. (afp)

Cinq membres de l'équipage avec, de gauche à droite : MM. Sidney Stillwaugh et William Canell, pilote et copilote, ainsi que Miles Caplan, Johansson et Kane, stewardess. (bélino AP)

LE PIÈGE VIETNAMIEN

Le fait que le gouvernement de Saigon consente à participer aux pourparlers de paix à Paris semble confirmer ce que chacun souhaite : la nouvelle administration américaine va, d'une façon ou d'une autre, mettre rapidement fin à la guerre.

Or, l'analyse critique ne justifie pas du tout cette « croyance ». Au contraire, il pourrait très bien arriver à Richard Nixon, à moins qu'il ne soit très prudent, de tomber dans le piège vietnamien.

Parmi les signes de mauvais augure, le plus important vient de Saigon. Comme il ressort clairement des récents articles de reporters sur place, les chefs militaires américains sont de nouveau pleins d'un optimisme triomphant. A les en croire, la partie adverse a été contrainte à des concessions qui ont amené l'arrêt des bombardements. Ils prétendent être à même d'anéantir les insurgés à tout moment, en tout lieu, et en n'importe quel nombre. Ils ont tendance à gloser sur le fait — confirmé — que l'ennemi a maintenant retiré du combat environ la moitié de ses forces.

Cette image favorable de la situation militaire est encore embellie par les rapports politiques de l'ambassade américaine de Saigon. L'équipe dirigeante sud-vietnamienne serait enfin un gouvernement ferme et cohérent.

« Le chemin de la descente », qui consiste à réduire de façon constante les effectifs des troupes américaines stationnées au Vietnam pendant le cours de l'année prochaine — jusqu'à concurrence de peut-être 150.000 hommes. Si, à la fin de cette période, l'armée du Sud-Vietnam est capable de reprendre le flambeau et de tenir tête à l'adversaire, le retrait continuera au même rythme. En fin de compte, le chemin de la descente deviendrait le chemin de la sortie.

Si, par contre, les insurgés se révélaient trop turbulents, les Américains seraient sur place pour soutenir la résistance sud-vietnamienne. Ainsi, d'une façon comme de l'autre, le nouveau président pourrait progresser vers la paix pendant la première année de son mandat.

Naturellement, il y a des grains de sable dans les rouages. Rien ne permet d'affirmer que l'ennemi a finalement abandonné ses projets relatifs au Sud-Vietnam. Il est pratiquement certain que les insurgés sauront employer les forces considérables dont ils disposent encore et que le gouvernement de Saigon, abandonné à lui-même, ne pourra résister longtemps à de telles pressions.

Le président serait alors contraint de réagir — probablement avec plus de force qu'auparavant.

Fin en page 2. Joseph KRAFT.

EXPLOSION D'UN PÉTROLIER DANS LE PORT D'AMSTERDAM

Le pétrolier libérien « Diane », qui jauge 33.759 tonnes, a explosé hier, peu après minuit, dans le port d'Amsterdam. Une douzaine de personnes ont été blessées. Toute navigation dans le « canal de la mer du Nord » a été immédiatement interrompue, car d'autres explosions peuvent se produire. Le bateau-citerne est la proie des flammes. Le feu a même gagné une partie de l'appontement où le « Tanker » était amarré. L'équipage, qui était occupé au déchargement du pétrole brut, a dû plonger en toute hâte. Les pompiers sont intervenus rapidement.

Un « Brummell incompris »

Un « Brummell » passant pour un arbitre des élégances, n'a pas réussi à faire triompher son point de vue devant le tribunal.

Vêtu d'un pantalon de velours et d'un pull-over à col roulé, M. Fuchs, directeur des parfumeries d'une maison de mode parisienne très connue, se présenta au dernier Festival de musique d'Aix-en-Provence, dont il se vit refuser l'entrée pour tenue non conforme. « La tenue de soirée est de rigueur », lui fit remarquer le contrôleur.

M. Fuchs ne l'entendit pas ainsi et rétorqua qu'il n'avait de leçon d'élégance à recevoir de personne, peine perdue. Ne s'en tenant pas pour quitte, il intenta un procès aux organisateurs, mais le tribunal ne l'a pas suivi et vient de le débouter, soulignant qu'une « tenue de sport ne pouvait être comprise pour tenue de soirée ou assimilable. » (afp)

Une position inconfortable

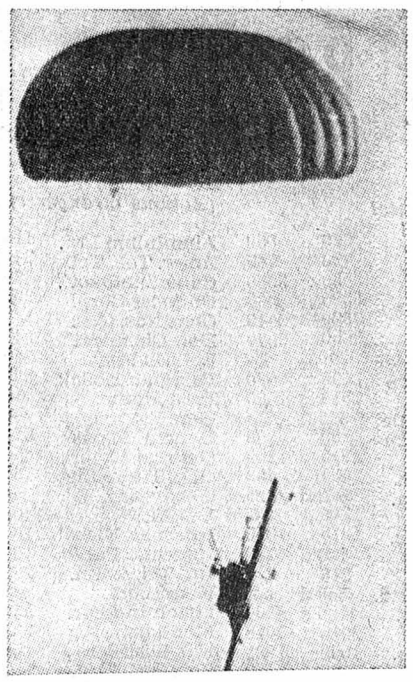

Cette semaine, avaient lieu des manœuvres hispano-américaines avec lâcher de parachutistes. Un de ces derniers, particulièrement malchanceux, eut le malheur « d'atterrir » sur un pylone électrique. On ignore les commentaires de son adjudant-chef. (bélino AP)

La Chaux-de-Fonds

Prochain départ de Benrus

● *Lire en page 5*

Notes d'un passant

J'ai eu l'occasion de voyager pas mal ces temps-ci en Suisse romande. Et comme je m'arrête volontiers chaque fois que trois pintes se suivent, j'ai eu la curiosité de questionner aussi bien patrons qu'employés sur le problème des pourboires.

Inutile de dire que, comme toutes les innovations, celle qui consiste à appliquer le 15 pour cent obligatoire et à supprimer le « service » est assez mal accueillie.

Le 80 pour cent des sommeliers ou sommelières que j'ai interrogés m'ont dit :

— Ouais, théoriquement c'est une simplificatoin. Et dans les petits patelins où on coupe les liards en quatre ce sera un gain. Mais en ville, où le client est souvent large et où il manifeste volontiers sa satisfaction, ça sera une perte. Même si outre le 15 on ajoute encore un petit quéqchose. Quant à la liberté pour le consommateur de reconnaître ceux qui l'ont bien servi ou mal servi, où ce qu'elle va ?

— Moi, s'il faut admettre ce soi-disant progrès qui vient de l'étranger, je l'admettrai sans autre, m'a dit un restaurateur. Ça ne me gênera pas, à ceci près : d'abord le client, voyant le prix monter, ronchonnera en estimant qu'on lui impose un nouveau renchérissement (ce qui est vrai pour ceux qui payaient le 12 pour cent) ; et ensuite parce que ce 15 pour cent entrera sans autre dans mon chiffre d'affaires et qu'il ne sera pas toujours facile de le démêler et de le faire admettre par le fisc. A l'heure actuelle et avec les difficultés de personnel, on se serait bien passé de cette simplification qui n'est qu'une complication.

Voir suite en page 5.

L'évolution des prix et des habitudes de consommation

En publiant les résultats d'un sondage effectué à sa demande par l'Institut suisse d'opinion publique (ISOP), le Mouvement populaire des familles entend démontrer que les bases de calcul servant à l'élaboration du nouvel indice des prix à la consommation ne correspondent pas à la réalité. Sans vouloir douter des intentions qui ont présidé à l'initiative du MPF, on doit admettre que les enquêtes de ce genre, même réalisées scientifiquement, n'ont d'autre signification que celle qu'on veut bien leur donner ; en tout état de cause, elles ne sauraient garantir l'objectivité dans l'interprétation des résultats. Notre propos n'est cependant pas d'entrer à notre tour dans la contestation. Il nous a semblé intéressant par contre de saisir ce prétexte pour dire quelques mots d'une étude, également récente, sur le thème que résume le titre de cet article, parue dans le Bulletin d'information du délégué du Conseil fédéral aux questions conjoncturelles.

Les conséquences d'un niveau de vie plus élevé

Il faut tout d'abord rappeler que le nouvel indice, entré en vigueur en octobre 1966, est établi sur une base plus large que l'ancien : pour le déterminer, les investigations portent sur 250 articles (contre 170 précédemment), dont la part représente 87 pour cent (contre 75 pour cent) de l'ensemble des dépenses de consommation des personnes (les teneurs de comptes) qui participent aux enquêtes officielles sur les budgets familiaux.

Il faut aussi préciser qu'on a tenu compte, dans son élaboration, des profondes modifications intervenues dans la structure de la consommation depuis 1950, année de la dernière révision de l'indice précédent, modifications dues notamment au progrès technique et économique, de même qu'à l'élévation du niveau de vie qui résulte de cette évolution. Les constatations faites à cet égard ne surprennent pas : l'augmentation du pouvoir d'achat provoque tout naturellement un accroissement des besoins non essentiels au détriment proportionnellement s'entend, des besoins de première nécessité. Ainsi, les dépenses consacrées à l'alimentation, qui constituaient il y a un demi-siècle encore, la part de loin la plus importante des budgets de ménages, s'est considérablement réduite depuis, tombant entre 1912 et 1965 de 44,1 à 25 pour cent pour les familles d'ouvriers et de 36,5 à 20,9 pour cent pour les familles d'employés. Inversément, les dépenses d'ordre social et culturel ont progressé très sensiblement, passant, pendant la même période. de 11,5 à 33 pour cent pour la première catégorie et de 15,7 à 35,9 pour la seconde.

La modification des habitudes des consommateurs n'apparaît pas seulement dans l'évolution des deux principaux groupes l'un par rapport à l'autre, mais à l'intérieur des groupes eux-mêmes. L'exemple des dépenses alimentaires est révélateur ; si celles-ci ont une nette tendance à diminuer en valeur relative, elles s'accroissent par contre en chiffres absolus, l'augmentation des revenus d'une part, les théories nouvelles en matière d'alimentation et le fléchissement de certains prix, consécutif à la rationalisation de la production et de la distribution, d'autre part, favorisant la consommation de produits nouveaux, de meilleure qualité, présentés ou conditionnés différemment.

C'est également à l'amélioration du niveau de vie que l'on doit l'accroissement, dans les budgets familiaux, de la part des biens de consommation durables (dont les prix, par opposition à ceux des produits alimentaires, sont restés relativement stables), des services (la proportion des revenus consacrés à l'instruction et aux loisirs a passé de 7,2 à 11,4 pour cent de 1936 à 1965 et celle affectée aux transports de 2,5 à 4.8 pour cent) et des loyers, dans la mesure où la recherche d'un plus grand confort conduit à l'occupation d'un appartement plus grand ou plus moderne ; il faut cependant être conscient que cette motivation n'est que l'une des causes de l'ascension du coût de la construction au cours de ces dernières années.

Le renchérissement, un phénomène qui n'est pas nouveau

L'augmentation du coût de la vie, dont l'ampleur a pris pendant les années dites de surchauffe d'inquiétantes proportions, n'est pas un phénomène récent. Des recherches entreprises en Grande-Bretagne remontant au 13e siècle montrent que les prix des biens de consommation courants, considérés sur des périodes relativement longues, ont tout d'abord connu une certaine stabilité. Ils n'ont par contre cessé de s'accroître dès le début du 16e siècle: vers 1800, ils étaient déjà sept à huit fois supérieurs et, depuis, ils ont encore quadruplé, voire quintuplé avant d'atteindre leur niveau actuel.

Chez nous, c'est en 1922 seulement que le premier indice officiel a été établi, sur la base d'un calcul rétroactif permettant de suivre son évolution dès le début de la première guerre mondiale (1914 = 100). La courbe qu'il a suivie dès ce moment a atteint un premier sommet en 1920 (224), pour faire une chute brutale pendant les années de crise qui suivirent (128), ce palier inférieur étant à nouveau atteint lors de la nouvelle crise des années 1930 à 1936. Il a subi une première réadaptation en 1939 et sa progression a repris, dès la fin de la deuxième guerre mondiale. Entre 1945 et 1967, le rythme de l'augmentation annuelle des prix a atteint 2,25 pour cent ; il s'est nettement accéléré à partir de 1960, passant à 3,5 pour cent, la part des revenus affectée aux dépenses courantes s'étant accrue beaucoup plus rapidement que la capacité de fourniture des producteurs et des commerçants. Si l'on considère l'évolution sur une plus longue période, on constate que, de 1914 à 1967, le coût de la vie a triplé. Toutefois, pendant le même temps, le gain hebdomadaire des ouvriers se multipliait par 8, ce qui revient à dire que leur revenu réel s'est amélioré de 150 pour cent.

Au cours de ces derniers mois, le mouvement s'est incontestablement ralenti : les prix des produits de consommation courants sont restés pratiquement stables depuis le début de 1968 parce que la capacité de l'offre a rattrapé celle de la demande. Mais cette stabilité reste précaire ; il suffirait, par exemple, comme le relève le Bulletin patronal, que la pénurie de main-d'œuvre qui semble se faire à nouveau sentir ait pour conséquence une hausse trop rapide des salaires pour que l'équilibre soit à nouveau rompu. C'est l'occasion de rappeler l'étroite dépendance entre les revenus et les prix. On oublie trop souvent que l'on ne saurait modifier le premier élément sans entraîner le second à sa suite dans la fameuse spirale si souvent citée lors de ces dernières années.

Robert JUNOD.

Suite de la première page

Le piège vietnamien

A ce moment-là, il se retrouverait lui aussi, enlisé dans le bourbier vietnamien et il s'avérerait que toutes les voies de sorties aujourd'hui ouvertes seraient de nouveau bouchées.

C'est maintenant que M. Nixon devrait agir d'une manière positive, et ne plus se contenter de suivre le chemin du moindre effort.

Tout d'abord il devra constituer dans son cabinet un contrepoids aux pressions des militaires et de l'ambassade de Saigon, partisans d'une victoire militaire, ce qui veut dire, en premier lieu, que son secrétaire d'Etat et son secrétaire à la Défense ne doivent pas reprendre à leur compte les erreurs commises par le passé.

Plus important encore, Nixon doit absolument donner plus de crédit aux négociations de Paris. Car le meilleur moyen de résister aux pressions des militaires est de faire en sorte que quelque chose bouge à Paris.

C'est pourquoi il serait extrêmement regrettable que les négociations soient confiées — comme en circule la rumeur — à l'ambassadeur Henry Cabot Lodge, favori des faucons belliqueux de Saigon. L'idéal serait que Nixon puisse maintenir dans leurs fonctions les deux ambassadeurs actuels, soit Averell Harriman, qui entretient d'excellentes relations avec les Russes, et Cyrus Vance, qui a une connaissance parfaite des négociations.

Le nouveau président aurait une chance réelle d'obtenir ce dont les Etats-Unis ont le plus grand besoin: un accord signé et scellé qui serait un visa de sortie pour les Américains. Joseph KRAFT.

(c) 1968, Copyright by Cosmopress, Genève.

La chronique des gâte-français

LA TIERCE - REPRÉSENTER

Bien agaçantes, les personnes qui se gargarisent d'un mot qu'elles ne comprennent pas elles-mêmes. Tel le correspondant de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, relatant la vente aux enchères organisée le 5 novembre à La Chaux-de-Fonds par la Caisse neuchâteloise de prêts sur gages.

Pour ce journaliste, « la tierce » désigne l'objet adjugé. Il intitule son compte rendu : « A qui la tierce ? » Il voit dans le recours à ce terme magique une « variante personnelle » d'un greffier qui, privé du marteau des commissaires-priseurs français, renoncerait par originalité à l'expression classique : « Une fois, deux fois, trois fois, adjugé. »

Tout cela n'est que bla-bla-bla, à mettre dans le même sac que ces phrases lumineuses : « Cette saison, la vente a rapporté sensiblement (?) *la même chose* que les dernières (???), soit environ... » — « ... afin de finir le mois *sans trop serrer la ceinture* », etc.

Mais qu'en est-il de cette « tierce », et que signifie véritablement ce mot ?

Jusqu'au début du XVIIe siècle, on a employé indifféremment, avec le même sens, l'adjectif *troisième*, qui est un dérivé de formation française, et l'adjectif *tiers, tierce*, d'origine latine. Depuis, *tiers* et *tierce*, avec divers sens, sont devenus substantifs. Mais l'emploi de *tiers* adjectif subsiste dans certaines locutions et dans certaines langues professionnelles, notamment celles du droit et de la théologie.

Nous nommons encore *le Tiers Livre* la troisième partie de l'œuvre romanesque de François Rabelais — dont la quatrième est d'ailleurs *le Quart Livre*, autre archaïsme. Le *tiers état*, c'est la partie de la nation française qui, sous l'Ancien Régime, n'appartenait ni à la noblesse, ni au clergé. Enfin, une *tierce personne* assiste en tiers à l'entretien d'un couple. Les juristes parlent de *tiers* acquéreur, le *tierce* opposition, et les théologiens connaissent bien le *tiers* ordre de saint François.

Or dans une vente aux enchères, trois parties sont en cause : le vendeur ou exposant, l'adjudicateur, qui est souvent un greffier ou un notaire, et l'adjudicataire ou dernier enchérisseur. Ce bénéficiaire de l'adjudication, voilà la troisième partie, la troisième personne intéressée dans cette espèce de vente, voilà *la tierce*.

Si j'en crois le gâte-français qui n'y connaît rien, un greffier de La Chaux-de-Fonds adjugerait en disant : « La tierce ! » Pour répondre à la question : « A qui tel objet ? », ce greffier parlerait plus correctement en adjugeant par les mots : « A la tierce », qui confèrent la propriété à l'enchérisseur dont l'offre est la plus élevée. Telle était bien la tournure employée par les bons greffiers du Val-de-Ruz de mon enfance, c'est-à-dire d'une époque où un agriculteur qui n'avait que son certificat d'études (d'études primaires, que cela s'entende clairement) savait l'orthographe, respectait la syntaxe et n'oubliait pas le sens des mots.

* * *

A propos d'une exposition de meubles anciens, au château de Surpierre, un autre correspondant de journal écrivait le 11 novembre : « Plus de 150 meubles rustiques y sont *représentés.* » Il nous laisse dans l'ignorance de ce qui en tient la place... Ce n'était certainement ni des rangées de dictionnaires ni des vocabulaires du français élémentaire.

Eric LUGIN.

BULLETIN DE BOURSE

Cours du 12 décembre (1re colonne) — Cours du 13 décembre (2e colonne)

NEUCHATEL			ZURICH			ZURICH (Actions étrangères)		
Créd. Fonc. Nch.	770 d	770 d	*(Actions suisses)*					
La Neuch. Ass	1640 d	1700 o	Swissair port.	868	860	Aluminium Ltd.	116	116
Gardy act.	235 d	230 d	Swissair nom.	738	740	Amer. Tel., Tel.	241½	239½
Gardy b. de jce	700 d	700 d	Banque Leu	3550	3550	Canadian Pacif.	320	317
Câbles Cortaill.	8950	9000 o	U. B. S.	5395	5430	Chrysler Corp.	257½	257½
Chaux, Ciments	525	550 d	S. B. S.	3390	3410	Cons Nat. Gas.	136	137
E. Dubied & Cie	1750 d	1725	Crédit Suisse	3950	3970	Dow Chemical	341	344
Suchard «A»	1420	1450 o	Bque Nationale	550 d	552 d	E. I. Du Pont	745	736
Suchard «B»	8550 d	8575 o	Bque Populaire	2695	2680	Eastman Kodak	334	337
			Bally	1515	1500	Ford Motor	236½d	232½
BALE			Bque Com. Bâle	345 d	345 d	Gen. Electric	406	411
			Conti Linoleum	900	900	General Foods	374	373 d
Cim. Portland	4375	4350	Electrowatt	1815	1800	General Motors	354	353
Hoff.-Roche b. j.	143200	144900	Holderbk port.	455	458	Gen. Tel. & Elec.	185	184
Laurens Holding	2150	2150	Holderbk nom.	422 d	425	Goodyear	—	251½d
			Indelec	1375	1375 d	I. B. M.	1406	1388
GENÈVE			Motor Columb.	1315	1310	Internat. Nickel	160	157½
			Metallwerte	730 d	730	Internat. Paper	163½	163
Grand Passage	385	380 d	Italo-Suisse	216	215	Int. Tel. & Tel.	266	266
Charmilles	1200	1195	Helvetia Incend.	550 d	550 d	Kennecott	208½	209
Physique port.	1240	1200 d	Nationale Ass.	4700 d	4800	Litton Industr.	335	332
Physique nom.	980	980 d	Réassurances	2015	2010	Montgomery	233	230½
Sécheron port.	330	325	Winterth. Acc.	1030	1025	Nat. Distillers	196½	191
Sécheron nom.	285 d	290	Zurich Ass.	5525	5500	Pac. Gas. Elec.	157	158½
Am. Eur. Secur.	170½	170	Aar-Tessin	865	855	Penn. Cent. Cy	276	274½
Bque Paris P-B	155 d	156	Brown Bov. «A»	2715	2700	Stand Oil N. J.	355	356
Astra	2.40	2.30	Saurer	1470	1470 d	Union Carbide	202	204
Montecatini	7.—	7.—	Ciba port.	8830	8775	U. S. Steel	182	186½
			Ciba nom.	7100	7110	Woolworth	154	157½
HORS - BOURSE			Fischer port.	1325	1325	Anglo American	327	330
			Fischer nom.	223 d	225	Cia It.-Arg. El.	33¼	34
Juvena Holding	2580	2570	Geigy port.	15000	15250	Machines Bull	74¾	75½
Naville SA	1365	1375	Geigy nom.	8600	8600	Ofsit	74¼	75½
			Jelmoli	930	920	Royal Dutch	229	229½
LAUSANNE			Hero Conserves	5070	5190	N. V. Philips	198	199
			Landis & Gyr	1420	1420	Unilever N. V.	153½	153
Créd. F. Vaudois	1005	1005	Lonza	1780	1770	West Rand Inv.	—	82
Cie Vd. Electr.	540 d	545	Globus port.	3500 d	3525	A. E. G.	278	274½
Sté Rde Electr.	405 d	410	Nestlé port.	3470	3505	Badische Anilin	256½	253½
Suchard «A»	1390	1400 o	Nestlé nom.	2135	2160	Degussa	784	775
Suchard «B»	8500 d	8500 d	Sandoz	8700	8690	Demag	350	343 d
At. Méc. Vevey	(620)	610 d	Aluminium port.	7005	7000	Farben Bayer	222	218½
Câbl. Cossonay	2925	2925	Aluminium nom.	3325	3330	Farbw. Hoechst	285	—
Innovation	(350)	350 d	Suchard «B»	8650	8510	Mannesmann	162	157
Zyma S. A.	5975	6025	Sulzer nom.	4400	4380	Siemens AG	323	319
			Oursina	7250	7350	Thyssen-Hütte	196	192½d

INDICE BOURSIER DE LA SBS		13 déc.	12 déc.	29 nov.
	Industrie	363.9	362.2	362.4
	Finance et assurances	257.4	256.7	258.0
	INDICE GÉNÉRAL	323.9	322.5	323.1

NEW YORK			NEW YORK			NEW YORK			NEW YORK		
Abbott Laborat.	74½	73⅝	General Motors	82	82¾	Rohm-Haas Co.	114	114	**Ind. Dow Jones**		
Addressograph	75¼	75⅞	General Tel.	42½	42¾	Royal Dutch	53⅝	54⅛	Industries	977.13	981.29
Air Reduction	33⅜	32¾	Gen. Tire, Rub.	35	34⅝	Schlumberger	135⅝	136½	Chemins de fer	277.43	278.64
Allied Chemical	36¼	36¼	Gillette Co.	54½	54⅝	Searle (G. D.)	—	43⅞	Services publics	138.36	138.52
Alum. of Amer.	78⅛	78¾	Goodrich Co.	45⅝	46⅛	Sears, Roebuck	67⅝	67	Vol. (milliers)	18.160	16.740
Amerada Petr.	98½	102½	Goodyear	60	59⅞	Shell Oil Co.	73½	74½	Moody's	366.90	366.20
Amer. Cyanam.	33¼	33⅝	Gulf Oil Corp.	44¾	44⅞	Sinclair Oil	136	136½	Stand & Poors	116.99	117.22
Amer. Elec. Pow.	38⅜	38¼	Heinz	65½	67	Smith Kl. Fr.	50½	50¾			
American Expr.	74	75¼	Hewl.-Packard	87⅛	86⅞	South Pac.	47⅝	49	**Billets de banque étrangers**		
Am. Hom. Prod.	63	62¾	Homest. Mining	44¾	43⅞	Spartans Ind.	28	27⅜		* Dem.	Offre
Amer. Hosp. Sup	32⅜	32⅜	Honeywell Inc.	119½	118½	Sperry Rand	49¾	49⅝	Francs français	81.—	86.—
Americ. Smelt.	97¾	94½	Howard Johnson	57¼	57	Stand. Oil Cal.	75½	75⅜	Livres sterling	10.10	10.40
Amer. Tel. Tel.	55¼	55¼	I. B. M.	321	316½	Stand. Oil of I.	63	63¼	Dollars U. S. A.	4.27	4.32
Amer. Tobacco	40	40⅛	Intern. Flav.	54½	—	Stand. Oil N. J.	82½	83¾	Francs belges	8.20	8.50
Ampex Corp.	41¼	41⅞	Intern. Harvest.	35¾	54½	Sterling Drug.	40¼	40	Florins holland.	117.—	120.—
Anaconda Co.	57⅝	60½	Internat. Nickel	36⅞	36½	Syntex Corp.	74⅜	73⅞	Lires italiennes	-.68	-.70½
Armour Co.	59	60½	Internat. Paper	38⅛	37¼	Texaco	87½	89	Marks allem.	106.50	109.50
Armstrong Cork.	84¼	84⅜	Internat. Tel.	62⅛	39⅜	Texas Gulf Sul.	37⅜	37	Pesetas	6.—	6.30
Atchison Topek.	33¾	33⅛	Johns-Manville	83⅛	62	Texas Instrum.	109¾	111¾	Schillings autr.	16.50	16.80
Automatic Ret.	121⅛	120	Jon. & Laughl.	72¼	84	Texas Utilities	54½	54⅛			
Avon Products	138¼	139½	Kaiser Alumin.	39⅛	71¾	Trans World Air	45½	45¼	* Les cours des billets s'entendent pour les petits montants fixés par la convention locale.		
Beckman Inst.	52	52½	Kennec. Copp.	48¾	40	Union Carbide	47¾	48¼			
Bell & Howell	72⅝	74½	Kerr Mc Gee Oil	121½	49⅛	Union Oil Cal.	64⅛	64⅝	**Prix de l'or**		
Bethlehem St.	31⅝	33⅛	Lilly (Eli)	84	121½	Union Pacif.	56	56¼	Lingot (kg. fin)	5640.-	5715.-
Boeing	56¾	56⅞	Litton Industr.	76¾	84	Uniroyal Inc.	62⅜	63	Vreneli	51.—	55.—
Bristol-Myers	72½	72⅞	Lockheed Aircr.	—	76¼	United Aircraft	69⅝	69¼	Napoléon	51.50	55.50
Burrough's Corp	243	239¾	Lorillard	48	47⅝	United Airlines	41½	40¾	Souverain	44.50	49.50
Campbell Soup.	31⅝	31⅜	Louisiana Land	74⅜	77⅛	U. S. Gypsum	85⅛	85⅜	Double Eagle	245.—	267.50
Canadian Pacif.	87½	89½	Magma Copper	79	78⅝	U. S. Steel	43¾	44½			
Carrier Corp.	81⅜	80⅞	Magnavox	57¾	58	Upjohn Co.	62¼	62⅝			
Carter Wallace	23¾	23⅜	McDonnel-Doug	49¾	48⅜	Warner-Lamb.	55½	55⅞			
Caterpillar	48	46½	Mc Graw Hill	40	40½	Westing-Elec.	72⅛	71⅞			
Celanese Corp.	73½	—	Merk & Co.	90¾	92	Weyerhaeuser	86	86¼			
Cerro Corp.	49⅝	49	Minnesota Min.	108⅛	107⅝	Woolworth	37	37			
Cha. Manhat. B.	85¾	86⅜	Mobil Oil	60¾	61¼	Xerox Corp.	—	273⅜			
Chrysler Corp.	59½	58⅞	Monsanto Co.	56¾	57⅝	Youngst. Sheet	43¾	44¼			
CIT Financial	48⅜	48	Marcor	54	55	Zenith Radio	57⅝	57¾			
Cities Service	78⅞	82¼	Motorola Inc.	132	133						
Coca-Cola	75	74⅜	National Bisc.	53⅛	52⅛						
Colgate-Palmol.	51⅜	51⅝	National Cash.	126	126½						
Columbia Broad	59⅛	58	National Dairy	43⅛	43¼						
Commonw. Ed.	49¾	50⅛	National Distill.	44¼	43¾						
Consol. Edison	33¼	33	National Lead	73½	72⅝						
Continental Can	69	70¼	North Am. Rock	43⅝	43⅜						
Continental Oil	79⅝	81	Olin Mathieson	44½	44¾						
Control Data	155	190	Pac. Gas & El.	37¼	37¾						
Corn Products	41½	42¼	Pan. Am. W. Air.	29	28¼						
Corning Glass	294½	296¾	Parke Davis	29½	30¼						
Creole Petrol.	39⅝	39⅜	Penn Cent. Cy	63½	62⅜						
Deere	54⅞	54⅝	Pfizer & Co.	77	76⅛						
Dow Chemical	79½	79⅛	Phelps Dodge	50	52⅛						
Du Pont	170	170	Philip Morris	64¾	67½						
Eastman Kodak	78½	77½	Phillips Petrol.	75¼	74⅜						
Fairch. Camera	89½	89¾	Polaroïd Corp.	123½	117⅝						
Federat. Dpt. St.	36⅝	37⅞	Proct. & Gamble	94¼	93⅞						
Florida Power	68¼	68¼	Rad. Corp. Am.	47½	48¼						
Ford Motors	54⅜	54½	Republic Steel	48¾	49¾						
Freeport Sulph.	44⅜	44⅞	Revlon Inc.	85¼	86⅝						
Gen. Dynamics	43⅛	42⅞	Reynolds Met.	43¼	43						
Gen. Electric.	95½	96½	Reynolds Tobac.	44⅛	45						
General Foods	86⅞	86½	Rich.-Merrell	53¼	53						

Fonds de Placement		Cours hors bourse Dem. en Fr. s.	Offre en Fr. s.
AMCA	Fr. s.	417.50	422.50
CANAC	Fr. s.	825.—	835.—
DENAC	Fr. s.	96.50	98.50
ESPAC	Fr. s.	153.50	155.50
EURIT	Fr. s.	158.50	160.50
FONSA	Fr. s.	548.—	553.—
FRANCIT	Fr. s.	87.—	89.—
GERMAC	Fr. s.	129.—	131.—
GLOBINVEST	Fr. s.	105.50	107.50
ITAC	Fr. s.	188.—	190.—
SAFIT	Fr. s.	259.—	261.—
SIMA	Fr. s.	140.50	142.—

Cours communiqués par : SUBS G — UNION DE BANQUES SUISSES

LETTRE OUVERTE

aux

Conseil communal
Conseil général **LA CHAUX-DE-FONDS**

ALLIANCE SUISSE DES INDÉPENDANTS
Section de La Chaux-de-Fonds

Messieurs les Présidents, Madame, Messieurs,

Concerne : USINE D'INCINÉRATION DES DÉCHETS, PROJET CRIDOR

Après la séance du Conseil général du 3 décembre 1968, notre groupe a fait paraître un communiqué qui, malheureusement, n'a pu être publié in extenso par la presse locale.
Nous ne reviendrons pas sur ce communiqué qui a provoqué l'exposé du Conseil communal, publié dans « L'Impartial » du 9 décembre 1968, lequel appelle à son tour de notre part les remarques suivantes :

a) Nous avons pris connaissance avec un vif intérêt des chiffres extrêmement précis, établis au centième de gramme près en ce qui concerne les prévisions de retombée des poussières d'incinération. Nous sommes heureux pour les habitants du quartier que sur ce point les prévisions soient aussi favorables.
En revanche, nous pensons qu'aucune garantie d'expert relative aux risques d'incendie ou d'explosion ne vaudra celle constituée par l'éloignement de l'usine prévue.
Nous regrettons de ne pas connaître les garanties qui peuvent nous être données quant aux odeurs des matériaux entreposés dans l'attente de leur incinération d'une part et des résidus de l'incinération d'autre part. Sur ce point il semble que bien des habitants d'autres villes suisses ayant le « privilège » de vivre à proximité d'usines d'incinération, ne partagent pas l'optimisme de nos autorités.

b) Nous n'avons pu réunir la documentation technique nous permettant d'estimer valablement l'incidence réelle, sur les frais de construction, du déplacement de l'usine projetée en tout autre endroit périphérique de la ville. Nous regrettons à ce sujet que nos autorités n'aient pu chiffrer leur réponse d'une manière aussi précise qu'en ce qui concerne les retombées. Il s'agissait là pourtant d'un élément capital.
Nous sommes de l'avis, lorsqu'on envisage de remplacer une usine d'incinération qui coûte à la population **Fr. 100 000.—** par année, par une autre usine dont les services coûteront au minimum chaque année trois fois plus cher, qu'il est nécessaire d'étudier sérieusement et sur des bases chiffrées un projet qui éviterait à la population et à la ville des inconvénients incontestables.

c) Si des délais aussi péremptoires qu'on nous le dit, sont accordés à la Maison Cridor pour passer la commande de ses installations techniques, pourquoi le Conseil législatif de notre Commune n'a-t-il pas été saisi du problème avant le 3 décembre 1968 ? S'il est véritablement possible de faire une économie de l'ordre de 13 % à 15 % sur les frais de construction, alors, que nos autorités acceptent le projet de construction mais en se réservant d'en fixer le lieu à l'occasion d'une prochaine séance sur la base des conclusions d'un rapport à établir par une commission spécialisée qui devrait pouvoir se prononcer tout au début de l'année 1969.

d) Quel que soit l'emplacement définitif de l'usine, le plan d'urbanisme pourrait certainement solutionner à moyen terme la question de l'utilisation de l'eau chaude produite.

e) Quant au prolongement du parcours de certains camions, il n'engendrerait aucune surcharge des frais d'exploitation, deux kilomètres de trajet sur une route de ceinture coûtant moins cher que cinq cent mètres de trajet en zigzag en pleine ville. Au surplus on éviterait ainsi de perturber gravement la circulation urbaine dans les endroits où elle est la plus dense. Il s'agit là d'un point essentiel.

f) Même si l'industrie privée trouve les capitaux pour assurer les frais de construction de notre future usine d'incinération, les citoyens devront fatalement en assumer les charges. La participation à ces charges a déjà été réajustée en raison de l'augmentation du devis de construction qui, en l'espace de six mois, a passé de façon surprenante de **Fr. 9 500 000.—** à **Fr. 13 000 000.—**.

g) **Etant donné la date d'expiration du délai référendaire qui tombe sur le 24 décembre, l'Alliance des Indépendants a jugé inopportun d'organiser un référendum, mais elle est en droit d'espérer que nos autorités voudront bien porter les problèmes soulevés par la présente lettre à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du 19 décembre 1968.**

En vous remerciant de bien vouloir donner suite à la présente, nous vous prions d'agréer, Messieurs les Présidents, Madame, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

ALLIANCE SUISSE DES INDÉPENDANTS
Section de La Chaux-de-Fonds

Le président : *René Wildi*
Le secrétaire : *Maurice Augsburger*

La Chaux-de-Fonds, le 12 décembre 1968.

EGLISE DE FONTAINEMELON
Dimanche 15 décembre 1968, à 20 heures

CONCERT DE L'AVENT
et d'
INAUGURATION DES ORGUES RESTAURÉES
avec la précieuse collaboration de
ALFRED MITTERHOFER
organiste virtuose de l'Académie de Vienne

Exécutants : **OLIVIER TZAUT,** ténor – **HENRI BAUER,** basse
MARGUERITE RYSER et **ROLAND CHATELAIN,** organistes
LES CHŒURS MIXTES de **CERNIER** et de **FONTAINEMELON/LES HAUTS-GENEVEYS**
UN ENSEMBLE INSTRUMENTAL
Direction : **Henri Bauer**

Au programme : œuvres de Schroeter, Praetorius, de Grigny, Clérambault, Bach, Haendel, Daquin et Niewiadomski.
Entrée libre — Offrande à la sortie

Marti

Vacances de Nouvel-An – pas comme les autres

Deux offres toutes spéciales pour la fête de Saint-Sylvestre et le banquet de Nouvel-An. Très intéressant, ambiance agréable.

Cure de Nouvel-An à Abano, Hôtel Dolomiti, du 28 décembre au 9 janvier. Prix forfaitaire Fr. 420.–, avec cure Fr. 470.–.

Nouvel-An dans le Sud, une semaine à l'Hôtel Dolomiti, Abano. Possibilité de faire une excursion de 3 jours, Florence - Rome, du 28 décembre au 2 janvier. Prix forfaitaire Fr. 295.–.

ISRAËL
Notre grand voyage toujours si apprécié, en Terre Sainte, surtout durant la fête de Noël. Un événement tout spécial. (Messe de minuit à Bethléhem.) Du 22 décembre au 5 janvier. Prix forfaitaire Fr. 1495.–.

ILES CANARIES
Iles ensoleillées en plein océan. Une performance toute spéciale d'Airtour Suisse. Dès le 14 décembre. Chaque samedi, vols directs de Swissair. 14 jours. Prix forfaitaire depuis Fr. 675.–.

COURS D'ENTRAINEMENT A SKI
5 merveilleux samedis ou dimanches au soleil et dans la neige. Dès le 11-12 janvier.
En collaboration avec l'Ecole suisse de ski Bienne.
Prix forfaitaire depuis Berne Fr. 135.–, depuis Bienne Fr. 145.–.

Demandez le programme spécial. Inscriptions et renseignements chez
VOYAGES ET TRANSPORTS S.A.
La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 62
VOYAGES MARTI
2500 Bienne **Quai du Bas 43**
Tél. (032) 2 63 53
ou à votre agence de voyages habituelle

voyages Marti

A VENDRE

1 fraiseuse Aciera type F 3

avec accessoires, revisée, état de neuf.

Jean Greub, Léopold-Robert 120, La Chaux-de-Fonds.

NEOSTYLE

en exclusivité chez
novoptic s.a.
Léopold-Robert 51
LA CHAUX-DE-FONDS

Restaurant de Pertuis
Samedi 14 décembre, dès 19 heures
SOUPER RACLETTE
Prière de s'inscrire
DANSE dès 23 heures Permission tardive
Tél. (038) 7 14 95 Se recom.: Fam. Quain

Grand Hôtel
LES RASSES
sur SAINTE-CROIX
Dîner de Saint-Sylvestre
Saumon fumé d'Ecosse
Toast au beurre
—
Consommé au sherry
Petits feuilletés
—
Asperges Polonaise
—
Filet de bœuf Wellington
Pommes gaufrettes
Bouquetière de légumes
Salade de saison
—
Choix de fromages
—
Coupe Saint-Sylvestre
Friandises
Fr. 40.—
entrée, service et cotillons compris
GRAND BAL
avec 2 orchestres
LES INQUIETS et GAY-LAMPION
Entrée sans repas Fr. 10.—
couple Fr. 18.—
Demandez aussi
NOTRE MENU DE NOËL
Réservation de table :
Téléphone (024) 6 24 97

QUOI OFFRIR...?

N'allez pas si loin...
Vous trouverez
un grand choix
de cadeaux à

La Pharmacie des Forges

Avenue Charles-Naine 2a
La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 2 22 77

Importante manufacture d'horlogerie engage comme cadre

ingénieur-horloger ou
ingénieur-technicien ETS

possédant de bonnes connaissances en électronique et s'intéressant au développement de montres conventionnelles et électroniques.

Veuillez faire offres sous chiffre W 920019, à Publicitas S.A., 2501 Bienne.

Samedi 14 déc. dès 20 h.

Dimanche 15 déc. dès 15 h.

à la Halte des Amis
Les Emibois

La Société de cavalerie des Franches-Montagnes organise ses fameux et traditionnels

MATCHS AU LOTO

Chaque 1ère passe gratuite avec un jambon.
Au pavillon: 5 porcs, 25 jambons, sacs de sucre, paniers garnis, liqueurs etc.
Le rendez-vous des Neuchâtelois et des Chaux-de-Fonniers en particulier.

REMERCIEMENTS

DE

BENRUS WATCH CO.

En nous référant au communiqué paraissant aujourd'hui dans ce journal, nous exprimons

NOTRE SINCÈRE GRATITUDE

à tous ceux qui, à des titres divers, ont contribué au développement de notre entreprise.

Nos remerciements vont spécialement

- à nos anciens ouvriers-ouvrières, employés-employées, collaborateurs qui ont travaillé à Benrus au cours des années écoulées
- à notre personnel actuel, à ceux de nos collaborateurs qui malgré notre déplacement poursuivront leur activité à Benrus, ainsi qu'à ceux qui, pour des raisons de famille, ou motifs divers, ne pourront nous suivre
- aux autorités cantonales et communales
- aux entreprises et commerces de la région
- à la population si laborieuse et si cordiale de la cité.

BENRUS WATCH CO.
F. Coquoz
Directeur général

Le
Cabinet médical
du
DOCTEUR PORRET

EST FERMÉ
du 16 décembre
au 5 janvier

A vendre
machine à laver les montres R. G. Super
ainsi qu'
établi d'horloger
Le tout à l'état de neuf.
Tél. (066) 6 32 25.

On demande à acheter pour collection
montres anciennes
montres avec émaux avec quantièmes ou sonneries, montres avec décors, montres chinoises
pendules anciennes
murales ou de table
1 pendule neuchâteloise ancienne
vitrines de pendules neuchâteloises tous
livres anciens d'horlogerie
livres Chapuis ou autres
une ancienne boite à musique
ou oiseau chanteur ainsi que
monnaies anciennes
(cuivre, argent, or) monnaies suisses, écus de tir et médailles.

Ecrire sous chiffre BL 697, aux Annonces Suisses, 1, rue du Vieux-Billard, Genève.

SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE MALLERAY-BÉVILARD
BÉVILARD, salle de spectacles
Samedi 14 décembre 1968
Portes 19 h. 15 Rideau 20 h.
Réservation :
Kiosque Naville, tél. (032) 92 16 66

Match international à l'artistique SUISSE-ALLEMAGNE JEUNESSE

Portes fermées pendant le spectacle
Après la représentation :
SOIRÉE FAMILIÈRE
avec l'orchestre
THE BROADWAY STARS
(6 musiciens)

Offres d'emplois

ON CHERCHE personne de confiance pour nettoyage d'un café et aider à la cuisine. - S'adresser au bureau de L'Impartial. 25816

Appartements demandés

APPARTEMENT est cherché, 2 - 3 pièces, mi-confort, éventuellement sans confort, pour tout de suite ou époque à convenir, par couple tranquille, sans enfant. — Tél. (039) 2 95 74 dès 19 h.

Appartements à louer

APPARTEMENT 3 pièces remis à neuf, est à louer pour le 30 janvier 1969. — Tél. (039) 3 47 10.

Chambres à louer

BELLE CHAMBRE à 2 lits, bien chauffée, part à la salle de bain, est à louer. Tél. (039) 2 97 68.

A vendre d'occasion

A VENDRE cuisinière à gaz Le Rêve à l'état de neuf, 4 feux four avec thermostat Fr. 200.—. Tél. (039) 2 93 21.

TÉLÉVISEUR moderne, très peu employé, en parfait état, à vendre. Fr. 450.—. Tél. (039) 2 98 72.

A vendre

pour Morris 1000 : 4 pneus clous 145 x 10, 3 jantes, 1 porte-bagages ; le tout peu utilisé. Valeur à neuf Fr. 610.—, cédés Fr. 370.—.

Tél. (039) 3 59 43.

Prêts

sans caution, de fr. 500.- à 4000.- accordés depuis 30 ans à toutes personnes salariées. Remboursement selon vos possibilités.
Bureau de Crédit S.A.
pl. Bel-Air 1
case postale 153
1000 Lausanne 9
Tél. 021/22 40 83

A VENDRE en parfait état une table de salon en hêtre, pouvant se transformer en table de salle à manger. Prix avantageux. - Tél. (039) 3 43 02.

Perdus et trouvés

TROUVÉ gant pécari. Le réclamer au bureau de L'Impartial. 25962

J'achète vieilles monnaies suisses aux prix maximums!
et paye les prix suivants pour pièces bien conservées :

pièces de 5 francs			
1850/1851	Fr. 310.-	1907/1908	Fr. 210.-
1873	Fr. 1200.-	1909	Fr. 250.-
1874	Fr. 165.-	1912	Fr. 1150.-
1888	Fr. 550.-	1916	Fr. 1100.-
1889/1890	Fr. 200.-	1922	Fr. 110.-
1891/1892	Fr. 220.-	1923	Fr. 100.-
1894/1895	Fr. 570.-	1924	Fr. 330.-
1896	Fr. 4500.-	1925	Fr. 140.-
1900/1904	Fr. 510.-	1926	Fr. 150.-
		1928	Fr. 2400.-
pièces de 2 francs			
1850	Fr. 230.-	1874/1878	Fr. 12.-
1857	Fr. 1400.-	1875/1879	Fr. 15.-
1860/1862	Fr. 150.-	1901	Fr. 60.-
1863	Fr. 220.-		
pièces de 1 franc			
1850/1851	Fr. 175.-	1861	Fr. 130.-
1857	Fr. 1200.-	1875	Fr. 55.-
1860	Fr. 210.-	1876-1880	Fr. 14.-
pièces de 50 centimes			
1850/1851	Fr. 150.-	1896	Fr. 1500.-
1875/1879	Fr. 60.-	1881/1882	Fr. 40.-
1894	Fr. 60.-	1899-1901	Fr. 8.-
pièces de 5, 10 et 20 centimes			
1850 – 1878			Fr. 15.-
pièces de 5 et 10 centimes en laiton (couleur jaune !)			
5 centimes	1918		Fr. 12.-
10 centimes	1918		Fr. 25.-
10 centimes	1919		Fr. 60.-
pièce de 100 francs en or		1925	Fr. 6000.-
pièce de 20 francs en or		1888	Fr. 5000.-
pièce de 20 francs en or		1871	Fr. 3500.-
pièce de 20 francs en or		1873	Fr. 2500.-
pièce de 20 francs en or		1926	Fr. 200.-
pièce de 10 francs en or		1911	Fr. 300.-

En outre j'achète monnaies cantonales, thalers et médailles de tir.
J'exécute également la liquidation de collections provenant de successions sur demande avec bureau fiduciaire concessionné. Nos paiements se font le jour même de la réception de votre envoi. Les ventes dépassant Fr. 10 000.– seront prises à votre domicile contre paiement comptant.
Prière d'adresser les envois postaux par paquet recommandé.
H. Schmid, 9320 Arbon, Gottfried-Keller-Strasse 38, tél. (071) 46 31 53.

Etude de
Mes Pierre et Henri Schluep
notaires, Saint-Imier

vente d'une maison

L'**Hoirie Canton, à Saint-Imier,** offre à vendre de gré à gré l'immeuble qu'elle possède à la **rue Francillon 30,** comprenant maison d'habitation de 7 logements et 2 magasins avec arrière-magasin.
Valeur officielle : **Fr. 152 400.—.**
Contenance 225 m2.
Assurance contre l'incendie : **Fr. 110 200.—.**

Entrée en jouissance immédiate ou époque à convenir.

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire soussigné chargé de la vente.

Saint-Imier, le 10 décembre 1968.

Par commission :
P. Schluep, notaire

Essayez maintenant chez vous un
chauffage BUTAGAZ
rapide, économique, mobile, sûr, sans cheminée.

Avec chaque radiateur EVALUX (Fr. 188.–ou 395.–), payable sur demande en plusieurs mensualités, nous vous offrons

gratuitement

une charge de SHELL-BUTAGAZ de 13 kg. (Fr. 16.50), vous chauffant agréablement durant 80-150 heures.

Si ce chauffage ne répond pas entièrement à vos exigences, nous le reprendrons sans autre après

3 jours d'essai

NUSSLÉ S.A.
FERS – QUINCAILLERIE – OUTILLAGE
Grenier 5-7 **La Chaux-de-Fonds** Tél. 039/2 45 31

On demande à louer à La Chaux-de-Fonds petite

maison

comprenant 2 appartements de 3 ou 4 pièces et si possible jardin. Avec ou sans confort. Long bail.

Téléphone (039) 2 53 51 ou 3 70 52.

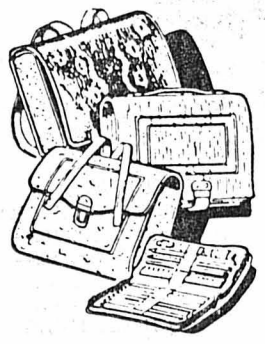

Cadeaux utiles
CH. WEBER
sellerie
maroquinerie
Fritz-Courvoisier 12

Le nouvel «INSTAMATIC 133-233» est arrivé

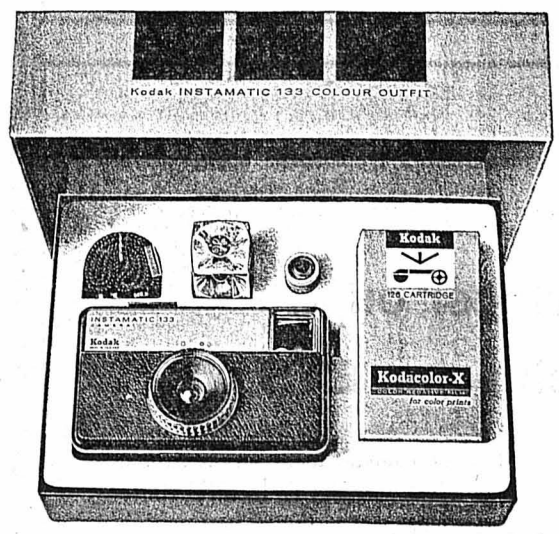

Il y a quelqu'un dans votre famille qui serait ravi de recevoir un appareil KODAK INSTAMATIC

Le superbe emballage-cadeau contient tout ce qu'il faut pour réussir de belles photos (aussi au flash):

1 caméra KODAK INSTAMATIC 133
1 cassette de film KODACOLOR X
1 cube-éclair
1 pile

Kodak

BERG

OPTIQUE - PHOTO - CINÉ

Avenue Léopold-Robert 64
Tél. (039) 2 43 20 La Chaux-de-Fonds

24 HEURES EN VILLE

Un sculpteur lauréat d'un prix de Genève

M. Martin Hirschy, sculpteur, vient d'obtenir pour la seconde année consécutive l'un des Prix de sculpture de la Ville de Genève.Fils de M. Charles Hirschy, lui-même bijoutier-orfèvre et sculp-St-Eloi. M. Hirschy a fait toutes ses études aux Beaux-Arts de Genève, et travaillé à la restauration des monuments genevois. Il est chargé actuellement d'un intéressant travail au Château de Neuchâtel, mais cette bourse d'étude lui permettra de poursuivre ses recherches.

ARRESTATION

La police locale a procédé à l'arrestation de G.S., né en 1945 manoeuvre, ressortissant italien, domicilié à La Chaux-de-Fonds qui venait de commettre un attentat à la pudeur avec violence sur la personne d'une jeune fille, âgée de 18 ans qu'il avait poursuivie dans la rue et attaquée au moment ou elle regagnait son domicile. G. S. a été incarcéré dans les prisons de La Chaux-de-Fonds.

L'affaire des trolleybus

Un dossier important

Nous avons reçu un très grand nombre de lettres concernant le déplacement de l'arrêt des trolleybus de la gare. Elles ont pris place dans un dossier à partir duquel nous effectuons une enquête et dont nous reparlerons très prochainement.

Bientôt un nouveau centre scolaire

Une « levure » a marqué, hier soir, la finition du gros œuvre du futur centre scolaire des Foulets. Destiné à servir tous les quartiers situés au sud du boulevard de la Liberté et des voies CFF à l'ouest du Grand-Pont, il comprend une aile de classes, un corps central dit d'administration, et une halle de gymnastique avec au rez-de-chaussée deux salles pour jardins d'enfants. Construction en charpente métallique agglomérée de bois et de ciment, le bâtiment a la possibilité d'être agrandi au sud. Une très belle réalisation qu'apprécieront tous les enfants habitant la périphérie ouest de la ville.

Contraire à la loi...

Le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds a tenu une audience hier, sous la présidence de M. Alain Bauer, assisté de M. Bernard Voirol, greffier.

S. A., commerçant à La Chaux-de-Fonds, et M. M., commerçant à Alep, en Syrie, sont poursuivis pour infraction à la loi fédérale sur les marques de fabrique et de commerce ainsi que pour infraction à la loi fédérale sur la concurrence déloyale. M. M. fait défaut, S. A. plaide non coupable, à juste titre semble-t-il. Prié d'exécuter une commande de montres pour la Syrie, S. A. l'envoya, en ayant pris toutes les précautions nécessaires pour ne pas enfeindre les lois. Il fit expédier des montres en ayant soin d'effacer la marque du fabricant. Malheureusement, les clients qui reçurent le colis ne se gênèrent pas pour réinscrire la marque. Ceci est contraire à la loi. De bonne foi, l'accusé nie avoir eu l'intention de frauder. Il a pris toutes les précautions nécessaires et plusieurs témoins et experts le prouvent.

D'autre part, une série de plaintes contre inconnu ont été déposées, il y a quatre ans. Individualisée, une plainte a été faite en février 1964, un défaut de procuration fut admis par le procureur général, la qualifiant de non valable. Une autre série de plaintes fut enregistrée mais prêtant comme les premières plus ou moins à confusion. Il s'agirait donc de déterminer celles qui sont valables de celles qui ne le sont pas. Sur cet imbroglio, le président du tribunal suspend la séance. Nous publierons le jugement ultérieurement.

La renaissance de la Guilde du film

Après « Shakespeare Wallah » le « Retour du fils prodigue »

La semaine passée, une première séance gratuite a réuni quelques centaines de guildiens, retrouvailles timides encore de cette « coopérative de spectateurs » qui entend renaître de ses glorieux souvenirs pour aider le public à comprendre et à aimer le cinéma, celui des connaisseurs mais celui aussi de la production commerciale de qualité. Le Ritz tient lieu de cénacle, cependant une collaboration s'est nouée avec tous les exploitants de salles, elle doit donner à la Guilde l'occasion de les soutenir efficacement lorsqu'ils projetteront des œuvres de valeur.

La Guilde cherche avant tout à regrouper ses troupes, essai sans vanité. Le succès de l'entreprise dépendra de la volonté commune des professionnels du spectacle et du public, et les intentions réciproques étant louables, on conçoit difficilement un échec qui nuirait à tout le monde : le cinéma ne peut plus se payer le luxe de rester banalement le divertissement des fins de semaine.

La séance de samedi dernier a, en premier lieu, été le prétexte à se retremper dans l'ambiance, celle d'aujourd'hui, consacrée au « Retour du fils prodigue » de Schorm — avnt-dernière projection de la période dite de lancement — est appelée à réchauffer encore les cinéphiles dont l'assiduité avait pu se relâcher.

Il ne s'agit pas de jeter de la pellicule aux yeux, mais de susciter l'intérêt par le choix de films qui offrent des sujet de réflexion tant sur le langage que le rôle du cinéma. Le « Shakespeare Wallah » de James Ivory qu'on a pu voir, souscrivait à ces deux conditions.

Le réalisateur américain a tourné, aux Indes, un film qui oppose une troupe d'acteurs anglais, « colporteurs de Shakespeare », rescapés nostalgiques du colonialisme, à la liberté adolescente d'un pays, de ses mœurs, de ses hommes. Lorsque l'« Union Jack » fut amené, la disparition de ses couleurs rehaussa celles de la civilisation autochtone. Dès lors le théâtre élisabéthain rejoignit l'arbitraire dans la culture indienne. Mais des acteurs, imprégnés de tradition, amis sincères de l'Inde, pouvaient-ils accepter cela, renoncer... Victimes refusant d'assumer la situation nouvelle, ils en subissent la désaffection.

C'est le problème de tous les déracinements traité sans esprit polémique. Ivory est resté spectateur et sa vision en retrait, laisse place au jugement intime. Quant à l'écriture, elle est insolite, parfois languissante, mais elle a cette suprême habileté d'épouser les rythmes de la vie qu'elle décrit.

Un très beau film réalisé en 1965 et avec lequel, trois ans plus tard, la Guilde a peut-être trouvé son deuxième souffle.

P. K.

Départ prochain de Benrus

M. F. Coquoz, directeur général de Benrus Watch Co, Suisse, nous communique : Notre maison a conduit des études approfondies pour déterminer les mesures à prendre en vue d'assurer le développement de l'entreprise. Ces études n'ont malheureusement pu ignorer les difficultés que l'on rencontre à trouver du personnel supplémentaire dans la région de La Chaux-de-Fonds. Elles ont néanmoins comporté l'examen systématique de toutes les possibilités de maintenir les ateliers de La Chaux-de-Fonds comme éléments formant un ensemble avec les usines de Montreux et d'Aigle en extension. Mais, les impératifs de la compétitivité ont montré que cette solution n'était pas réalisable sous cette forme et Benrus Watch a donc décidé d'assurer son développement dans le cadre de l'extension de ses usines de Montreux et Aigle. Elle y transférera, progressivement au cours des quelques mois à venir, les opérations faites actuellement à La Chaux-de-Fonds, ainsi que ses bureaux.

Toutes mesures ont été prises pour assurer l'activité du personnel de La Chaux-de-Fonds. Chaque personne qui y est actuellement occupée a du travail assuré dans les fabriques Benrus du bord du Léman ; la maison prend à sa charge les frais de déménagement et compense le coût apparemment plus élevé des loyers. Le personnel qui, pour des raisons compréhensibles, ne pourrait envisager le transfert recevra, outre l'habituelle gratification de fin d'année, une allocation spéciale et la direction de l'entreprise s'est mise en rapport avec les autres fabriques d'horlogerie de la place pour assurer le replacement de ce personnel. Vu la grande offre d'emploi qui règne à La Chaux-de-Fonds, ce replacement ne devrait pas poser de problèmes. Si toutefois il s'en présentait, la maison s'occuperait de chaque cas particulier.

Benrus Watch Co exprime par ailleurs dans ce journal ses remerciements pour la collaboration qu'elle a trouvée dans tous les milieux de La Chaux-de-Fonds et du canton au cours de si nombreuses années. Elle rend hommage à la ville qui l'a vue grandir, ville dont elle se plaît à relever l'esprit de travail et de loyauté.

fiscal. Bien entendu, et dans l'évolution constante du monde moderne, on ne saurait prétendre maintenir ou retenir dans le « giron horloger » toutes les forces vives qui s'y développent. L'essaimage industriel n'est, au surplus, pas né d'hier. Il est heureux qu'il se confine en Suisse.

Cependant, et si Vaud, Valais ou Fribourg peuvent se féliciter d'un apport consécutif aux possibilités offertes, l'avertissement ne saurait être négligé chez nous, où autorités, patronat et syndicats devront veiller au grain. Le départ de Benrus, favorisé par des conditions meilleures, est une sonnette d'alarme qui retentit au moment précis où les charges fiscales s'accumulent à la suite des réalisations entreprises tant dans les domaines hospitalier, qu'édilitaire, scolaire ou sportif. Les tâches qui s'imposent ne peuvent être évitées. Mais on constate par le fait que l'industrie a parfois intérêt à s'évader des grandes agglomérations.

Quoi qu'il en soit, si le traditionnel terroir horloger enregistre aujourd'hui un départ regrettable, il n'en maintiendra pas moins sa vitalité et sa force, assuré qu'il est de conserver une bonne partie de la main-d'œuvre libérée par Benrus et qui devrait trouver aisément à se replacer.

C'est le vœu que nous formulons pour toutes celles et tous ceux pour qui un changement n'est jamais agréable et qui avaient trouvé au sein de l'entreprise chaux-de-fonnière un emploi utile et un champ d'activité appréciable.

P. B.

La position officielle du Conseil communal

DEVANT LE FAIT ACCOMPLI

Hier soir, le Conseil communal, a donné une séance d'information au cours de laquelle il a commenté son point de vue, résumé dans un texte officiel.

Le Conseil communal communique :

Informé jeudi 12 décembre 1968 de la décision de Benrus Watch Co de transférer son entreprise de La Chaux-de-Fonds dans la région lémanique où elle dispose déjà de deux usines, le Conseil communal s'est réuni d'urgence dans la soirée pour prendre immédiatement tous les contacts qui lui ont paru indispensables pour faire face à cette situation imprévue.

Des entretiens avec la direction de l'entreprise, il ressort que la décision de départ est inéluctable. Il s'est alors assuré des possibilités de réemploi du personnel sur place dans les conditions les meilleures en collaboration avec les organisations professionnelles, à savoir le Syndicat patronal des producteurs de la montre, la FOMH et la Société suisse des employés de commerce.

Des premières démarches faites il résulte que les perspectives dans ce sens sont favorables. Le Conseil communal espère que le personnel devenant ainsi disponible saisira cette occasion pour contribuer au renforcement des entreprises dynamiques qui poursuivent leurs activités à La Chaux-de-Fonds.

Le Chancelier

Commentaires

Ce départ d'une importante entreprise causera une vive sensation en même temps que d'unanimes regrets dans la Métropole horlogère. Benrus Watch Co disposait d'un personnel total de 140 unités, se composant de 85 à 88 ouvriers et d'une cinquantaine d'employés. La fabrique s'était établie à La Chaux-de-Fonds en mars 1927 et n'avait cessé de se développer. Le siège central de la maison est aux USA. C'est la famille Lazrus qui avait présidé à sa fondation et à ses destinées. Entretenant d'excellentes relations avec l'ensemble de l'horlogerie suisse, contribuant à la prospérité de nos régions, Benrus a toujours refusé de s'associer aux campagnes protectionnistes qui ont été lancées contre notre grande industrie nationale sur le marché américain. On lui en savait gré! Les mutations diverses entraînées par les progrès de la technique et les modifications de structure, voire le manque de main-d'œuvre, causent parfois des révisions déchirantes. Celle-ci en est une. Regrettable en tous points, puisqu'en dépit des précautions prises pour son personnel par la maison établie dans les Montagnes neuchâteloises, son départ laissera un vide, tant du côté fabrication que d'apport économique, social ou

Marcel Marceau au Théâtre

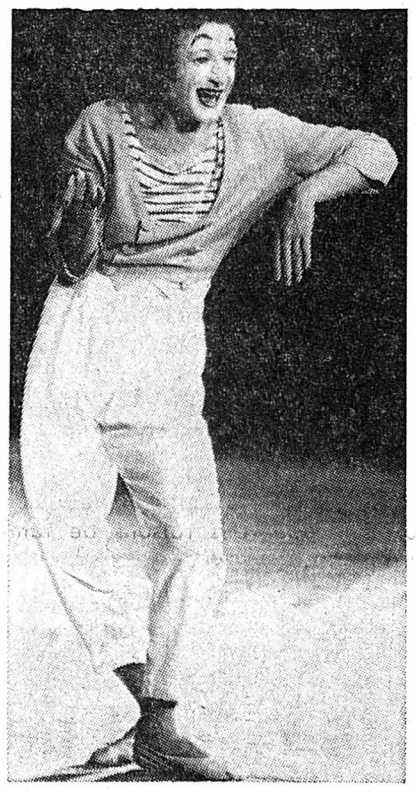

Marcel Marceau est incontestablement l'un des mimes les plus brillants du moment. Il a très largement contribué à la faveur de cet art, après un Chapelin ou un Decroux, en l'adaptant à une expression véritablement contemporaine.

Son personnage est devenu le pendant poétique, l'ombre mouvante de l'homme de la rue ou du banquier. Une maîtrise corporelle absolue, l'éloquence du mouvement, la vérité du geste jusqu'aux imperceptibles frémissements, un sens très aigu de la composition plastique sculptent dans le silence et le vide les circonstances de la vie.

A plusieurs reprises déjà, Marceau s'est produit à La Chaux-de-Fonds et son spectacle, qui va de l'humour le plus débridé à la gravité, a cette incomparable qualité de mêler en un tout harmonieux la virtuosité corporelle, le dépouillement du langage et le panache de l'imagination.

Notes d'un passant

Suite de la première page.

Tels sont les échos que j'ai recueillis, en plus de quelques variantes.

On savait déjà que le progrès est un rouleau compresseur qui écrase l'originalité.

Une fois de plus, l'individualisme fera les frais de l'opération.

Quant au client, il attend de voir ce qui se passera.

Et si d'aucuns veulent m'écrire ce qu'ils en pensent, ça m'intéressera toujours. (Avec la discrétion d'usage.)

Pour l'instant, j'estime en avoir assez dit.

Santé !

Le père Piquerez.

Etat civil

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

Naissances

Perrenoud Stéphane, fils de Michel, constructeur de machines, et de Josiane née Sandoz. — Oppliger Sophie, fille de Fernand-Gilbert, agriculteur, et de Marcelle-Françoise née Bauer. — Wisard Nadia, fille de Maurice, chef magasinier, et de Jocelyne-Marguerite-Suzanne née Rohr.

Mariages

Fehlmann Alain-Roger-Max, employé de bureau, et Prillard Sylviane-Raymonde-Jacqueline. — Zumbrunnen Michel-André, faiseur d'étampes, et Ballestrin Daniela. — Madiai Leonardo, boulanger, et Robert Josiane-Marguerite. — Pandante Silvano-Pietro, charpentier, et Gressani Maria-Angela. — Gorrite Rafael, coiffeur, et Duran Gloria. — Henry Jean-Jacques, jardinier paysagiste, et Hoffmann Eliane-Michèle. — Pilot Alain-André-Henri, mécanicien, et Voirin Annie-Virginie-Alice. — Chenaux André-Joseph, cartonnier, et Steinmann Françoise-Hélène.

Décès

Georges Joseph-Ariste-Charles, né le 8 juin 1898, veuf de Regina née Lossli. — Favre née Migliorini Luigia-Maria, employée de commune, née le 22 mars 1909, veuve de Favre Florian-Armand.

MEMENTO

La Chaux-de-Fonds

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Patinoire : 20 h. 15, Noël sur glace.
Galerie du Manoir : 10 peintres.
Musée d'histoire : 14 h. à 16 h.
Musée d'histoire naturelle : 14 h. à 16 h. 30.
Musée des Beaux-Arts : 10 h. à 12 h., et de 14 h. à 17 h.
Musée d'horlogerie : 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h.
Centre scolaire des Forges : 10 h. à 12 h., 14 h. à 18 h., exposition « L'art de l'écriture ».
Bibliothèque : 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h., exposition « Autour de la grève générale de 1918 ».
Pharmacie d'office : jusqu'à 22 heures, Nussbaumer, Léopold-Robert 57. Ensuite cas urgents tél. No 11.
Service d'urgence médicale et dentaire : Tél. No 2 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)
Feu : Tél. No 18.
Police secours : Tél. No 17.

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Parc des sports : 14 h. 30, La Chaux-de-Fonds - Servette.
Théâtre : 20 h. 30, Le mime Marcel Marceau.
Musée d'histoire : 10 h. à 12 h., 14 h. à 16 h.
Musée d'histoire naturelle : 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h.
Musée des Beaux-Arts : 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h.
Centre scolaire des Forges : 10 h. à 12 h., exposition « L'art de l'écriture ».
Musée d'horlogerie : 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h.
Pharmacie d'office : jusqu'à 22 heures, Nussbaumer, Léopold-Robert 57. Ensuite, cas urgents, tél. au No 11.
Service d'urgence médicale et dentaire : Tél. No 2 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)
Feu : Tél. No 18.
Police secours : Tél. No 17.

COMMUNIQUÉS

Maison du Peuple.

Après plus de douze ans, le voilà qui revient à La Chaux-de-Fonds, dans ces montagnes qui lui rappelleront son Canada. Félix Leclerc, le timide, le sauvage mais le merveilleux poète des grands espaces, auteur du « Petit bonheur », de « Moi mes souliers » et de tant d'autres succès chantera ce soir à la Maison du Peuple pour notre grand plaisir à tous. Deux générations admirent ce remarquable artiste, deux générations viendront lui témoigner sa sympathie.

Voir autres informations chaux-de-fonnières en page 7

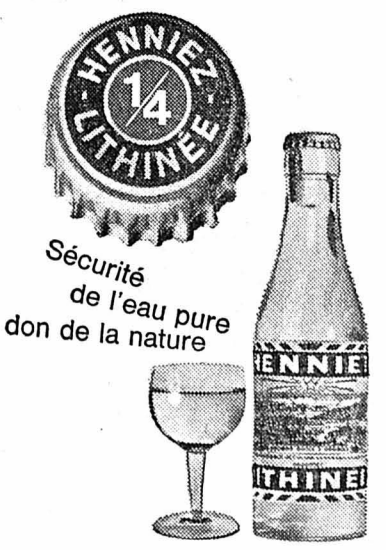

HENNIEZ-LITHINÉE S. A. Sources minérales

1 million

d'abonnés à la télévision

Une belle étape

dans l'histoire de la télévision suisse. 1 million d'abonnés - quel succès imposant pour les services de la télévision suisse! Nous les en félicitons cordialement!

Loewe Opta

est du nombre des marques dominantes de téléviseurs en Suisse. La proportion impressionnante, dans ce million, des propriétaires satisfaits de téléviseurs Loewe Opta en est la preuve.

La Suisse romande

a besoin de téléviseurs multi-standards. Loewe Opta en met au point et en construit spécialement pour la Suisse depuis 15 ans. Une vaste expérience dans la recherche et la fabrication assurent à cette spécialité Loewe une qualité supérieure et un fonctionnement sûr, aujourd'hui et à l'avenir.

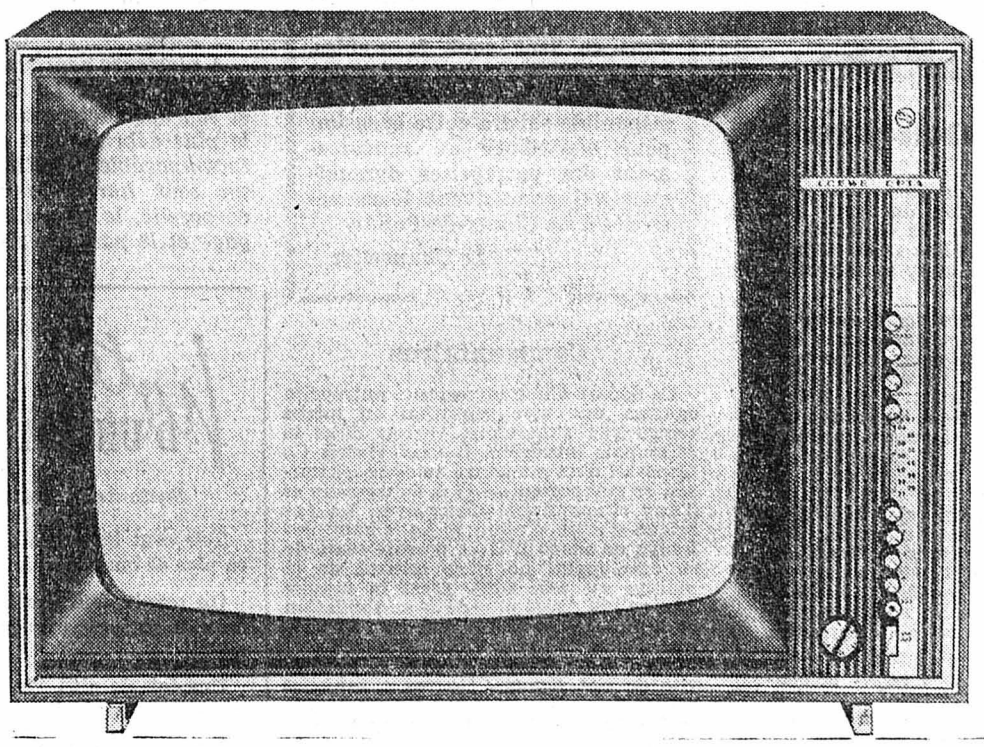

Le monde chez soi grâce à Loewe Opta

LOEWE OPTA

Demandez le prospectus détaillé dans votre magasin spécialisé. Agence générale: Dewald SA, 1000 Lausanne/ 8038 Zurich

Le nouveau dossier de l'Hôpital est ouvert

«L'Impartial» s'est-il trompé? L'Hôpital nous répond

Le 9 décembre, nous avons publié un article intitulé « Intolérable déficit de l'Hôpital » ; il nous vaut aujourd'hui une réponse du directeur de cet établissement et du conseiller communal qui préside la Commission administrative. Nous la publions sans commentaire, d'autant plus qu'elle a été envoyée à d'autres journaux avant que nous la recevions. Nous en avons éliminé les passages désobligeants. Le Conseil général siégera le 19 décembre ; tous les groupes politiques voteront vraisemblablement le budget. Ce vote correspondra-t-il à ce que les contribuables attendent ? Nous n'anticiperons pas. Et c'est précisément ce qui nous permettra de revenir sur le déficit de l'Hôpital. (P. Ch.)

— Plus un hôpital est important, plus ses services sont diversifiés et plus le coût d'exploitation par journée de malades est élevé.

— La construction de notre hôpital résulte d'un choix entre certaines données de base qui entraînent comparativement à d'autres établissements, des frais d'exploitation plus élevés. Nous pensons notamment au grand nombre de chambres à deux lits ainsi qu'aux dispositions appliquées concernant l'hygiène qui sont autant de factures de confort et de sécurité pour les malades.

—L'évolution de la médecine est un phénomène auquel on ne peut raisonnablement s'opposer, car il y va du bien-être et de la santé du public, et cette progression constante se traduit inévitablement par une augmentation des frais d'hospitalisation.

—Concernant les frais de main-d'oeuvre, notre hôpital est soumis à une réglementation communale qui prévoit une classification du personnel; la direction de l'hôpital est donc tenue de respecter cette classification.

La comparaison que vous avez établie entre l'hôpital de La Chaux-de-Fonds et celui des Cadolles n'est pas valable pour les raisons suivantes :

—Il est faux d'affirmer que les deux établissements totalisent le même nombre de journées de malades, puisque pour le dernier exercice d'exploitation allant du 1er novembre 1967 au 31 octobre 1968, Les Cadolles ont atteint 73.671 journées de malades et La Chaux-de-Fonds 102.247.

—Les dépenses d'exploitation hôtelière de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds comprennent les dépenses pour les malades auxquelles s'ajoutent les dépenses pour le personnel (logement et restaurant). Or, pour l'hôpital des Cadolles, les dépenses pour le personnel ne sont pas prises en considération et font l'objet d'un compte séparé.

—Le nombre de journées de malades en privé et demi-privé représente pour Les Cadolles 31,5 pour cent au total et pour La Chaux-de-Fonds 12,4 pour cent seulement.

Ces indications méritent quelques commentaires :

—La plupart des tarifs d'hospitalisation (pension, analyses, radiographies, autres soins) nous sont imposés et sont inférieurs aux frais réels de l'hôpital; il va donc de soi que le déficit d'exploitation augmente avec le nombre de journées de malades.

—On a voulu à La Chaux-de-Fonds un établissement très marqué par son caractère social, en ce sens que les malades de salle commune bénéficient d'un confort que l'on peut qualifier d'exceptionnel. Cela explique le nombre de journées de malades en privé et demi-privé relativement faible, qui se traduit aussi par une diminution des recettes correspondantes. Par contre, les frais d'exploitation ne diminuent pas du fait de cette situation. Il est ainsi inévitable que le déficit augmente. —Le fait d'avoir moins de malades privés et demi-privés oblige notre établissement, s'il veut disposer d'un corps médical jouissant de la réputation que chacun lui reconnaît, à servir à nos médecins des traitements fixes comparativement plus élevés que ceux alloués par d'autres établissements offrant à leurs médecins la possibilité de compléter leurs revenus par un nombre plus grand de malades privés.

Pour terminer, nous aimerions ajouter quelques remarques destinées à faire ressortir le caractère particulier de notre hôpital :

—Pour établir une idée valable du nombre de personnes employées dans un hôpital, on compare l'effectif du personnel au nombre de lits en service. A La Chaux-de-Fonds, le budget 1969 prévoit 1,24 membres du personnel (toutes les catégories d'activités étant prises en considération), par lit de malade. En raison des spécialités médicales de notre établissement, du confort que l'on y rencontre, on peut considérer ce chiffre comme étant relativement faible comparé à d'autres. Signalons qu'un hôpital cantonal universitaire de Suisse romande occupe 2,5 personnes par lit de malade, soit le double de chez nous.

—L'hôpital de La Chaux-de-Fonds se trouve dans une situation particulière : l'éloignement de notre région des centres hospitaliers universitaires confère à notre établissement une importance et des responsabilités accrues, dépassant largement le cadre communal.

—En raison de sa situation géographique et de son importance, notre établissement doit maintenir continuellement une équipe spécialisée à disposition, pour faire face aux urgences. A Neuchâtel, les 3 hôpitaux existant se partagent cette responsabilité en l'assumant une semaine sur trois.

A la nouvelle Galerie du Ma...noir et blanc

Dix graveurs et l'unité d'une technique

Une Anglaise, Mlle Brooke, et un Français, Salins. Nous appartenons à l'Ecole d'art de Nancy, mais est-ce un style ? (Photo Impartial)

Une nouvelle exposition s'est ouverte, hier soir, à la Galerie du Manoir, où dix graveurs, jeunes de naissance mais surtout de style, exposent leurs œuvres. Castillo, Veira da Silva, Uhry, Baier, Bertholo, Asse, Rancillac, Lam, Brooke, Salins, ce sont des nationalités mêlées, Espagnols, Portugais, Français, Anglais, Suisse même (!). Cependant, qu'importent les provenances lorsque la qualité dément les régionalismes ? L'unité de technique et derrière elle, les parentés d'expression se révèlent et s'imposent car la gravure oblige les artistes au dépouillement. On ne triche pas avec elle, entre le noir et le blanc, toutes les nuances de gris assouplissent le trait, donnent à la matière une consistance, la profondeur d'un langage infini.

La gravure est une sévère expérience artistique, ne s'y répand pas qui veut, il faut la dominer jusqu'au naturel pour la rendre expressive. La nouvelle Galerie du Manoir présente des virtuoses et quelques timides, mais il se dégage de ces carrés de papier déchirés d'encres de mouvements et de masses, une grande unité d'écriture. Dix artistes ont choisi ce procédé pour dire avec plus de subtilité qu'à l'aide d'une palette leur discours d'infini et concrétiser leur quête d'un absolu.

L'un d'eux nous confiait, hier soir : « J'étudie cette technique mais j'aimerais devenir un publicitaire, à la manière suisse, un homme qui sache être simplement efficace. »

Et devant notre étonnement de l'entendre mettre ses efforts scolaires au service de la « publicité » au détriment d'un art plus spontanément désintéressé, il nous rétorqua un « Pourquoi pas » que nous livrons à la réflexion de ceux qui auront la sagesse d'aller découvrir les souplesses d'une galerie du Ma...noir et blanc.

P. K.

Le Conseil général du Locle adopte le budget 1969

Le Conseil général loclois a siégé hier soir sous la présidence de M. Claude-Henri Chabloz, en présence des conseillers. Il a tout d'abord examiné le budget pour 1969, dont notre journal a déjà parlé en détail, et qui prévoit un boni de 31.200 francs sur un total de recettes de 14.788.485 francs. Les amortissements comptables légaux s'élèvent à 984.600 francs. Les rentrées fiscales ont été estimées à 8.950.000 francs. Le poste le plus important du chapitre des dépenses est celui de l'Instruction publique qui atteint 3.274.000 francs.

D'emblée les groupes politiques expriment leur satisfaction et, avec quelques remarques, donnent leur accord. MM. Robert Castella (soc.), Pierre Faessler (PPN) et Jean Blaser (POP) parlent au nom des partis. M. Charles Huguenin (POP) intervient également pour défendre la situation des personnes âgées qui bénéficiaient jusqu'ici de l'aide complémentaire à la vieillesse.

Puis M. Jean-Pierre Renk (cc) fait une déclaration sur le budget et la question des locaux scolaires. Nous y reviendrons prochainement.

Après l'exposé de M. Renk, MM. Blaser et Eisenring répondent à quelques questions posées par les conseillers cités plus haut. Puis le Conseil général passe à l'examen détaillé du budget. La question de la modalité des emprunts futurs, le problème des mesures prises par le gouvernement français à l'égard des frontaliers, l'éparpillement des locaux scolaires dans divers immeubles de la ville, la majoration de la subvention accordée à la paroisse catholique (accordée), l'évolution des rapports existant entre Le Locle et ses villes jumelles (Kadack et Gérardmer), le montant de la subvention communale en faveur du TPR, la nécessité de trouver enfin de nouvelles possibilités de ravitaillement en eau potable, furent les points essentiels de la discussion.

Finalement le budget de la ville a été accepté sans opposition.

Vente de terrain

Le Conseil a voté sans opposition la vente d'une parcelle de 1300 m2, à la Côte de la Jaluse, à M. Michel Jeanneret, au prix de 4 fr. 50 le m2. Ce terrain est destiné à la construction d'une maison familiale.

Demandes de crédits

a) Pour la participation à la création d'une usine régionale d'incinération des ordures à La Chaux-de-Fonds et l'adhésion de la Commune du Locle à la Société Cridor SA.

Bien que ce projet arrive à un moment défavorable pour la ville du Locle, son intérêt a retenu l'attention de tous les groupes qui lui réservent un accueil positif. Seul le POP estime l'emplacement défavorable.

La participation au capital social sera de 20.000 francs au maximum. La garantie accordée sur les emprunts de la société portera sur un montant de 1,600.000 francs.

La participation annuelle aux charges de ces emprunts s'élèvera au maximum à 106.000 francs.

Le renvoi à une commission ayant été refusé par 26 voix contre 6 (POP), l'arrêté est accepté sans opposition.

b) Pour le remplacement de la conduite forcée de la Combe-Garot.

Il s'agit ici d'un crédit de 277.000 francs, représentant les 13/35es du montant total des travaux.

Cette affaire en attente depuis de nombreuses années, va trouver enfin une solution. La conduite date de 1896 et il est grand temps de la remplacer. Le Conseil général en est conscient — comme le fut aussi celui de La Chaux-de-Fonds — et le crédit est accordé sans opposition, après explication de M. René Felber, président de la ville.

Interpellation

M. Alain Matthey (PPN) interpelle le CC au sujet d'une réponse faite dans un journal politique par un conseiller communal, à une motion déposée par l'interpellateur et qui n'a pas encore reçu de réponse de la part du Conseil communal. Ce dernier n'estime-t-il pas qu'une telle manière de faire est inadmissible ?

M. Felber précise que le conseiller communal en question n'a donné que son opinion personnelle, alors que le problème soulevé par la motion était déjà fort discuté en public. L'attitude de M. Blaser (qui n'a d'ailleurs pas signé l'article en question) ne peut donc être condamnée. Il en serait autrement si des considérations émises lors d'une séance du CC avaient été divulguées.

L'interpellateur se déclare particulièrement satisfait.

Motions

M. Blaser, CC, répond à la motion de M. Alain Matthey et à celle de M. Laurent Donzé, concernant le problème posé aux propriétaires par la suppression des fosses et le raccordement à la conduite principale. La motion de M. Donzé peut être acceptée sans autre pour étude, tandis que celle de M. Matthey pose des problèmes compliqués et nombreux et elle demande le renvoi à une commission. Malgré les réserves qu'il a à faire concernant toute augmentation des subventions communales, le CC ne s'oppose pas formellement à ce que la motion de M. Matthey soit acceptée pour étude.

La motion de M. Donzé est acceptée par 23 voix et celle de M. Matthey refusée par 15 voix contre 14.

M. Castella développe ensuite une motion concernant la nécessité de réserver des emplacements en ville pour des jardins publics et places publiques. Nous y reviendrons.

R. A.

Voir autres informations locloises en page 9

Avez-vous tendu la main
aux malades de Lavigny ?
L'Institution de Lavigny, à Lavigny
c. c. p. 10-25973, vous dit d'avance
MERCI ! 25203

PAYS NEUCHATELOIS

Bôle: frairie d'automne des Vignolants

Entre le chancelier et le grand maître des clefs du coffre, le nouveau gouverneur et le maître des clefs de la cave, les nouveaux représentants de Bôle.

La compagnie des Vignolants du vignoble neuchâtelois a tenu hier sa dix-huitième Frairie d'automne à Bôle et au château de Boudry, son chef d'ordre. C'est par la séance administrative tenue à l'ancienne école de Bôle qu'a débuté cette noble rencontre. Elle a permis au chancelier Jean-Pierre Baillod de présenter son rapport dans lequel il a rappelé non seulement les divers événements de l'année écoulée, mais aussi les buts de la Confrérie, dont le premier est de maintenir entre les communes viticoles du Vignoble une solide amitié. Le Grand maître des Clefs du Coffre a ensuite présenté son rapport, soulignant avec plaisir que près de 5500 francs ont été offerts en 1968 pour le Fonds du musée du château de Boudry.

C'est enfin la passation des pouvoirs qui sont transmis des représentants de Gorgier, où s'est tenue la Frairie d'automne du 6 décembre 1967, à ceux de Bôle. Le nouveau Gouverneur et le Maître des Clés sont revêtus des habits traditionnels frappés aux armoiries du village.

Mais la soirée ne fait que commencer pour les Compagnons Vignolants, gentishommes de la clef, mainteneurs, bienfaiteurs et protecteurs du Musée de la vigne et du vin. Une dégustation des crus de Bôle dans deux caves du village, suivie de l'agape confraternelle servie au château de Boudry, au cours de laquelle est présenté un film de Cédric Troutot, donneront aux Vignolants bien des heures de plaisir et de joies. (Il)

Voir autres informations neuchâteloises en page 11

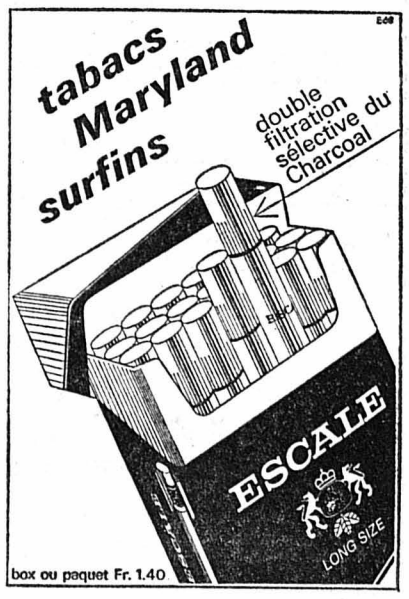

CINÉMA
CASINO
LE LOCLE

Ce soir à 20 h. 30, dimanche en matinée à 14 h. 30 et en soirée à 20 h. 15
Un grand film de PIERRE DEFERRE, avec
JACQUES PERRIN, EVA RENZI, DANIÈLE GAUBERT, YVONNE CLECH

LE GRAND DADAIS

Une comédie dramatique illustrant l'histoire de la nouvelle jeunesse et sa révolte
Scope et Eastmancolor — Admis dès 18 ans

Sabato 14 e Domenica 15 Dicembre alle ore 17

TENESSE IL VENDICATORE

Con JOHN PAYNE, RONALD REAGAN
RHONDA FLEMING, COLEEN GRAY

Scope-Colore — 16 anni

Location à l'avance au magasin de tabacs Simone Favre, Daniel-JeanRichard 33, tél. 5 32 66

CINÉMA
LUX
LE LOCLE

Dès ce soir et jusqu'à mardi soir. Matinée dimanche à 14 h. 30 en cas de mauvais temps
UNE NOUVELLE GUERRE DES ONDES

LE RAYON INFERNAL

Avec GORDON SCOTT et SILVIA SOLAR
Un film d'action où l'intérêt ne faiblit pas un instant et où toutes les péripéties sont ultra mouvementées
Admis dès 16 ans

En couleurs — La salle en vogue — Location à l'avance tél. 5 26 26

Sabato 14 e Domenica 15 Dicembre alle ore 17

LITTLE RITA NEL WEST

Con RITA PAVONE, TEDDY RENO

Scope-Colore — 16 anni

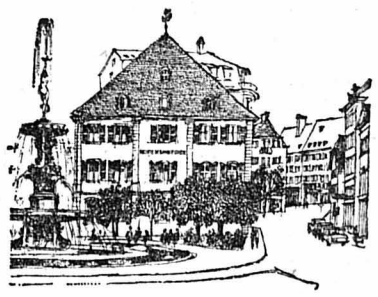

La Chaux-de-Fonds

1918-1968

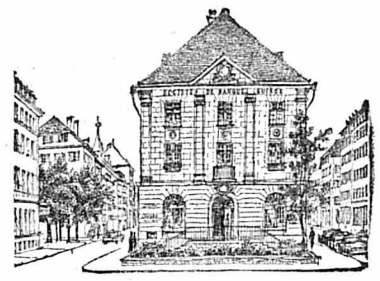

Le Locle

Un demi-siècle de présence dans les Montagnes neuchâteloises au service de chacun

1872

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Schweizerischer Bankverein — Swiss Bank Corporation

Plus de 100 sièges et succursales en Suisse et à l'étranger

SAINT-SYLVESTRE

Pour passer de 1968 à 1969
dans une ambiance sympathique
un réveillon au

RESTAURANT du COL FRANCE

vous enchantera.

Prière de réserver — Tél. Villers 0040

A vendre

VW Variant 1500

modèle 1963, en parfait état, moteur neuf. Livrée expertisée. Fr. 3800.—. Facilités de paiement. S'adresser au Garage du Jura, W. Geiser, La Ferrière, tél. (039) 8 12 14.

RESTAURANT DU CASINO
LE LOCLE

CE SOIR

TRIPES
à la Neuchâteloise

Prière de réserver, tél. (039) 5 13 16

On cherche

un plongeur

une fille ou garçon d'office

HOTEL DES TROIS ROIS
LE LOCLE, tél. (039) 5 14 81

LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES, Succursale G
2400 LE LOCLE, Concorde 31

cherchent pour entrée tout de suite ou date à convenir

mécaniciens machinistes

mécaniciens faiseurs d'étampes

régleurs de machines

Faire offres ou se présenter à la Direction de l'entreprise.

Les SERVICES INDUSTRIELS de la COMMUNE DE COUVET

cherchent

1.
HOMME DE CONFIANCE,

de préférence appareilleur, comme **responsable du service des eaux** et releveur de compteurs
il sera tenu compte des qualifications des candidats

2.
APPRENTI MONTEUR-ÉLECTRICIEN,

pour le printemps 1969.

Les offres manuscrites sont à adresser au Conseil communal, 2108 Couvet.

LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE

Intéressante conférence sur le laser à la Société des officiers

Qui dit laser pense immédiatement « rayon de la mort et James Bond » mais rares sont ceux qui comprennent les procédés techniques auxquels il se rapporte. Pour permettre à ses membres d'avoir des notions plus claires sur cette étonnante découverte de la science moderne la Société des officiers, que préside le Capitaine Gérard Droz, avait fait appel à deux spécialistes MM Balmer, ingénieur et Mudry venant tous deux de la maison Djévahirdjian de Monthey, une des plus importantes fabriques de pierres de synthèse.

Dans un court historique M.Mudry retraça les étapes de la maison, étapes qui sont celles de la découverte du principe de synthèse par Auguste Verneuil en 1892 qui adressa son rapport à l'Académie des Sciences, rapport qui ne fut décacheté qu'en 1902. Dès cette date M. Djévahirdjian prévoit l'avenir industriel de cette découverte et il établit finalement son usine à Monthey, à proximité d'une grande voie ferrée, d'une usine chimique qui a de l'hydrogène en sous-produit et parce qu'on y parle le français ! Usine qui se développe, et dont la production réservée pour un tiers à la bijouterie est destinée également à l'horlogerie (la maison équipe une montre suisse sur deux de pierres) et à l'électronique. La maison prend un nouveau virage en 1960 lors de la découverte du rayon laser, dont le rubis est la base, et réussit à livrer, deux mois après, les premiers cristaux permettant de concrétiser la découverte de Meimann.

M. Balmer, savant modeste et plein d'humour, au moyen de graphiques sur le tableau noir, de formules, de dessins, entraîna son auditoire singulièrement attentif dans la ronde effrénée et ordonnée des électrons. Il parla de ces notions complexes d'absorption, transmission concentration de l'énergie pour expliquer le rôle du rubis dans la naissance d'un rayon laser.

Par des expériences réalisées sous les yeux des auditeurs il rendit plus perceptible encore la puissance d'un laser, en perçant une lame de rasoir, en faisant éclater un ballon de baudruche à distance.

Quel est l'intérêt militaire du laser ?

Puisqu'il s'adressait à des officiers M. Balmer devait traiter cet aspect du problème. Sa réponse fut catégorique : l'arme offensive au moyen du laser est une utopie, car il est impossible de concentrer le rayon cohérant qui sort de l'appareil et qui ne suffit pas à tuer. Il faudrait créer une optique nouvelle ou, pour combattre, coller une lentille à l'ennemi. Pour tuer un homme à 300 mètres au moyen d'un fusil à laser l'énergie nécessaire serait transportée dans un camion suivi de quatre remorques munies de génératrices.

Mais ce rayon qui amène directement dans le 21ème siècle a déjà des utilisations extraordinaires, en télémétrie par exemple où, dans une mesure les Japonais sont arrivés à une erreur de 30 cm sur 30 km, dans la mesure, par ciel clair, de la couche de neige sur les montagnes, dans le téléguidage par radar optique des avions à l'atterrissage, dans la photographie tridimentionnelle sans objectif, dont une des plus belles applications est la projection sur grand écran d'une opération chirurgicale où l'on peut suivre l'opération depuis des endroits différents selon l'angle d'où on voit l'écran.

Cette passionnante conférence ouvrait une lucarne sur une découverte qui en est encore à ses débuts et le conférencier fut chaleureusement applaudi de tous les participants.

M.C.

Après la lettre ouverte écrite par les professeurs de l'Ecole secondaire

Précisions de la Commission scolaire

Suite à la publication d'une lettre ouverte des membres du corps enseignant aux parents des élèves de l'Ecole secondaire, le bureau de la Commission scolaire tient à préciser les points suivants :

1. Sollicitée de donner son avis quant à l'opportunité de construire rapidement un nouveau collège de 14 classes environ, pour faire face aux besoins en locaux des années 1970-71, le collège secondaire à l'étude actuellement ne pouvant être terminé avant 1972, la Commission scolaire a admis, à la majorité de ses membres, que cette solution paraissait la meilleure, pour autant qu'elle ne retarde en rien la construction du collège secondaire.
Ce vote ne constitue qu'un préavis positif, mais n'engage la Commission scolaire quant au lieu, au type de collège et à son nombre de classes. Par contre, la condition de ne pas retarder la construction de l'Ecole secondaire est impérative.
2. Ce nouveau collège ne serait de toute façon ouvert qu'en 1970, non pas en 1969, comme publié.

La Commsision scolaire est parfaitement consciente des problèmes exposés par la lettre du corps enseignant. Son rapport, déposé au début de 1967, au Conseil communal, est là pour le prouver et proposait une solution efficace et le moins onéreuse possible.

Les autorités scolaires continuent à travailler pour résoudre les problèmes préoccupant le corps enseignant et qui nous concernent tous.

Quand les gosses poussent comme les champignons !

Les chiffres parlent clairement et rien n'est plus éloquent qu'une bonne statistique. Considérant la courbe de l'augmentation de la population au Locle, on constate qu'en 1940 (à peine plus d'un quart de siècle en arrière) la ville comptait 11.260 habitants. Vingt années plus tard, en 1960, le cap des 13.000 était largement dépassé, en 1961 celui des 14.000, d'où une progression constante faisant atteindre les 15.000 habitants en 1967. Et ce mouvement ascendant continue.

En regard de cette statistique, il convient de placer parallèlement celle des naissances où l'on constate une augmentation correspondant à l'augmentation de la population soit 121 naissances en 1940 et 247 en 1967. Pour la prochaine entrée des élèves au printemps, on attend un contingent de 270 enfants.

61 classes en ville

Si l'on veut maintenir un effectif normal dans chaque classe avec une moyenne oscillant entre 24 et 27 élèves, le nombre des entrées augmentant, le total des classes ouvertes suivra le même rythme.

Pour l'école primaire en 1950, 1073 élèves se répartissaient dans 41 classes ; en 1955, 1424 élèves occupaient 54 classes, au début de l'année scolaire 1968-1969, 1496 élèves inscrits avaient nécessité l'ouverture de 61 classes dont 45 pour l'école primaire et 16 pour l'enseignement préprofessionnel, se répartissant dans 6 collèges. L'ouverture du nouveau collège de La Jaluse avait permis de supprimer les classes du collège Daniel-JeanRichard, de Sylvain-Mairet et de l'Hôtel de Ville qui furent remises à l'Ecole secondaire et l'une d'elles au jardin d'enfants.

Toutes les classes purent être logées, ce qui n'a pas résolu le problème des locaux scolaires, ceux-ci étant occupés à 100 pour cent et de nouvelles classes étant prévues pour 1969.

Une crue dans un cours d'eau se fait sentir de la source à l'aval. De même, l'augmentation des effectifs à l'école primaire aura son contrecoup à l'Ecole secondaire qui compte actuellement 473 élèves, (Ecole secondaire et Ecole de Commerce). Ces chiffres, réjouissants pour le rajeunissement moyen de la population, n'en posent pas moins de très gros soucis et problèmes aux autorités communales, malgré la construction poursuivie de collèges de quartiers et l'érection du collège secondaire, à l'étude, et dont la réalisation a été reportée à la suite du référendum populaire qui refusait l'emplacement choisi des Fiottets.

Tout le monde en est bien conscient, le problème des locaux scolaires est crucial, mais dans une ville qui se développe, ce problème existe toujours.

MEMENTO

Le Locle

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Cinéma Casino : 20 h. 30, Le grand dadais ; 17 h., Tennesse il Vendicatore.
Cinéma Lux : 20 h. 30, Le rayon infernal ; 17 h., Little Rita nel west.
Musee des Beaux-Arts : 14 à 18 h., exposition Claude Loewer
Pharmacie d'office : Mariotti, jusqu'à 21 h., ensuite le tél. No 17 renseignera.
Permanence médicale et dentaire : Tél. No 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'urgence et en l'absence du médecin de famille.)

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Cinéma Casino : 14 h. 30, 20 h. 15, Le grand dadais; 17 h., Tennesse il Vendicatore.
Ciné Lux : 14 h. 30, 20 h. 30, Le rayon infernal ; 17 h., Little Rita nel west.
Musée des Beaux-Arts : 10 à 12 h., 14 à 18 h., 20 à 22 h., exposition Claude Loewer.
Pharmacie d'office : Mariotti, 10 h. à 12 h. 15, 18 h. à 19 h., ensuite le tél. No 17 renseignera.
Permanence médicale et dentaire : Tél. No 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'urgence et en l'absence du médecin de famille.)

Les Brenets

Ciné Rex : samedi, 20 h. 30, Le pacha.

COMMUNIQUÉS

Au cinéma Casino : «Le grand dadais».

Comme tous les enfants gâtés d'Europe, Alain Quesnard a tout pour être heureux : une école d'ingénieurs et la douce Emmanuelle l'attendent... Une mère ausi, et de la race trop aimante des veuves régnant par les souvenirs. Il n'en faut pas plus pour se sentir exclu et entrer dans la vie comme on se venge. Dans le box des accusés où il paie sa puberté, Alain commence à comprendre qu'il faudra vieillir. Il le dit avec l'humour des vraies pudeurs blessées. Un grand film de Pierre Granier Deferre avec Jacques Perrin, Eva Renzi et Danièle Gaubert. Ce soir à 20 h. 30, dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 15. Admis dès 18 ans.

Feu dans un atelier

Hier à 13h30, le feu s'est déclaré dans l'atelier de M. P.K., Bellevue 10. Alors que le moteur d'une machine tournait, il s'est grippé, sans doute par manque d'huile. L'échauffement ainsi produit, a mis le feu au bobinage.

Après quelques minutes d'intervention, les Premiers secours ont réussi à maîtriser les flammes. Le moteur est hors d'usage, les rideaux sont brûlés et l'encadrement des fenêtres, les parrois et le plafonds sont noircis.

Lac des Taillères
Patineurs, attention !

Dès que le lac des Taillères est gelé, les sportifs accourent de toutes parts pour patiner. Qu'ils soient toutefois très prudents puisqu'à 20 mètres du bord, côté forêt, on vient de déceler un trou de 1m. carré. Des mesures ont été prises pour signaler le danger. Les téméraires qui feraient fi des recommandations sont prévenus : c'est à leur risque et péril. En effet, l'ENSA, propriétaire du lac, décline toute responsabilité. Alors, prudence !

Accrochage

Hier à 12h. une collision s'est produite à la rue de France entre les voitures conduites par M. G.P. et M. D.V. Dégâts matériels.

Chute d'un cyclomotoriste

Hier à 13h10, au Col-des-Roches, à la hauteur de la gare CFF, un cyclomotoriste M. F.B. a été renversé par la voiture conduite par M. L.V. Il a été légèrement blessé à la jambe.

LES PONTS-DE-MARTEL

Succès d'une exposition

L'exposition du peintre André Schumacher a remporté un très beau succès. Nombre de visiteurs de l'extérieur et du lieu se sont rendus à la Salle Sandoz pour venir admirer les belles toiles présentées dont plusieurs ont été achetées séance tenante : preuve en est l'attrait qu'elles exercent sur ceux qui désirent en orner leur foyer et qui aiment avoir sous les yeux un paysage du Haut-Jura ou du marais croqué en toutes saisons et aux diverses heures de la journée, en ce pays où la lumière est étonnante et bien faite pour inspirer l'artiste. (sd)

Sur la pointe des pieds

Quand on entend du folklore de chez nous, qu'il soit d'outre Sarine ou de Romandie, il y a pas mal de gens qui font : « boof ». Comme s'ils supportaient une musique démodée et lourdaude échappée d'un cerveau suisse, donc une matière qui travaille très lentement et qui s'encrasse très vite. Le folklore helvétique, on le raille, on lui trouve des défauts, et, quand on se trouve en société, il n'y a plus que lui qu'on sait chanter. On chante mieux Dalcroze et Bovet que l'hymne national, dont on ne connaît, presque toujours, que le premier couplet.

La chanson moderne a des qualités indéniables surtout quand elle est servie par Bécaud, Barbara, Brassens, etc... Quant aux bruyantes mélodies très rythmées, hurlées ou sussurées par de belles filles ou de jolis garçons, elles sont une mode qui convient ou ne convient pas suivant l'individu. C'est un produit bien emballé qu'on offre à une société de consommation. Le thème en est d'ailleurs fort simple ; c'est l'amour. Si la chanson parle de bonheur ou tout simplement d'espoir, on a envie de danser et si le chanteur devient sérieux, c'est qu'il suit les méandres d'un chagrin d'amour.

D'accord, apprécions, subissons ou critiquons tout ce qui, musicalement, nous « agresse » chaque jour, mais, gardons une petite place pour notre folklore. Les « tanzmoumou » ou les « youpaydi » chantent notre pays. Il est assez beau pour qu'on le mette en musique sans vouloir ressembler aux autres. Laissons les accords en mineur traduire la mélancolie slave et laissons, en l'admirant, le flamenco aux Espagnols. L'accordéon schwitzois, la clarinette et la « génisse » ça fait suisse. Pourquoi pas ? C'est l'air pur de nos montagnes mis en musique. C'est l'expression un peu lourde, mais tellement gaie qui émane d'un peuple dont nous faisons partie.

En attendant, je vous souhaite d'entendre quelques bons « ländler » ou « stanzelimeuhmeuh » avant la fin de l'année. Ça vous donnera du moral pour affronter la prochaine.

S. L.

Sur les chantiers des Brenets

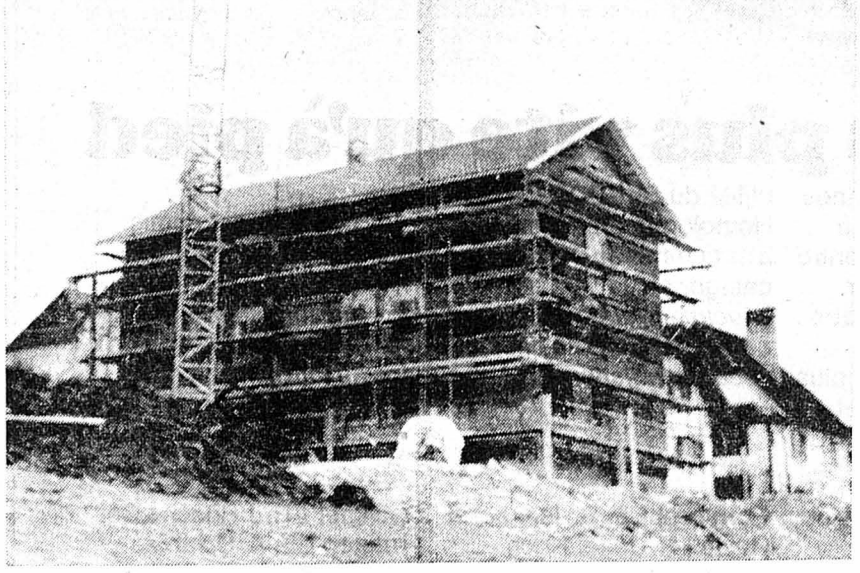

Fort bien situé, dominant les bassins du Doubs, le HLM du Champ-du-Noud est sous toit.

Grâce à la clémence du temps de cet arrière-automne, le travail va bon train sur les nombreux chantiers du village.

Il aura suffi d'à peine un mois et demi pour mettre sous toit le HLM du Champ-du-Noud, immeuble de six appartements de trois et quatre pièces.

Autre chantier aux Champs-Ethévenots où un nouvel édifice de huit logements, premier de toute une série, prend bonne forme et, si la neige ne fait pas son apparition trop rapidement, pourrait voir son gros œuvre achevé sous peu.

Au Champ-Nauger, le terrain de sport change d'aspect : il a été retourné et des matériaux s'accumulent aux alentours, indices donc d'une première étape, à savoir, son remblayage et son aplanissement, sans doute.

Aux Pargots, près de l'embouchure du Bied, les travaux de terrassement déjà bien avancés, permettent de se faire une idée de la future station d'épuration des eaux.

Tout bouge au village ; va-t-on vers une période d'expansion ? (li)

AYEZ DU FLAIR! CHOISISSEZ...

meubles graber

AU BÛCHERON

VOTRE CHEMISE EST USÉE ?

Ne la jetez pas immédiatement. Nous réparons bien, rapidemnt et à bon marché les cols et manchettes effrangés.

DES CHEMISE SUR MESURE

faites par nos ateliers sont avantageuses. Les meilleures qualités de tissu et bonne fabrication. Echantillons de tissu à disposition. 36

Chemises Pfister, 8867 Niederurnen (GL)

PRÊTS

express

de Fr. 500.– à Fr. 10000.–

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution; Votre signature suffit

Banque Procrédit

1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 64 31

NOUVEAU:
Service express

Nom

Rue

Endroit

Porte-monnaie
Portefeuilles
Porte-billets

Choix - Qualité

CH. WEBER

MAROQUINERIE

12, rue Fritz-Courvoisier

Occasion unique

A remettre dans importante station des Alpes vaudoises commerce de

SOUVENIRS - TABAC

situé en plein centre. Chiffre d'affaires prouvé. Conditions de vente: stock de marchandises, selon inventaire et reprise.
L'actuel propriétaire devant remettre pour des raisons de santé, le commerce sera vendu au plus offrant.

Ecrire à Case postale 617, 2001 Neuchâtel.

Hôtel du Chevreuil

Grandes-Crosettes 13 - Tél. (039) 2 33 92

menus

25 DÉCEMBRE	SYLVESTRE	1er JANVIER
Scampi à l'Indienne Riz Créole	Terrine de foie gras truffé Sole Normande	Pâté en croûte Maison
—	—	—
Caille à la Provençale Garniture	Râble de lièvre à l'aigre-doux Garniture riche	Lotte à l'Armoricaine
—	—	—
Salade d'endives	Salade d'endives	Râble de lièvre à l'aigre-doux Garniture riche
—	—	—
Zuccotto au Cointrau	Cocktail Hawaï flambé AMBIANCE - COTILLONS	Salade de mâches
Fr. 17.—	Fr. 27.—	—
		Vacherin glacé
		Fr. 19.—

Le chef de cuisine : B. Mathieu

Retenez votre table s. v. p.

Annonces dans «L'Impartial» = succès de votre publicité

Presqu'à la vitesse du son*

*en tous les cas plus vite qu'à pied

la moto-luge SKI-DOO (pour transports de personnes et de marchandises) vous porte en toute sécurité à votre destination, par toutes les neiges. La lutte contre la neige, hier encore si fatigante, devient un plaisir. Plus de 100000 propriétaires de SKI-DOO dans tous les pays à neige du monde vous le confirmeront. La moto-luge SKI-DOO est le véhicule de neige le plus répandu. Y a-t-il meilleure preuve de la capacité et utilité du SKI-DOO ?*
Homologué à l'expertise-type, le SKI-DOO est admis à circuler avec permis de conduire de n'importe quelle catégorie.
**Aucune crainte de carambolage sur la piste de ski, car le SKI-DOO ne peut y circuler que comme moyen de secours indispensable au service du tourisme hivernal.*

Vente et service:

Sierre VS, AGROL	Martigny VS, Marcel Crot	Cormoret BE, R. Jeanneret	Speicher AR, J. Rüsch & Co.
Vals GR, Gebr. Berni	Chésières VS,	Hasle LU, Josef Koch	Frutigen BE, A. Schmid
Lenk i.S. BE, Jakob Berta	Garage d'Orsay S.A.	Wildhaus SG, Ernst Köpfli	Lugano TI, Prosperi Sport
Ebnat-Kappel SG,	Arosa GR, Max Fringer	Burtigny VD, René Krebs	Hofstetten b. Brienz BE
Rolf Bertschi	Andeer GR, O. Gasparini	Ibach SZ, Herrmann Lott	Alfred Stähli
Pontresina GR, P. Boner	Schangnau BE, H. Gerber	Trun GR, Mazzetta & Co.	Grindelwald BE, A. Steffen
Kerns OW, Karl Bucher	Sils/Maria GR, A. Giovanoli	Küsnacht ZH, Silvio Monga	Gstaad BE, Armin Würsten
Andermatt UR, F. Christen	Sargans SG, U. Hartmann	Schuls GR, Grand Garage	Engelberg OW, P. Amstutz

Coupon

☐ Nous nous intéressons à une démonstration gratuite
☐ Veuillez nous envoyer votre documentation

Nom

Adresse

rolba

Spécialistes de véhicules à neige et machines chasse-neige
Rolba SA
Bärengasse 29
8039 Zurich
Tél. 051/25 67 50

PAYS NEUCHATELOIS

A la Cour d'assises de Neuchâtel

Six ans de réclusion pour plus de cent délits

Prévenu de vols, tentatives de vols, dommages à la propriété, filouterie d'auberge et subsidiairement de soustraction sans dessein d'enrichissement, de rupture de ban et d'infraction à la Loi sur la circulation routière, M. S. a comparu hier matin devant la Cour d'assises de Neuchâtel, présidée par M. André Guinand. Ce n'est pas moins de 113 délits que devait mentionner l'arrêt de renvoi du 18 octobre dernier, et dont la lecture demande près de vingt minutes au greffier Charles Lambert.

Le réquisitoire du procureur général Henri Schüpbach, qui n'excède pas cinq minutes, se borne à rappeler les termes du Code pénal : le vol par métier est puni de trois ans au moins et dix au maximum, mais il y a lieu, dans le cas présent, d'ajouter la multiplicité des faits, circonstance aggravante haussant le maximum à quinze ans et la récidive. Au total, le coupable serait punissable du maximum, soit 20 ans de réclusion. En conséquence, le représentant du ministère public demande une condamnation à neuf ans de réclusion, qui devrait être commuée en internement pour une durée indéterminée, dix ans de privation des droits civiques, et les frais de la cause.

La plaidoirie sera elle aussi courte, les faits n'étant pas contestés. Dans cette affaire, il y a lieu de tenir compte de l'enfance du jeune dévoyé et de son âge. C'est également ce que pense le Tribunal qui, après une heure de délibérations, condamne M. S. à six ans de réclusion sous déduction de 308 jours de préventive, huit ans de privation des droits civiques et à 3500 francs de frais. La Cour se prononce toutefois contre l'internement du condamné, car elle retient la possibilité d'un amendement. Ph. L.

Importantes décisions prises au Conseil général de Fontainemelon

Le Conseil général s'est réuni mercredi soir sous la présidence de M. Roger Guenat, président.

L'examen du projet de budget pour 1969 retint tout d'abord l'attention des 27 conseillers présents sur un effectif de 29. Les perspectives, en ce qui concerne les recettes, restent très favorables, les entrées fiscales demeurant celles d'une période de plein emploi. L'année prochaine, le Conseil communal poursuivra le programme d'équipement du village par la mise en chantier d'un immeuble pour les services publics. Ce projet, tout en apportant une solution à un problème de locaux qui devient urgent, permettra de redonner vie à un quartier du village négligé depuis plusieurs années.

Le budget communal pour 1969 (dont le compte de pertes et profits laisse apparaître un excédent de recettes dans les chapitres de 1.299.379 fr. et un excédent de dépenses de 926.991 fr., soit un boni brut de 372.388 fr.) a été adopté à la quasi-unanimité, une seule voix ayant marqué l'opposition.

En 1969, l'impôt communal sera perçu sur la base de l'arrêté du 9 décembre 1964 ; toutefois, comme ces dernières années, un allègement de 10 pour cent — mais au minimum 10 fr. — sera opéré sur le montant de chaque bordereau d'impôt communal. Un amendement du groupe POP prévoyant un allègement minimum de 30 fr. a obtenu 5 voix contre 12.

Divers crédits sont accordés à l'unanimité au Conseil communal : 35.000 fr. pour la réfection de la rue de la Promenade ; 10.000 fr. pour l'aménagement d'un passage pour piétons entre les rues de la Côte et de Bellevue ; 45.000 fr. pour l'aménagement du carrefour route de Fontaines-Vy-du-Mottié ; 15.000 francs pour la transformation de l'éclairage de l'ancienne place de gymnastique.

Les Conseils généraux et les Commissions scolaires de Fontainemelon et des Hauts-Geneveys ont été convoqués dernièrement à une séance d'information sur les problèmes posés par la création du futur centre scolaire du Val-de-Ruz.

L'AMENAGEMENT DU CENTRE SCOLAIRE

Aussi le point de l'ordre du jour de la séance du Conseil général appelant la ratification des décisions prises par le Conseil intercommunal du syndicat du centre scolaire du Val-de-Ruz permet l'adoption à l'unanimité de l'acquisition de terrain en vue de construire le collège secondaire multilatéral et de l'emprunt de 500.000 fr. pour l'achat de ce terrain ainsi que pour les frais d'études et d'établissement des dossiers de construction.

Cependant, il n'en est pas de même au sujet de l'emprunt de 3.800.000 fr. pour la construction et l'aménagement du centre. En effet, après une discussion fort animée et une interruption de séance, les conseillers généraux acceptent par 20 voix contre 5 — et 2 bulletins blancs — un double amendement des groupes libéral et socialiste précisant que le Conseil général désire un complément d'informations avant de se prononcer ultérieurement sur le montant de l'emprunt destiné à la construction et à l'aménagement du centre scolaire du Val-de-Ruz. Le groupe radical a déclaré qu'il acceptait en principe le montant de l'emprunt, mais qu'en aucune façon il n'admettrait un dépassement de crédits.

Retrouvant ensuite une louable unanimité, le Conseil général ratifie les décisions prises par le Conseil intercommunal du syndicat pour l'épuration des eaux du Haut-Val-de-Ruz concernant l'acquisition des terrains où sera construite la future station d'épuration des eaux.

Dans les divers, nos édiles prouvent qu'après l'étude de problèmes ardus et d'une importance capitale de nombreuses questions mineures qui doivent être réglées dans le cadre de la bonne administration locale.

M. Robert Houriet, président de commune, remercia les membres du Conseil général pour leur esprit de bonne collaboration et leur adressa les traditionnels vœux de fin d'année, assortis de la non moins traditionelle invitation à l'agape organisée par le Conseil communal. (pg)

LE PAQUIER

Prochaine séance du Conseil général

La prochaine séance du Conseil général a été fixée au 19 décembre 1968 à 20 h. 15 au collège, avec l'ordre du jour suivant : appel, procès-verbal, budget 1969, centre scolaire, ratification des arrêtés pris par le Conseil intercommunal, divers. (cm)

GENEVEYS-SUR-COFFRANE

L'incendie d'une grande fabrique

L'incendie qui a ravagé une partie des locaux de la fabrique Esco SA aux Geneveys-sur-Coffrane dans la nuit du 11 au 12 décembre 1968 est dû à une cause technique. A cet effet, il a été fait appel en qualité d'expert à M. A. Voirol, ingénieur à la SPI. Celui-ci a établi que le sinistre a certainement été provoqué par l'emploi et le mélange de nouvelles peintures dont les dépôts peuvent s'enflammer par combustion. Ces faits sont de natures à rassurer la population.

Paresse intestinale

Prenez au repas du soir un à deux **Grains de Vals.** Ils régularisent doucement les fonctions digestives et intestinales, décongestionnent le foie, éliminent les toxines. Vente en pharmacies et drogueries.

Chaque soir : Grains de Vals
Chaque jour : Bonne santé

DANS LE DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Le Conseil général de Couvet a accepté le budget 1969

Le Conseil général de Couvet s'est réuni hier soir sous la présidence de M. Numa Remley, radical. Trente-sept conseillers généraux étaient présents, 4 étaient excusés. Tous les conseillers communaux assistaient à la séance, ainsi que le secrétaire communal, M. Jean-Jacques Aeberhard. En début de séance, M. Rumley donne connaissance d'une lettre du parti socialiste et du texte rédigé pour le lancement du référendum concernant le nouveau système d'administration communale ; une seconde lettre de Mme Ceschini concerne le nettoyage des trottoirs.

Adoption non combattue

Après l'appel, le législatif passe à l'étude du budget pour 1969. Il était présenté dans l'édition de mercredi et nous n'y reviendrons pas. Il est accepté après les interventions de MM. Eugène Hasler, radical, au nom de la Commission financière, Marius Perret, au nom du groupe libéral, Pierre Roulet, au nom du groupe radical, Jean-Louis Baillod, au nom du groupe socialiste, et Maurice Maggi, au nom du groupe du Renouveau covasson. Rappelons que le déficit pour le budget 1969 est de 102.179 francs. Précisons en outre que dans l'étude du budget, M. Claude Emery, président du Conseil communal, a précisé qu'un bâtiment HLM serait construit dans un proche avenir. M. Maurice Maggi a félicité les employés des Services industriels pour la rapide mise en place des candélabres le long de la Pénétrante. M. Yves Munger a demandé au Conseil communal s'il n'était pas possible de remettre une gratification autre qu'une boite de biscuits aux employés qui quittent la commune après plusieurs années de service.

Demande de crédits

Un crédit de 15.000 fr. est accordé au Conseil communal pour l'achat d'un appareillage pour l'enseignement de l'électronique à l'Ecole de mécanique et d'électricité. Le législatif accepte ensuite un rapport de la Commission scolaire au Conseil général au sujet de l'intégration des classes préprofessionnelle à l'Ecole secondaire régionale.

Au point 5, le rapport du Conseil communal au Conseil général concernant M. Pierre Descombaz, conseiller communal permanent, qui avait déjà été présenté dans une récente édition, est accepté par 26 voix sans opposition.

Sur proposition de M. Yves Munger, le Conseil communal versera aux bénéficiaires de l'aide complémentaire une allocation communale extraordinaire sur les mêmes bases que l'année dernière, soit 100 fr. par couple et 60 fr. pour les personnes seules. L'arrêté y relatif est muni de la clause d'urgence. Le Conseil général a voté un crédit de 7500 fr.

Après les vœux du président, M. Claude Emery, président du Conseil communal, a invité les conseillers généraux et communaux, ainsi que les représentants de la presse, au Cercle Républicain pour une collation. La séance est levée à 21 h. 45. (sh)

Séance du Conseil général à Môtiers

Le conseil général a siégé jeudi soir sous la présidence de M. Armand Blaser. Dix huit membres étaient présents, un membre excusé. Le Conseil communal y assiste in corpore.

Le président donne connaissance d'une lettre de M. Lucien Marendaz, président de commune, (qui avait donné sa démission pour des raisons personnelles pour fin décembre) par laquelle il déclare retirer sa démission, ensuite de plusieurs sollicitations et des problèmes actuels à résoudre. Il continue ainsi d'exercer son mandat.

Il annonce également, qu'après une séance de conciliation à laquelle assistait un délégué du Département de l'Instruction publique, les membres de la Commission scolaire, qui avaient démissionné collectivement ont retiré eux aussi leur démission.

LE BUDGET POUR L'ANNEE PROCHAINE

Le budget se présente comme suit :
Dépenses générales 404.807,50 fr.
Recettes générales 350.820.-- fr.
laissant apparaître un déficit présumé de 53.987,50 fr. Les amortissements légaux s'élèvent à 49.400.-- fr.

Le rapport du Conseil général dit que ce budget a été élaboré avec soin et tient compte de trois éléments principaux :
el produit des forêts ramené à 12.800.-fr. alors que ces dernières années on pouvait tabler sur un revenu moyen de 50.000.- fr.; les dépenses de l'instruction 25.000.- fr. en raison des écolages payés à d'autres communes (collège régional, classe terminale à Couvet, etc.) Le montant net à charge de la commune pour l'instruction publique atteint 128.600.- fr, les amortissements légaux ont augmenté de 12.000 francs.

Le budget présenté ne comporte pas les dépenses auxquelles il faudra faire face dans un proche avenir, réfection du collège et de l'hôtel-de-district, épuration des eaux, contribution au service des améliorations foncières, et qui feront l'objet de demandes de crédits extra-budgétaires.

En conclusion le déficit présumé ne constitue pas une anomalie, le budget parlit équilibré compte tenu des exigences présentes.

La commission financière a présenté son rapport et recommande l'acceptation du budget présenté.

Le budget ne fait l'objet d'aucune discussion, il est adopté à l'unanimité.

VENTE DE PARCELLES DE TERRAIN

Le Conseil général accepte la vente de plusieurs parcelles de terrain soit : 80 m2 à M. Marcel Leuba, à La Golaye au prix de 4 francs le m2; 192 m2 au Syndicat de l'abattoir intercommunal (complément) au prix de 3.- fr. le m2; une parcelle de terrain à bâtir au lieu-dit « Clos du Terreaux » de 1000 m2 env. à M. C. Durig au prix de 4.- fr. le m2.

DEMANDE DE CREDIT

Un crédit de 4.500.- fr. env. pour l'achat et l'installation d'une machine à laver dans l'immeuble communal de La Golaye, est accordé à l'unanimité.

Pour remplacer deux membres de la Commission scolaire démissionnaires, soit M. J-P. Kreiss, et Mme M. Jequier, trois candidats sont proposés. Sont nommés : M. Michel Duvoisin, (rad), M. Robert Jornod (rad), obtient des voix Mme G. Loup, présentée hors parti.

VERS D'IMPORTANTES REALISATIONS

M. L. Marendaz, président de commune, fait part que le Conseil général a à l'étude deux projets de construction d'immeubles locatifs de 8 à 10 appartements. Il s'agit de deux demandes différentes pour lesquelles la commune est sollicitée de garantir la 2ème hypothèque estimée dans les deux cas à 150.000 francs. Avant de transmettre ces projets au Conseil d'Etat le Conseil communal demande au Conseil général son accord de principe en ce qui concerne ces garanties financières.

Après discussion, le Conseil général par un vote unanime donne son accord de principe à ces opérations.

M. Marendaz, expose également les travaux importants que se propose de faire exécuter le Conseil communal.
Pour ces divers travaux dont aucun devis définitif n'est encore établi, il faudrait que la commune emprunte une somme d'un demi-million.
M. M. Mauler et J. Ruffieux s'expriment à ce sujet. Il appartient au Conseil communal de faire des propositions après étude approfondie pour chaque objet afin de connaître exactement le coût de la dépense et de demander les crédits nécessaires au Conseil général. Les travaux à effectuer devront se faire par ordre d'urgence. A ce moment là, une fois la dépense chiffrée on pourra solliciter un emprunt.

Le conseil communal est chargé de procéder aux études et devis des divers travaux envisagés.

La séance est levée après que le président eut souhaité à tous ses voeux les meilleurs pour les fêtes de fin d'année.

FLEURIER

Exposition d'œuvres d'art

Une exposition d'œuvres d'art s'est ouverte dans les locaux de la Fonderie Reussner et Donzé à Fleurier. Elle présente des créations nouvelles exécutées sur des pierres et du bronze. Cette exposition qui est ouverte chaque jour jusqu'au 21 décembre, a déjà connu un nombreux public qui s'apprête à faire un nouveau genre de cadeaux de Noël. (th)

La cagnotte des contemporains

Depuis quelques années, les sociétés de contemporains et contemporaines se multiplient et se développent au Val-de-Travers. Si les hommes nés la même année aiment à se réunir entre eux, les femmes aiment aussi les imiter. En effet, Fleurier et le Vallon comptent déjà quelques clubs de contemporaines qui déploient une belle activité. Si le but principal de ces sociétés amicales est de fraterniser deux ou trois fois l'an, il y a aussi la question de la cagnotte qui permet de faire des voyages, des libations ou des banquets.

A 50 ans, les uns iront pour la première fois à Paris ou à Rome, alors que d'autres découvriront le plaisir d'une escale en avion aux Etats-Unis.

Un jour arrive où les membres ne sont plus que vingt, puis dix, enfin sept, à se partager l'argent de la cagnotte. Et fréquemment, un membre doit suivre un régime ou est malade. On lui envoie une carte postale des Iles Canaries ou de Venise. On a cité récemment le cas d'une société de contemporaines qui ne comprenait plus que deux membres, la présidente et la caissière.

Toutes les sociétés renouvellent en général leur effectif à la fin de l'année. Et les souvenirs sont pourtant fort nombreux et les photos aussi, lorsqu'on a fait le plus beau voyage de sa vie. (th)

COMMUNIQUÉS

Fontainemelon.

A l'église, dimanche, à 20 h., concert de l'Avent et d'inauguration des orgues restaurées, avec la collaboration de Alfred Mitterhofer, organiste virtuose de l'Académie de Vienne.

MEMENTO

Val-de-Travers

Médecin de service : du samedi à midi au dimanche à 22 h., Dr Roulet, Travers, tél. (038) 9 63 05.
Pharmacie de service : du samedi à 17 h. au lundi à 8 h., Pharmacie Vermot, Travers, tél. (038) 9 63 39.

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Noiraigue : Soirée de la SFG et Fémina, avec bal, portes 20 h.
Couvet : Hôtel de l'Union, loto de la FOMH, dès 15 h. et 20 h.
Fleurier : Hôtel de la Croix-Blanche, loto de la Société de tir « Le Grutli », dès 20 h.
Couvet : Soirée à la grande salle des spectacles du Cercle Italien, dès 20 h. 30, vedettes italiennes - Shoow annuel.
La Côte-aux-Fées : Hôtel des Trois Couronnes, bal dès 20 h. 30.

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Les Verrières : Au Temple, concert de l'Avent, à 16 h.
La Côte-aux-Fées : Au Temple, concert de l'Avent, à 20 h.
Fleurier : Temple, concert du 3e dimanche de l'Avent, à 20 h.
Couvet : Hôtel Central, loto du parti socialiste, de 15 h. à 19 h.
Fleurier : Match du championnat interscolaire, à 18 h. 30.

CINÉMAS

Colisée — Couvet : samedi à 20 h. 30, dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30, Le Fou du Labo 4.
Mignon — Travers : samedi, à 20 h. 30, Police sur la Ville.
Colisée — Couvet : cinéma Italien, à 17 h., A 008 Operazione Sterminio.

Neuchâtel

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Théâtre : 20 h. 30, L'Escalier.
Musée d'ethnographie: 10 h. à 12 h., 14 h. à 18 h., Roumanie, trésors d'art.
Galerie des Amis des Arts : 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h., expositions Laporte et Schinesi.
Centre de loisirs : 14 h. à 18 h., 20 h. à 22 h., dessins d'enfants.
Galerie-Club : 15 h. à 18 h., céramiques de Ghislaine Zaugg.
TPN - Centre de culture : 13 h. à 24 h., dessins de Tim.
Pharmacies d'office : jusqu'à 22 heures, Armand, rue de l'Hôpital.
Ensuite cas urgents tél. No 17.

CINÉMAS

Apollo : 14 h. 45, 20 h. 30, La planète des singes ; 17 h. 30, Une ravissante idiote.
Arcades : 14 h. 45, 20 h. 30, Anzio ; 17 h. 30, Fantasia.
Bio : 14 h. 45, 20 h. 30, Trois petits tours et puis s'en vont ; 17 h. 30, I lunghi giorni della vendetta.
Palace : 14 h. 45, 20 h. 30, Mauvais garçons et Cie ; 17 h. 30, Le chemin des écoliers.
Rex : 15 h., 20 h. 30, Mister Dynamit ; 17 h. 30, 7 dollari sul rosso.
Studio : 14 h. 45, 20 h. 30, Le jardin des tortures ; 17 h. 30, Bébert et l'omnibus.

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Théâtre : 20 h. 30, L'Escalier.
Galerie-Club : 14 h. à 19 h., céramiques de Ghislaine Zaugg.
Musée d'ethnographie : 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h., Roumanie, trésors d'art
Galerie des Amis des Arts : 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h., expositions Laporte et Schinesi.
TPN - Centre de culture : 13 h. à 24 h., dessins de Tim.
Pharmacie d'office : jusqu'à 22 heures, Armand, rue Hôpital.
Ensuite, cas urgents, tél. No 17.

CINÉMAS

Apollo : 14 h. 45, 20 h. 30, La planète des singes ; 17 h. 30, Une ravissante idiote.
Arcades : 14 h. 45, 20 h. 30, Anzio ; 17 h. 30, Fantasia.
Bio : 14 h., 20 h. 30, Trois petits tours et puis s'en vont ; 16 h., 18 h., I lunghi giorni della vendetta.
Palace : 14 h. 45, 20 h. 30, Mauvais garçons et Cie ; 17 h. 30, Le chemin des écoliers.
Rex : 15 h., 20 h. 30, Mister Dynamit ; 17 h. 30, 7 dollari sul rosso.
Studio : 14 h. 45, 20 h. 30, Le jardin des tortures ; 17 h. 30, Bébert et l'omnibus.

Avis tardifs

SALLE DES SPECTACLES NOIRAIGUE
Ce soir, à 20 h. 15

SOIRÉE ANNUELLE

de la Fémina et la SFG

Dès 22 heures GRAND BAL
animé par l'orchestre
GILBERT SCHWAB

Loto - Tombola - Cantine

Se recommandent : Les Sociétés

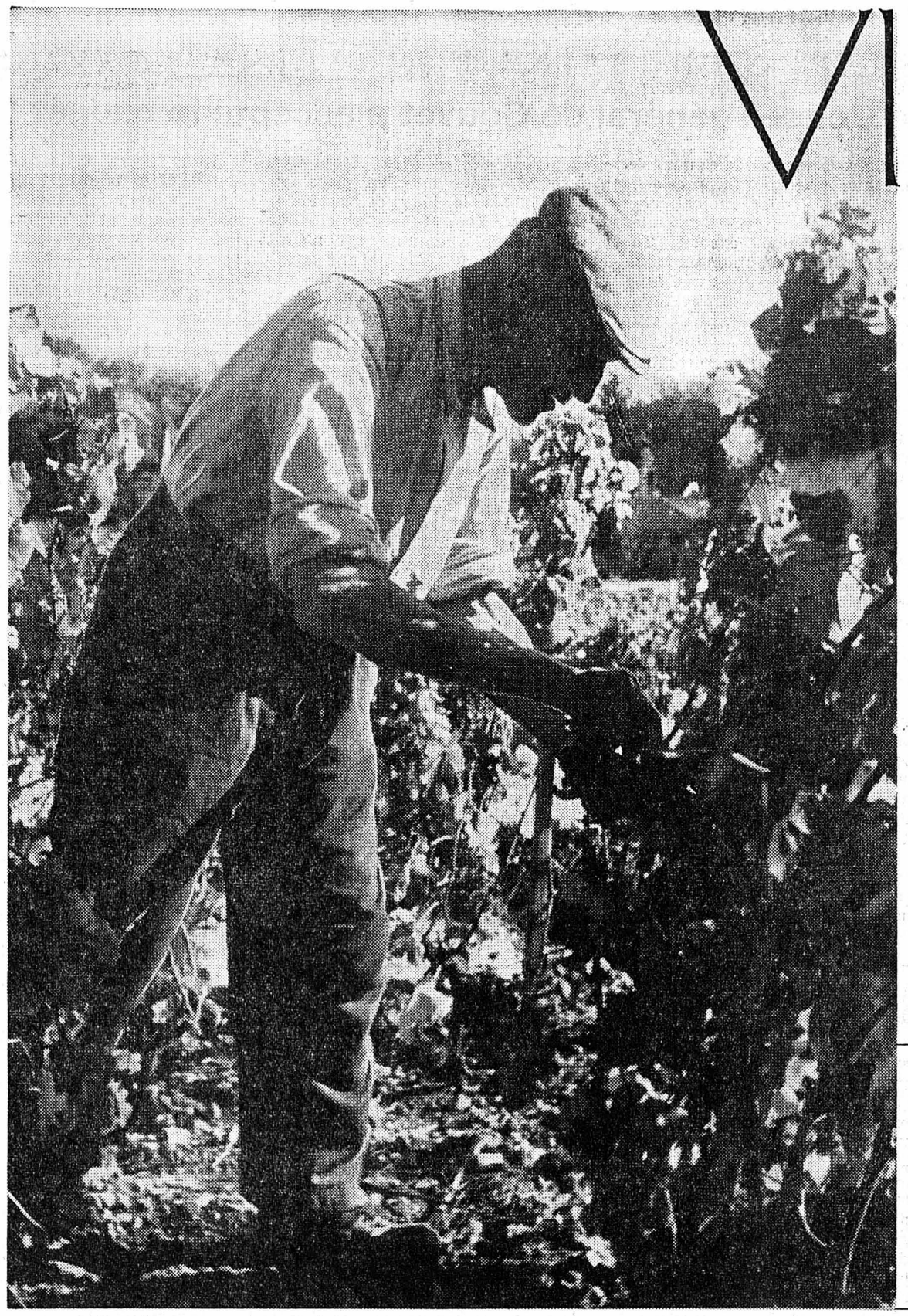

VINS DE NEUCHATEL

Le vignoble neuchâtelois est une région de petites propriétés où le vigneron cultive sa vigne et élève son vin en artisan éclairé et consciencieux.

C'est pour cette raison que les vins de Neuchâtel présentent toujours un caractère très marqué.

Liane, romantisme et intimité

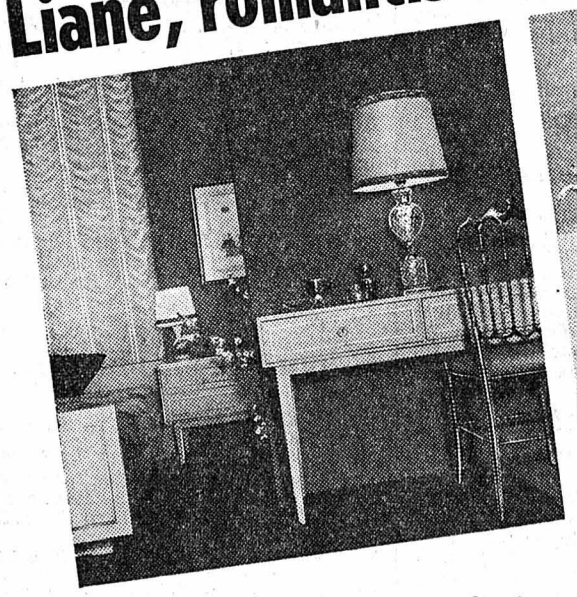

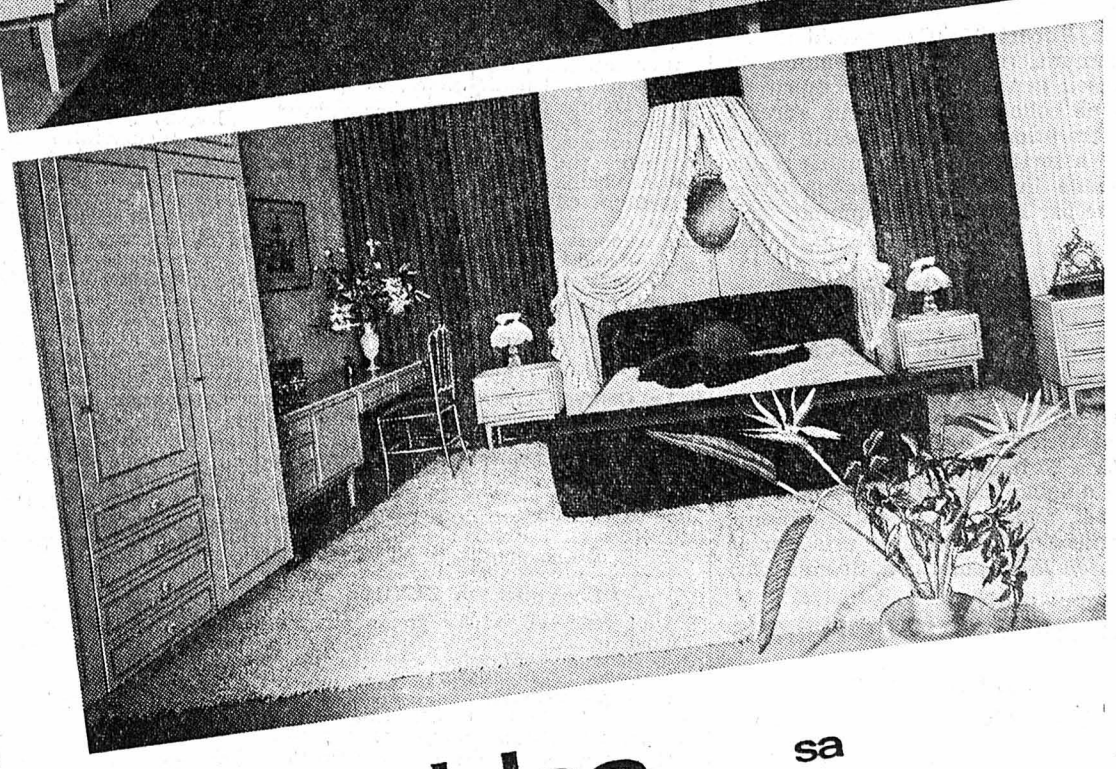

LIANE, une nouvelle création Perrenoud. Une ravissante chambre à coucher laquée avec baguettes dorées. Son armoire à éléments multiples apporte une solution moderne à tous les problèmes de rangements. En variante : un grand lit capitonné de velours avec baldaquin.

LIANE, une exclusivité Perrenoud aux mesures de votre pièce et de votre budget.

Facilités de paiements.

BON pour une documentation gratuite

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

_____

meubles perrenoud sa

La Chaux-de-Fonds, 65, rue de la Serre (à 200 m de la poste principale)

mamans

Jeunes mamans !

Choisissez tranquillement chez vous dans un élégant magasin... de 140 pages illustrées en couleurs : 2000 articles dernier cri pour bébés et futures mamans : vêtements, layettes, meubles, landaus, jouets, collection d'hiver 1968-1969.

Réclamez vite votre exemplaire gratuit en envoyant ce bon découpé à

Prim'enfance
83, rue de la Serre
2300 La Chaux-de-Fonds

Nom _____

Adresse _____

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE COURVOISIER & CIE
2001 NEUCHATEL ✆ (038) 5 12 07
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____

Rue _____

Localité _____

MARIAGES LÉGITIMES
BUREAU INTERNATIONAL
le plus important et sérieux de Suisse romande. Depuis 20 ans dans la branche. Succès toujours croissants.
Mme J. de POURTALÈS
26, Parc Château Banquet
1211 GENÈVE 21
Téléphone (022) 32 74 13

La Banque nationale a fait le point de la crise monétaire internationale

«Les fréquentes perturbations de l'ordre monétaire international montrent qu'il est urgent de parvenir à un meilleur équilibre des balances des paiements». C'est ce que déclare un communiqué publié hier à l'issue de la séance ordinaire du Conseil de la banque nationale suisse, sous la présidence du conseiller national B. Galli. Le président de la direction générale, M. E. Stopper, a fait au cours de cette séance un exposé sur la situation économique et monétaire.

Voici le texte du communiqué :

Optimisme

«L'économie mondiale a continué de se développer fortement durant le second semestre de cette année, en raison principalement de l'essor soutenu de la conjoncture aux Etats-Unis et dans la République fédérale d'Allemagne. Comme les facteurs d'expansion n'ont pas faibli dans ces deux pays et que la reprise de la conjoncture commence à s'étendre à d'autres économies, il semble que l'évolution de la conjoncture demeurera favorable au cours des mois prochains dans le monde occidental. Il est toutefois possible que les mesures fiscales américaines, dont les effets n'ont pas encore été marqués jusqu'ici, provoquent à l'avenir un léger ralentissement de la croissance économique mondiale. On peut en dire autant des dispositions prises récemment par la France et par la Grande-Bretagne en vue d'améliorer leur balance des paiements. En revanche, les mesures que la République fédérale d'Allemagne a adoptées pour restreindre l'excédent de sa balance commerciale devraient favoriser dans une certaine mesure les exportations de ses partenaires commerciaux.

Valais

LA FIEVRE APHTEUSE S'ETEND

De nouveaux cas de fièvre aphteuse sont signalés en Valais. Il semble que le fléau sera difficilement enrayé. C'est ainsi qu'hier on signalait l'épidémie dans des étables de Bramois, Versegères-Bagnes et à Martigny au lieu-dit «Coin de la ville». De nombreuses têtes de bétail devront être encore abattues après décisions prises par les vétérinaires.

A Martigny, le match de football Martigny-Yverdon et le match de hockey Martigny-Zermatt ont été renvoyés, la zone où se trouvent les terrains de jeux étant mise sous séquestre renforcé. (vp)

Les événements monétaires récents, qui n'ont touché la Suisse que d'une façon marginale, ont amené les dix principaux pays industrialisés et la Banque des réglements internationaux à accorder à la France un crédit de deux milliards de dollars pour l'aider à faire face à ses difficultés monétaires du moment. Après entente avec le Conseil fédéral, la Banque nationale a décidé de participer pour 100 millions de dollars à ce crédit de soutien. Les fréquentes perturbations de l'ordre monétaire international montrent qu'il est urgent de parvenir à un meilleur équilibre des balances de paiements.

La situation en Suisse

En Suisse, les poussées d'expansion résultant de la demande d'exportation se sont renforcées au cours de ces derniers mois. A l'intérieur, la reprise de la construction de logements se poursuit et l'on constate également un accroissement des constructions destinées à l'artisanat et à l'industrie. L'augmentation des importations de biens d'équipement montre aussi que les investissements privés ont recommencé de se développer. Ce sont là des indices certains d'un réchauffement du climat conjoncturel. La demande de consommation privée est toutefois restée jusqu'ici en marge de cette évolution. Le niveau des salaires et des prix est aussi demeuré relativement stable. Toutefais, les nombreuses augmentations de traitements accordées notamment par la Confédération, par des cantons, des communes, des banques et des sociétés d'assurances risquent de provoquer prochainement une hausse sensible du niveau des salaires.

Les banques ont placé à l'extérieur du pays la plus grande partie des apports de fonds qu'elles ont reçus de l'étranger durant le troisième trimestre. Durant la même période, on a constaté un léger accroissement des octrois de crédits à l'intérieur du pays». (ats)

M. Spuhler à Paris

A l'occasion de la 43e session du comité des ministres du Conseil de l'Europe, M. Willy Spuhler, président de la Confédération et chef du Département politique fédéral, a signé hier à Paris, sous réserve de ratification, la Convention européenne sur la protection des animaux en transport international. Cette convention sera soumise prochainement à l'approbation des Chambres fédérales. (ats)

Groupes parlementaires pour les questions d'employés

Sous la présidence du conseiller national **A. Favre-Bulle (La Chx-de-Fonds)**, une séance du groupe parlementaire pour les questions d'employés se tient à Berne avec une délégation du comité directeur de la Fédération des sociétés suisses d'employés (FSE). On y examina, entre autres, le résultat actuel des travaux de la commission du Conseil national pour la révision de la législation sur le contrat de travail dans le droit des obligations.

Le groupe parlementaire exprima l'avis que les problèmes actuels de l'économie des transports ne pouvaient être résolus que dans le cadre d'une conception générale de cette question. Dans cet ordre d'idées, par exemple, la possibilité de frapper d'une taxe les camions et cars étrangers lors de leurs parcours en Suisse devrait être étudiée.

Enfin le groupe approuva l'introduction d'un enseignement de formation générale pour les apprentis de l'artisanat et du commerce. Les institutions d'enseignement doivent être améliorées soigneusement et dans leur ensemble, sans se concentrer uniquement sur les universités. (ats)

La formation des pilotes de Swissair

Le Département fédéral des transports et communications et de l'énergie a autorisé Swissair à modifier provisoirement pour une durée de trois ans les programmes de l'Ecole suisse d'aviation de transport relatif à l'instruction des pilotes de ligne. La mise au rebut des avions DC-3, avions dont la conception date d'avant-guerre, jointe à des difficultés liées à notre infrastructure et à la lutte contre le bruit sont, en partie, à l'origine des changements envisagés. L'instruction au vol aux instruments, qui représente la moitié du 3e semestre des cours de pilotes de ligne, sera confiée à une école spécialisée en Angleterre, qui formera les pilotes d'après les programmes et sous le contrôle de Swissair. Il en résultera une économie substantielle, et les candidats-pilotes en tireront l'avantage de se familiariser mieux avec la langue anglaise, dont l'usage est plus répandu dans l'aviation internationale. L'instruction sera, en outre, davantage orientée en vue du passage des pilotes sur les avions à réaction par l'introduction à l'école d'un «Jet trainer», vu que Swissair n'exploite plus d'avions à moteurs à pistons. Les expériences réalisées dans les trois prochaines années permettront de mettre au point des programmes à plus long terme. (ats)

Tué par une voiture à Morges

Le jeune Eric Pelet, âgé de 13 ans, habitant Saint-Livres, qui se rendait hier matin à l'école à Villars-sous-Yens, a été heurté par une automobile qui dépassait un camion. Grièvement blessé, il est mort pendant son transport à l'hôpital de Morges. Le garçon circulait à bicyclette. (jd)

Quand les conseillers nationaux jouent les justiciers

On a difficilement compris la position prise par le Conseil national dans l'affaire Nyffeler, ce ressortissant des Verrières, qui a porté plainte pénale contre deux juges fédéraux à la suite d'un jugement qui lui était défavorable.

Nous ne rappellerons pas les faits ; ils sont connus dans le canton de Neuchâtel, le Grand Conseil en ayant été saisi à plusieurs reprises au cours de débats souvent houleux.

Insatisfait d'un jugement, N. Nyffeler s'est adressé à la Commission des pétitions du Conseil national, comme c'est son droit. Nous n'en disconvenons pas !

Par contre, dès l'instant où la Commission des pétitions affirme que les juges fédéraux ont appliqué les dispositions légales et que l'affaire a été réglée conformément à toute la jurisprudence, on s'étonne que le Conseil national - ou plutôt une minorité de conseillers nationaux, puisque la décision finale a été prise par 56 voix contre 41 (où était donc la bonne centaine de parlementaires qui manquait à l'appel ?) ait considéré que « le Tribunal fédéral devrait se montrer moins formaliste », et ait autorisé le plaignant à procéder contre deux anciens juges fédéraux.

Pour rendre son jugement, le Tribunal fédéral s'est appuyé sur une jurisprudence solide ; de son côté, la Commission des pétitions du National a proposé à l'unanimité le rejet de la plainte de M. Nyffeler !

On conçoit mal, dès lors, qu'une minorité de parlementaires ait accepté de franchir aussi démagogiquement cette séparation des pouvoirs qui garantit sa sérénité nécessaire au pouvoir judiciaire.

Le Conseil des Etats examinera encore cette affaire : il sera plus sage !

P. Ch.

L'activité de la cinémathèque suisse

Véritable musée du Septième art, archives conservant les meilleurs classiques du film, la Cinémathèque suisse compte aujourd'hui 1571 longs métrages et 1120 courts métrages (20.000 bobines au total, y compris la collection complète du Ciné-Journal suisse), ainsi qu'une Bibliothèque du cinéma de 3000 volumes, une photothèque de 59.000 photographies et une riche documentation écrite. Son conservateur est M. F. Buache.

Fondée il y a vingt ans à Bâle, puis installée à Lausanne, forte de 80 membres collectifs et individuels, elle s'efforce de sauver à leur sortie du circuit commercial les films qui, autrement seraient détruits (comme sont encore détruits, par exemple, presque toutes les copies de films américains présentées dans notre pays). Son objectif est aussi d'établir un fichier de toute la production cinématographique suisse.

L'assemblée générale annuelle, qui s'est tenue hier après-midi à Lausanne, a révélé la participation de la Cinémathèque suisse à de nombreuses manifestations durant la période 1967-1968, ainsi que sa collaboration avec les ciné-clubs, les écoles et les universités populaires de tout le pays. Mais elle a déploré l'insuffisance de ses moyens financiers ; l'essentiel de ses ressources provient de subventions de la Confédération (35.000 francs), de la ville de Lausanne et de neuf cantons seulement (dont quatre romands et le Tessin). Le soutien de la Suisse alémanique reste très faible, la Cinémathèque suisse étant très souvent considérée comme une institution surtout lausannoise. Un effort va être entrepris auprès de la Conférence des chefs des Départements cantonaux de l'instruction publique, afin d'implanter aussi outre-Sarine l'activité de cette institution en faveur du cinéma culturel.

L'assemblée, qui s'est déroulée en présence de M. Oscar Duby, chef de la section cinéma du Département fédéral de l'intérieur, a élu un nouveau président en la personne de M. Albert Mermoud, de Lausanne, jusqu'ici vice-président, qui succède à M. Marcel Lavanchy, décédé en octobre dernier, après quinze années de présidence.

(ats)

DEVANT LA THÉMIS LAUSANNOISE

Des commandants au moussaillon

Ils sont deux accusés, rivalisant d'honnêteté, qui répondent du délit d'incendie par négligence :

Alain D., 47 ans, marié, a fait toute sa carrière au service d'un grand magasin à succursales multiples et il a passé du modeste emploi de chauffeur-livreur, puis de magasinier à celui de chef du service d'expédition.

Sobre, poli, correct, il passe, avec son casier blanc, pour un excellent employé.

Paul D., 39 ans, célibataire a les mêmes qualités et lui non plus n'a jamais comparu en justice : « Malgré son intelligence, expose un rapport de police, il n'a jamais accepté de fonction publique ».

— Je ne sais si c'est un signe d'intelligence, remarque le président Bucher.

Alors, Me Maurice Rochat, défenseur des deux hommes, et député à ses moments perdus :

— Merci.

DEGATS CONSIDERABLES

Le grand magasin à succursales multiples où travaillent ces deux serviteurs modèles possède à Sébeillon, dans la périphérie lausannoise, un immense dépôt.

Or, le samedi 15 juillet 1967, à 3 heures 30 du matin tout le complexe est en flammes.

M. Robert Dovaz, garde de Sécuritas, n'a rien vu au cours d'une première tournée à l'intérieur des bâtiments, mais un instant plus tard, comme il en faisait le tour, il aperçut de la fumée, et par déduction pensa justement qu'il n'y a pas de fumée sans feu.

Il alerta donc les pompiers qui trouvèrent à s'occuper et à repasser toute leur théorie sur un exemple pratique.

Me Bolomey, conseil de la partie civile, révèle que les dégâts aux bâtiments s'élèvent à 120.000 francs, approximativement, et ceux dans les secteurs des meubles à plus d'un million.

Un professeur a été chargé de déterminer les causes de ce désastre.

Il provient, dit-il dans son expertise, d'une combustion spontanée dans des récipients ouverts.

On avait, en effet, jeté dans un carton de sciure un produit de nettoyage composé de 40 % d'huile de lin et de 60 % de térébenthine.

Ce produit peut s'enflammer par autocombustion.

UN MORT ET DES VIVANTS

Qui a commis cette imprudence ?

Eh bien un nettoyeur qui ne peut plus répondre de son acte qu'au jugement dernier, puisqu'il est mort depuis le sinistre et que l'action judiciaire, en ce qui le concerne, est éteinte.

Par contre, on s'en prend à Paul D., son chef hiérarchique direct et à Alain D., son chef hiérarchique indirect.

Le président Bucher a, d'ailleurs, quelque mal à se retrouver parmi tous ces titres dont était paré le personnel de Sébeillon.

Ça fourmillait de chefs de service et on se croirait, par moment, à la Radio suisse romande !

Jusqu'à l'architecte qui était directeur du service d'entretien.

Il y avait un inspectorat avec un inspecteur chef, une commission du feu, avec un chef, et si les mesures de protection relevaient d'un autre dicastère, elle entrait surtout en activité, dès l'instant où on lui signalait un incendie.

Au mois d'avril 1967 un début de sinistre avait déjà éveillé son attention.

Un fumeur, en passant, avait jeté un bout de mégot dans un carton de sciure et le carton s'était enflammé.

On avait attribué cet accident à ce geste et non pas à une autocombustion, et on avait fait remplacer les cartons — pas tous ! — par des récipients métalliques à couvercle.

ILS NE SAVAIENT PAS

Des témoins comparaissent, employés à l'entrepôt de Sébeillon et l'on constate bientôt que tous, des commandants au moussaillon n'étaient pas au courant de ce phénomène d'autocombustion.

Jusqu'à l'architecte qui l'ignorait !

— Dans le cadre d'un grand magasin, je ne pensais pas qu'on pourrait être victime d'un tel accident !

Puis il ajoute, amer.

Le droguiste qui nous avait livré un fût de 200 litres de ce produit ne nous avertit pas du danger... Aucune prescription, aucune étiquette ! Nous ne pouvions pas en savoir plus que lui !

Le représentant de la maison n'était pas au courant, lui non plus, du péril d'autocombustion.

— Demandez à votre maison, lui conseille le président Bucher d'ajouter un petit post-scriptum à vos prospectus.

Un nettoyeur connaissait néanmoins, pour avoir suivi un cours de pompier, les secrets de la combustion spontanée mais... en théorie seulement.

— Vous avez eu l'occasion, à Sébeillon, d'apprendre la pratique !

— Eh ! non, M. le président, j'étais en vacances.

— Vous avez de la chance.

Quant au magasinier pour les rayons 100 et 101, il croyait qu'on utilisait de l'encaustique pour le nettoyage des sols.

— Vous saviez que c'était défendu de fumer ?

— Oui.

— Où fumiez-vous ?

Aux toilettes.

Comme les chefs de service ignoraient les dangers que présentait un mélange de térébenthine et d'huile de lin, ils ne pouvaient l'enseigner à leur subordonné et les deux accusés font donc de plus en plus figure de lampistes.

ACQUITTES

Aussi le Tribunal correctionnel les blanchit-il complètement.

Il les libère de toute peine et met les frais à la charge de l'Etat.

Il ne les oblige même pas à verser des dépens à la partie civile.

Acquittement sans phrases.

Le Tribunal qui a le sens de l'humour ordonne néanmoins qu'on restitue au grand magasin à succursales multiples un petit bidon placé sur la table des pièces à conviction !

Un souvenir, en quelque sorte.

André MARCEL.

auto-secours PERROT DUVAL Service
24 heures sur 24
3 13 62 LA CHAUX-DE-FONDS
2 49 31 DELÉMONT
7 12 89 COURGENAY
5 31 91 ST-URSANNE

• CHRONIQUE HORLOGÈRE •

Centre suisse de formation professionnelle horlogère pour invalides

Le Centre suisse de formation professionnelle horlogère pour invalide à Bienne, vient de publier son 3e rapport d'activité. Ce centre, qui s'est ouvert en avril 1965 est organisé sous forme d'internat pour hommes. Il a pour but de former chaque année un certain nombre d'handicapés et ensuite de les réadapter et réintégrer dans l'industrie horlogère suisse. 14 élèves ont suivi les cours pendant l'année 1967. Le bilan au 31 décembre présente une perte de 14.221 francs sur un total de 985.018 francs. Les dépenses se montent à 60,25 francs par jour de présence, alors que les diverses prestations représentent 57 fr. 61, la perte étant de 2 fr. 64.

Une étude détaillée du Centre de formation professionnelle horlogère pour invalides est présentée dans ce rapport par M. Blank, directeur. Examinant les difficultés d'engagement de la main-d'oeuvre qualifiée, un projet d'extension est à l'étude. Il prévoit un atelier de fabrication, ce qui élimine le problème de la réintégration, et une maison d'habitation liés au Centre de formation lui-même. Ainsi, l'handicapé, ainsi que la communauté bénéficieraient davantage des sommes investies dans la réadaptation des invalides. (ats)

INFORMATIONS ET DÉPÊCHES INTERNATIONALES

Une semaine avant le départ d'Apollo-8

Du compte à rebours à l'amerrissage

Apollo-8 est le premier vol sur orbite lunaire accompli par des cosmonautes américains. L'équipage normal comprend Frank Borman (commandant de bord), James Lovell (pilote du module de commande) et William Anders (pilote du module lunaire). L'équipe de remplacement éventuel comprend Neil Armstrong (commandant de bord), Edwin Aldrin (pilote du module de commande) et Fred Haise (pilote du module lunaire). La mission Apollo-8 a pour objet d'éprouver le véhicule spatial et son équipage dans des conditions aussi proches que possible de celles de la future arrivée de cosmonautes américains sur la Lune. Toutefois, comme Apollo-8 fait le tour de cet astre sans s'y poser, le module lunaire est remplacé par une maquette grandeur nature de dimensions et de poids identiques (Lunar test articule).

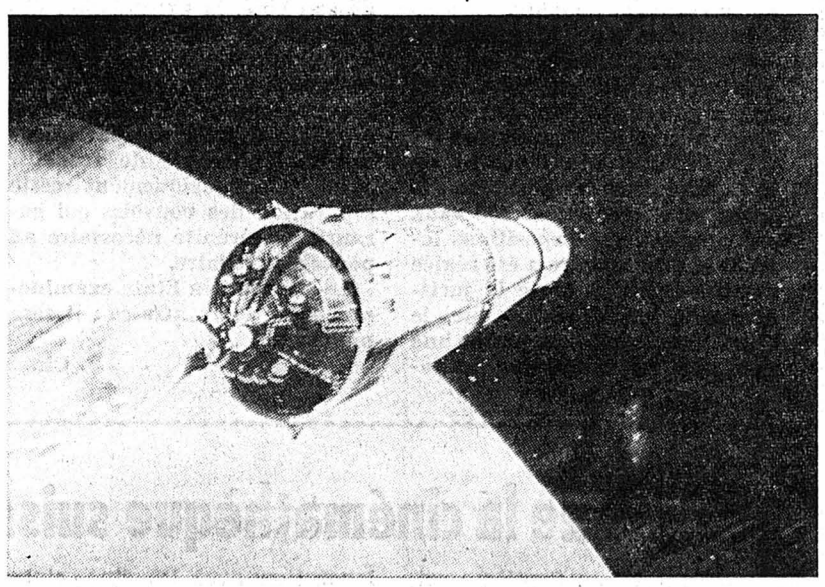

Le lieu du lancement est la rampe «A» du complexe 39 du Cap Kennedy. Le lancement doit se faire dans un «créneau de tir» d'une semaine dont le début se situe le 21 décembre à 13 h. 51 (jour et heure prévus pour le lancement) et la fin le 28 décembre à 0 h. 20.

Le plan de vol normal est le suivant : 11 minutes et 32 secondes après le lancement, Apollo 8 est placé, à 191 km. d'altitude, sur une orbite d'attente terrestre inclinée de 32,5 degrés par rapport à l'Equateur. A la deuxième ou à la troisième révolution, le rallumage du troisième étage de la fusée porteuse lance Apollo 8 en direction de la Lune, au voisinage de laquelle il parviendra après 66 heures et 15 minutes. Quatre corrections éventuelles de trajectoire sont prévues durant cette partie du vol.

Apollo 8 est alors placé sur une orbite lunaire elliptique (entre 315 et 111 km.) puis circulaire (111 km.). Après dix révolutions autour de la Lune, c'est la manoeuvre de retour vers la Terre. Le parcours durera anviron 57 heures et l'amerrissage est prévu dans le Pacifique, par 4 degrés 55 de latitude nord et 165 degrés de longitude ouest, le 27 décembre à 16 h. 51.

En cas d'incidents

Bien entendu, le plan de vol prévoit des modifications possibles, si des incidents empêchaient son déroulement normal.

L'équipage aurait alors pour instructions d'accomplir une seule révolution autour de la Lune ou bien de décrire dix révolutions autour de la Terre ou bien encore de suivre dans l'Espace une trajectoire elliptique extrêmement allongée. Au début de chaque phase importante du vol, le contrôle au sol donnera son accord («go») pour la phase suivante. Dans la négative («no go»), l'équipage suivra aussitôt les instructions correspondant à la phase du vol où elles lui seront communiquées.

Durant tout son vol (sauf pendant trois quarts d'heure de chaque révolution circumlunaire, accomplie en deux heures), Apollo 8 est suivi en permanence par au moins une des trois stations de poursuite à très longue portée: Goldstone (Californie), Madrid et Canberra. Tous les signaux émis ou reçus par l'engin (télémesures, communications en phonie, télévision) sont aussitôt acheminés par un réseau mondial de quatorze stations vers le centre Goddard de la NASA à Greenbelt (Maryland) dont les ordinateurs «dialoguent» en permanence avec ceux du centre de contrôle spatial de Houston (Texas). On sait que Houston, distant d'un millier de kilomètres du Cap Kennedy, commande toutes les opérations du vol, depuis le compte à rebours jusqu'à l'amerrissage.

Sept heures de sommeil

A bord d'Apollo 8, il y a toujours au moins un homme de veille. Le rythme général de la journée pour chaque homme est de 17 heures d'activité et sept heures de sommeil. Une heure est prévue pour chaque repas, que les trois membres de l'équipage prennent autant que possible ensemble. Les rations (soixante variétés d'aliments concentrés additionnés d'eau chaude ou froide pour la consommation) sont calculées en vue d'un apport moyen quotidien de 2500 calories en trois repas.

Les cosmonautes portent naturellement pour le lancement le «scaphandre» bien connu, revêtement extérieur à base de fibre de verre, garniture gonflable «Anti-G», revêtement intérieur en nylon. Au cours du vol, ils retirent ces scaphandres et portent sur leurs sous-vêtements de coton, des tenues de travail, sorte de «bleus» qui leur laissent une grande liberté de mouvements.

Les hommes disposent d'objets de toilette, de deux trousses médicales et d'un équipement de survie (radeau pneumatique, rations, etc.) leur permettant d'attendre les équipes de récupération s'ils amerrissent très loin des zones prévues pour leur amerrissage. (upi)

PAUL VI ESPERE TOUJOURS SE RENDRE EN POLOGNE

Paul VI a de nouveau manifesté son désir de venir à Jasna Gora, le sanctuaire polonais de la Vierge noire, pour remettre personnellement à la Pologne la «Rose d'or» qui lui a été décernée, et qui est la plus haute distinction pontificale, déclare le cardinal Wyszynski.

Le cardinal primat de Pologne prononçait un sermon à la basilique Saint-Jean de Varsovie, et a évoqué le voyage qu'il vient de faire à Rome. «Prions pour que les souhaits du Saint-Père se réalisent, et en particulier son ardent désir de visiter Czestochowa. Je suis sûr que notre patrie n'est pas contre ce projet, et que les difficultés à cet égard seront surmontées» a ajouté le cardinal, faisant allusion aux motifs politiques qui avaient empêché la précédente visite de Paul VI. (afp)

Affaire de drogue devant le Tribunal de Miami

On reparle de Josette Bauer

Le procès du ressortissant suisse Jean Robert Mori, 40 ans, accusé d'avoir introduit en fraude aux Etats-Unis une quantité d'héroïne d'une valeur de 14 millions de dollars, s'est ouvert devant le tribunal de Miami par un incident entre l'accusé et son avocat.

Me Mitchell Goldman, spécialiste de grande réputation des causes criminelles était en train de demander à Josette Bauer, 32 ans, citoyenne suisse qui purge actuellement une peine de sept ans de prison pour trafic de stupéfiants depuis quand elle connaissait Jean Robert Mori lorsque ce dernier s'est violemment opposé à cette question.

Selon des rumeurs non confirmées, Josette Bauer aurait été la maîtresse de Mori et celui-ci l'aurait aidée à s'échapper de la prison où elle avait été incarcérée après avoir été condamnée pour complicité avec son ancien mari dans l'assassinat de sa propre mère.

Josette Bauer, appelée à déposer par le ministère public a exposé devant le tribunal les détails de son arrestation. Arrivée en Floride le 31 août 1967 en compagnie de Willy Charles Lambert, également Suisse, elle était chargée de remettre la drogue à Jean Mori. Josette Bauer n'avait pu joindre Mori et avait donc déposé l'héroïne dans un coffre de consigne de la gare d'autocars, sans oublier d'en prévenir Mori par un mot qu'elle laissa à son hôtel et par une lettre qu'elle lui écrivit à son adresse de Genève. Josette Bauer fut arrêtée peu après. Son complice Lambert avait été arrêté dès son arrivée aux Etats-Unis. (afp)

Reprise de l'agitation à la Faculté de Nanterre

L'agitation reprend à la Faculté des lettres de Nanterre où 800 étudiants réunis jeudi après-midi, en vue d'une série de meetings, se sont mis en grève. Symboliquement, ils ont brûlé les affiches qui indiquent les horaires et les lieux des enseignements. A 17 h. 30, les forces de police ont pris position non loin de la faculté.

Le campus de Nanterre, qui groupe une résidence et deux facultés, est depuis plus d'un an l'un des points chauds de l'agitation universitaire, et certains de ses étudiants sont parmi les plus actifs des contestataires.

En novembre 1967 déjà, pour protester contre les conditions de vie jugées inacceptables, les étudiants de la résidence se mettaient en grève.

Le 19 janvier 1968, Daniel Cohn-Bendit a acquis la célébrité en interrompant publiquement un discours du ministre de la jeunesse et des sports, M. François Missoffe, venu inaugurer une piscine.

Le 22 mars 1968, dans la soirée, une soixantaine d'étudiants révolutionnaires occupaient les locaux de l'administration pour protester contre l'arrestation par la police de cinq étudiants accusés d'avoir brisé les vitrines de l'American Express, à Paris.

Cette occupation a marqué le début d'une période d'agitation telle que le doyen, M. Pierre Grappin, décidait, le 2 mai, la fermeture de sa faculté devenue selon lui «un chaudron de sorcières».

L'agitation quittait alors Nanterre pour le Quartier Latin, mais les bâtiments de la faculté, partiellement occupés, subirent pendant cette période, de nombreux dommages.

Les autorités universitaires espéraient que le campus de Nanterre retrouverait une vie normale et certains enseignements ont repris dès le 15 novembre mais, entretenue par une minorité des révolutionnaires, une agitation larvée subsistait. Elle a repris jeudi avec une certaine virulence. (afp)

Plan fédéral de secours aux réfugiés du Nigeria

Il y a plus d'un demi-million de personnes déplacées dans les régions d'Ikot Ekpene et d'Abak, au Nigéria, a déclaré M. Michel Ogon, commissaire fédéral pour l'organisation des secours, lors d'une conférence de presse à Lagos.

Il a ajouté que près de trois mille tonnes de secours, vivres et médicaments, avaient été acheminés à Lagos au cours des trois dernières semaines et a annoncé que la Croix-Rouge nigériane avait accepté de fournir 20 camions et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance deux hélicoptères pour transporter ces secours à destination de ces régions.

Selon des sources proches de la Croix-Rouge internationale, près de 750.000 personnes sont nourries et 50.000 soignées dans les régions sinistrées sous contrôle fédéral, grâce au plan de réorganisation nigérian.

Ces mêmes sources déclarent que les risques d'épidémies ont été évités, bien que l'on signale quelques cas de tuberculose et de lèpre. Par ailleurs, les programmes fédéraux de vaccination contre la variole et la rougeole ont repris, étant donné les risques de recrudescence de ces maladies pendant la saison des pluies.

Cependant, dans les milieux médicaux, on redoute les conséquences de la malnutrition sur le développement mental des anfants. (afp)

Embelli mais pas réévalué

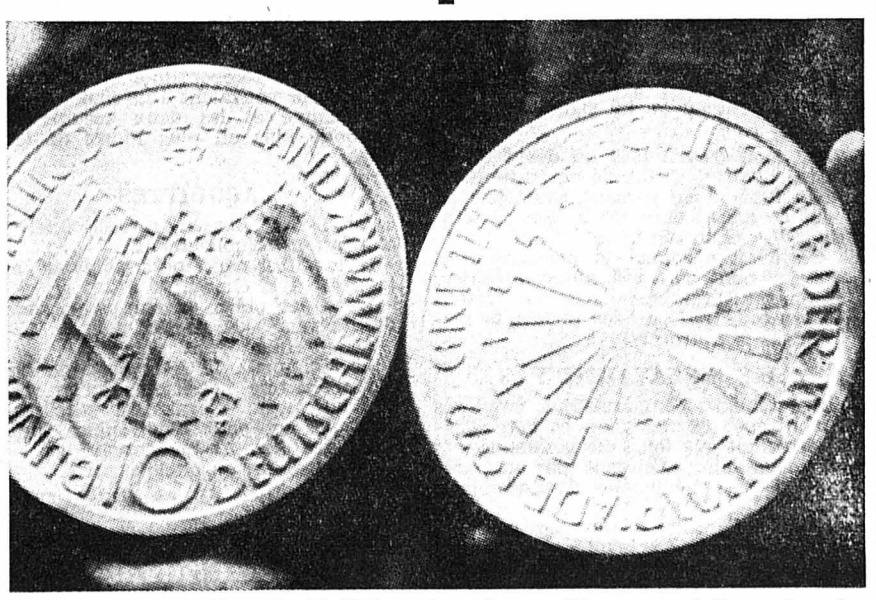

Dix millions de pièces de 10 DM vont sortir en Allemagne, à l'occasion des Jeux olympiques de Munich en 1972. En voici un exemple. (bélino AP)

M. Rumor a prêté serment

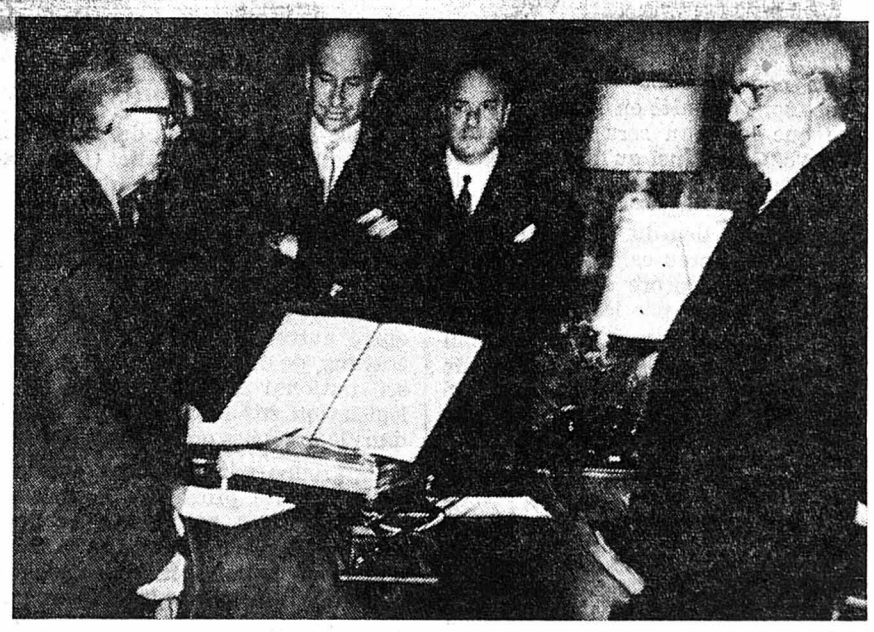

M. Mariano Rumor, premier ministre d'Italie (à gauche) a prêté hier serment devant le président Saragat, à droite. (bélino AP)

Un bandit sarde de moins !

Les deux bandits sardes les plus dangereux sont maintenant sous les verrous ; les policiers ont appréhendé à Carbonia (à 70 kilomètres à l'ouest de Cagliari) Leonardo Congiargiu, 38 ans, le numéro deux du banditisme sarde après Graziano Mesina, arrêté le 26 mars.

Les policiers n'ont pas eu à faire usage de leurs armes, car Congiargiu, qui portait sur lui un pistolet, deux grenades et un poignard, s'est rendu sans opposer de résistance quand il a vu les mitraillettes des policiers pointées sur lui, dans une rue de Carbonia.

Fils de paysans, Congiargiu, qui a trois frères repris de justice, était surnommé le «bandit solitaire». Considéré, avec G. Mesina, comme l'un des deux bandits les plus dangereux de la région d'Orgosolo, fief du banditisme sarde (au nord-est de l'île), Congiargiu n'appartenait pas à une bande. Pour chaque enlèvement ou attaque à main armée, il recrutait des complices différents et, contrairement à la tradition, il ne prenait pas le maquis une fois son forfait accompli. Il se réfugiait dans les villes de la côte, comme Cagliari ou Carbonia.

A chaque enlèvement, le scénario était identique ; le bandit libérait l'otage lorsque la rançon était versée, faisait le partage avec ses complices et disparaissait.

Après l'arrestation de Congiargiu, Giuseppe Campana, 27 ans, réputé pour sa férocité, et dont la tête a été mise à prix dix millions de lires, reste le bandit sarde le plus notoire en liberté.

Les enquêteurs espèrent que leur récent coup de filet entraînera une diminution du banditisme sarde. Ce dernier a été particulièrement florissant cette année ; quatorze personnes ont été enlevées au cours des onze premiers mois et les bandits ont encaissé un demi-million de lires de rançons. (afp)

Elle fait aussi sa cuisine et son ménage!

laissez l'électricité faire votre travail

Il y a trois personnes en elle: l'épouse, la mère et la ménagère. Mais elle n'a pas voulu que la troisième efface les deux premières. Elle préfère son mari au repassage et ses enfants à la vaisselle. Qui, en conscience, oserait lui reprocher son choix?

Encore faut-il, pour la libérer de ses besognes domestiques, que quelqu'un, à sa place, accomplisse ses tâches. Quelqu'un ou quelque chose.

Ce quelque chose, pour elle comme pour vous, c'est l'électricité: cette servante discrète, mais toujours sous tension, dont l'énergie inépuisable économisera la vôtre; cette compagne indispensable, si efficace qu'aucun appareil ménager ne saurait la prendre en défaut, si disponible que le temps sur elle n'a aucune emprise.

Oui, si vous lui en donnez les moyens, l'électricité peut s'occuper de tout. L'électricité lave, sèche, repasse, cuit, grille, rôtit, découpe, rase, chauffe, refroidit, coud, aspire... aspire à vous laisser respirer!

Ménagère, mais reine de votre foyer, vous trouverez dans les appareils électriques de fidèles sujets... de satisfaction.

L'électricité: Notre force, Votre confort

OFEL, Office d'Electricité de la Suisse romande - 7, avenue du Théâtre - 1005 LAUSANNE

bep

OFFERTS
PAR UN
FOURREUR
VENDU
AU PRIX
BOUTIQUE

Canton

LA CHAUX-DE-FONDS

DES SOIES
CHATOYANTES
ET LUMINEUSES
FOULARDS
DIOR
LANVIN

Canton

LA CHAUX-DE-FONDS

DES
CADEAUX.
DES
RÊVES.
DES
FOURRURES

Canton

LA CHAUX-DE-FONDS

FÊTE
DE LA
FOURRURE

MANTEAUX
STYLE
JEUNESSE
dep. Fr. 425.–

Canton

LA CHAUX-DE-FONDS

DISTRIBUTION

de notre cadeau de fin d'année
du lundi 16 au jeudi 19 décembre 1968.
Achat minimum Fr. 5.- Réglementation exclue.

GRAND CHOIX DE

spiritueux - liqueurs - apéritifs

parfums - eaux de Cologne
vaporisateurs - sels de bain
coffrets divers - brosses à cheveux

bougies parfumées, de décoration, de Noël -
bombes de table.

DROGUERIE FRIEDLI

Place du Tricentenaire - Av. Chs-Naine 5
La Chaux-de-Fonds - Tél. 2 83 63.

A vendre

pièces pour VW 1200 soit: 2 démarreurs, 2 réservoirs, 2 moteurs en bon état de marche, ainsi que 1 remorque pour voiture, largeur 135 cm. charge 300 kg., en parfait état, prête pour l'expertise. Tél. (038) 9 15 97.

En vacances
lisez L'Impartial

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE SIMON KOHLER S.A.

2892 COURGENAY Téléphone (066) 7 12 19

Services : FIDUCIAIRES ÉCONOMIQUES
JURIDIQUES CONSEILS D'AFFAIRES

Automobilistes !

Chaque conducteur
prévoyant
a dans sa voiture
un sac de sable
indispensable à sa sécurité.

Achetez-le dès à présent
chez votre garagiste.

TECHNICUM CANTONAL
Saint-Imier

EXAMENS D'ADMISSION

en divisions techniques

27 et 28 janvier 1969

Ingénieur-technicien ETS
en
mécanique-technique 6 semestres
microtechnique 6 ½ semestres

Délai d'inscription : 20 janvier 1969
Début du semestre d'été :
21 avril 1969

Formule d'inscription :
Technicum cantonal
2610 Saint-Imier, tél. (039) 4 25 01

Le directeur : E. Neusel

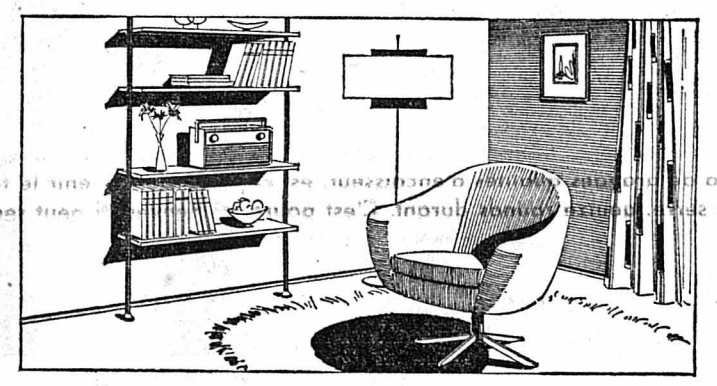

Bibliothèque

4 rayons teinte noyer.
2 montants métal

89.-

129.-

Fauteuil

Très confortable. Pied tournant. Tissu nylflor divers coloris au choix.

meubles meyer
neuchâtel
faubourg
de l'hôpital
tél. 038/5 75 05

Visitez nos grandes expositions sur 6 étages

Oberli

MAITRE OPTICIEN Serre 4

Choix et qualité

Nouvelle direction

Menu soigné

Mets à la carte

Salles de banquets

Téléphone (038) 7 23 23

UN BEAU BIJOU

Maison
Henri Baillod
s. à. r. l.
M.-H Baillod succ.
Bijoutiers-joailliers
La Chaux-de-Fonds
44, rue Daniel-JeanRichard

Ouvert le samedi jusqu'à 17 h.

POUR LE DISQUE ON NE
TROUVE PAS MIEUX QUE CHEZ
Léopold Robert 76, tél (039) 3 12 12
brügger

De l'argent

EN 24 HEURES : j'achète au prix fort vieux dentiers, or dentaire, or ancien, montres, bijoux, argent, brillants. **F. San acheteur concessionné, Missionstr, 58, 4000 Bâle.**

Lisez L'Impartial

Vers la fin des courses de ski de Val-d'Isère

Ordre de départ favorable aux Suisses

Fernande Schmid-Bochatay demeure la meilleure Suissesse.

Au cours de l'entraînement de la descente sur la piste de la Daille, où sera disputée dimanche la Coupe Henri Oreiller, les Français Jean-Noël Augert, Jean-Louis Ambroise et Jules Melquiond ont été victimes de chute et se sont légèrement blessés. Augert est touché au genou tandis que Melquiond et Ambroise sont blessés à l'épaule. Leur participation à la course est incertaine. Les Suisses se sont également entraînés sur la piste « Oreiller-Killy ». Kurt Huggler a été victime d'une chute sans gravité.

Fernande Schmid-Bochatay première en piste

Au cours de la journée de repos de vendredi, il a été procédé au tirage au sort de l'ordre des départs du slalom spécial féminin de ce jour. Le numéro un est revenu à la Valaisanne Fernande Schmid-Bochatay. Voici l'ordre des départs :

1. Fernande Schmid-Bochatay (S) ; 2. Gina Hathorn (GB) ; 3. Rosi Mittermaier (All) ; 4. Glorianda Cipolla (It) ; 5. Burgl Faerbinger (All) ; 6. Wiltrud Drexel (Aut) ; 7. Divina Galica (GB) ; 8. Berni Rauter (Aut) ; 9. Anneroesli Zryd (S) ; 10. Gertrud Gabl (Aut). Puis : 28. Vreni Inaebnit (S) ; 29. Catherine Cuche (S).

Jean-Daniel Daetwyler second en descente

Dimanche la descente masculine mettra fin aux premières grandes épreuves internationales de la saison. Cette difficile descente, longue de 3420 mètres pour une dénivellation de 920 mètres (27 portes de direction), rassemblera cent concurrents. L'ordre des départs sera le suivant :

1. Karl Schranz (Aut) ; 2. Jean-Daniel Daetwyler (S) ; 3. Jean-Paul Jallifer (Fr) ; 4. Gerhard Prinzing (All) ; 5. Andreas Sprecher (S) ; 6. Joos Minsch (S) ; 7. Rod Hebron (Can) ; 8. Bernard Orcel (Fr) ; 9. Kurt Huggler (S) ; 10. Gerhard Nenning (Aut) ; 11. Guy Périllat (Fr) ; 12. Heini Messner (Aut) ; 13. Gerardo Mussner (It) ; 14. Rudi Sailer (Aut) ; 15. Franz Vogler (All).

La Chaux-de-Fonds - Servette

en vedette ce week-end, mais...

La Chaux-de-Fonds vivra, durant ce week-end, à l'« heure du derby romand » en Coupe de Suisse de football. La venue des Genevois qui, sous la direction de l'entraîneur Snella, ont la réputation de pratiquer un football de classe, est un événement à ne pas manquer. Les Chaux-de-Fonniers de Jean Vincent sont toujours à l'aise contre une équipe « technique ». Incontestablement, ce match sera de haute qualité. Qui l'emportera ? Il est difficile de répondre à cette question, car les équipes se tiennent de très près. Ce sont en définitive les défenses qui feront la décision ! Réputées d'égales valeurs, les deux formations romandes devront se battre « à armes égales »... C'est en définitive la forme du jour qui décidera du sort de cette rencontre au sommet ! Aux supporters des Chaux-de-Fonniers de « porter » leur équipe vers le succès.

Match de basketball aux Forges

Samedi après - midi (match d'ouverture à 15 h. 15) le Basketball-Club Abeille rencontrera Cossonay, en championnat de ligue nationale B. Ce match, le dernier du premier tour, revêtira une grande importance pour les Chaux-de-Fonniers. En effet, à la suite de quelques contre-performances, les Abeillards ne sont pas encore à l'abri de la relégation. Un nombreux public à la Halle des Forges serait précieux...

Noël des patineurs aux Mélèzes

Depuis plusieurs semaines, les élèves de Mme Danièle Rigolet préparent une exhibition. Cette dernière aura lieu ce soir et elle sera suivie de la Farandole des juniors, puis de l'arrivée du Père Noël qui distribuera une attention à tous les juniors. En cas de mauvais temps, un renvoi est prévu au vendredi 20 décembre. Mais la manifestation ne sera renvoyée que si les conditions atmosphériques rendent son déroulement absolument impossible. Caroline Christen qui, à l'âge de dix ans, vient de remporter un joli succès aux Championnats romands en obtenant le troisième rang, à quelques dixièmes de points du second rang, sera présente. Une belle soirée récréative en vue.

Avant un championnat du monde de boxe

Benvenuti en danger face à Fullmer

Un test diffifcile attend le champion du monde des poids moyens, l'Italien Nino Benvenuti, qui mettra son titre en jeu devant l'Américain Don Fullmer, ce soir, au Théâtre Ariston, à San Remo, (Le match sera retransmis par la TV romande dès 23 h. 20). En effet, l'Américain est un adversaire dangereux, non pas par ses qualités techniques, mais principalement par son courage et sa continuité dans l'action. Il s'agit d'un boxeur qui, grâce à de grandes qualités d'encaisseur, est capable de soutenir le forcing le plus serré, quinze rounds durant. C'est pourquoi Benvenuti peut redouter un adversaire aussi difficile.

Styliste et frappeur

L'Italien, styliste remarquable possédant une solide expérience, devra s'attacher à éviter la bataille en corps à corps dans laquelle excelle l'Américain. Pour cela, il a une arme redoutable et efficace : son direct du gauche dont la précision n'a d'égal que la rapidité. Sur 77 victoires, Benvenuti en a remporté 36 avant la limite. Il est donc à même d'écourter en sa faveur la durée du combat. Enfin, il n'a subi que deux défaites aux points, la première contre le Coréen Kim Soo-ki, à qui il abandonna le titre de champion du monde des moyens juniors, la seconde à l'occasion du match revanche contre Emile Griffith, qui reprit son titre de champion du monde des moyens Benvenuti n'a jamais été battu avant la limite et n'a subi que trois knock-down.

Fullmer défavorisé ?

Don Fullmer est loin de posséder un palmarès aussi brillant. Il totalise 61 combats, 47 victoires (13 avant la limite), 13 défaites (deux avant la limite) et un match nul. Les deux hommes se sont rencontrés déjà une fois, le 4 février 1966 à Rome, et Benvenuti s'imposa aux points au terme d'un match très dur qu'il termina blessé sérieusement au nez et à une arcade sourcilière.

Telles sont les données techniques de ce championnat qui risque de se dérouler dans l'intimité. En effet, la location (billets au prix de 50.000 et de 25.000 lires) est loin d'être satisfaisante et en l'état actuel des choses on estime que 500 ou 600 spectateurs seulement (le théâtre Ariston a 2500 places) assisteront au match. Il y a une autre source d'inquiétude : l'attitude des étudiants de San Remo qui désirent organiser une manifestation pour protester contre les subventions (57 millions de lires) accordées à l'organisateur de la réunion par la municipalité, le casino et l'Office du tourisme. Les auteurs de la contestation reprochent aux autorités de dilapider à des fins publicitaires une somme exagérée au détriment d'oeuvres d'intérêt public.

Le championnat de football des réserves

SERVETTE ET GRANGES LEADERS

La première partie du championnat des clubs de ligue nationale s'est terminée sans un seul renvoi et les équipes réserves également ont terminé leurs rencontres. Dans le groupe A, les Servettiens (champions de la saison 1965-66) ont une bonne avance au classement et pourront reprendre le deuxième tour avec confiance. Le champion sortant, Lausanne-Sports, n'est que quatrième, alors que les réservistes du FC Zurich restent en queue de classement en compagnie de Bellinzone et La Chaux-de-Fonds.

Un goal-average de 70:10 et une défaite, tel est le bilan du FC Granges. La lutte pour le titre promet d'être très intéressante lors du deuxième tour, car Fribourg et Thoune ne comptent qu'un point de retard. Le classement du groupe B est assez « allongé » et grâce à la course poursuite que se livrent les équipes de tête le premier tour a été plus intéressant que lors de certaines saisons.

Classements

GROUPE I

	J	G	N	P	Pts
1. Servette	13	11	1	1	23
2. Grasshoppers	13	8	2	3	18
3. Youngs Boys	13	7	3	3	17
4. Bâle	13	7	3	3	17
5. Lugano	13	6	3	4	15
6. Lausanne-Sports	13	6	1	6	13
7. Saint-Gall	13	5	3	5	13
8. Winterthour	13	6	1	6	13
9. Sion	13	4	5	4	13
10. Bienne	13	4	3	6	11
11. Lucerne	13	4	1	8	9
12. Zurich	13	1	5	7	7
13. Chaux-de-Fonds	13	3	1	9	7
14. Bellinzone	13	3	-	10	6

GROUPE II

1. Granges	12	10	1	1	21
2. Fribourg	12	10	-	2	20
3. Thoune	12	10	-	2	20
4. Young Fellows	12	7	2	3	16
5. Xamax	12	6	2	4	14
6. Aarau	12	4	4	4	12
7. Bruhl	12	4	2	6	10
8. Chiasso	11	4	1	6	9
9. Soleure	12	3	3	6	9
10. Etoile Carouge	12	3	1	8	7
11. Baden	12	2	3	7	7
12. Wettingen	11	2	2	7	6
13. UGS	12	1	1	10	3

Martigny - Yverdon renvoyé

A la suite de l'extansion de l'épidémie de fièvre aphteuse, le match de première ligue Martigny - Yverdon, inscrit au programme du week-end et comptant pour le concours du Sport - Toto, a été renvoyé.

Le marathon automobile Londres - Sydney

72 équipages pour le tronçon le plus dur

Une foule nombreuse massée sur le quai a fait un accueil bruyant et enthousiaste au paquebot « Chusan » portant à son bord les 72 équipages rescapés du marathon Londres-Sidney à son arrivée dans le port australien de Freemantle, près de Perth, après une traversée de neuf jours.

Les 72 équipages entameront samedi le tronçon le plus dur de l'épreuve, la traversée de l'Australie, longue de 5.760 km. L'arrivée à Sydney est prévue pour le 17 décembre. Avant d'entamer leur terrible périple australien, les équipages ont effectué leurs ultimes préparatifs. Le Britannique Roger Clark, leader de l'épreuve, a eu pour sa part une heureuse surprise : son épouse est venue à l'improviste l'attendre à sa descente du « Chusan ». Le seul Américain, John Saladin (Rambler) était de son côté mécontent. Après avoir échappé à toutes les traitrises du parcours Londres-Bombay avec notamment une chute dans un ravin, il s'est fracturé un orteil sur le pont du navire.

Les opérations de débarquement ont été effectuées sous l'œil des compétiteurs... attentifs. (bélino AP)

Escrime

Le challenge mondial

L'Autrichien Roland Losert a remporté le Challenge mondial 1968, trophée créé par la Fédération suisse et destiné à récompenser le meilleur épéiste de l'année. Losert faisait déjà figure de vainqueur après les trois premiers tournois comptant pour l'attribution de ce challenge. Il renonça donc au Tournoi de Poitiers et son élimination rapide au Tournoi olympique n'eut pas d'influence. Il a été décidé que l'an prochain, le Challenge Monal de Paris remplacerait le Tournoi de Poitiers.

Résultats

Voici le classement final pour 1968 établi sur les résultats des Tournois de Milan, Heidenheim, Berne, Poitiers et des Jeux olympiques : 1. Roland Losert (Aut) 100 points ; 2. Victor Modzolevski (URSS) 70 points ; 3. Gyoezoe Kulcsar (Hon) 65 points ; 4. Gianluigi Saccaro (It) 60 points ; 5. Peter Loetscher (S) 50 points.

Victoire des Chaux-de-Fonniers

Quelques salles d'armes de Suisse ont organisé un championnat sur le modèle de celui de football. Dans ce cadre, l'équipe de fleuret de la Société d'escrime de La Chaux-de-Fonds a rencontré celle de Bienne. La Chaux-de-Fonds a empoché les deux points en jeu en battant Bienne par dix à six. Les victoires chaux-de-fonnières ont été acquises de la façon suivante : H. Habertzell, quatre victoires, P. A. Bois trois victoires, S. Csajka une victoire, F. Terrier deux victoires.

Après cette victoire, le classement s'établit comme suit : 1. Neuchâtel, cinq matchs et dix points ; 2. La Chaux-de-Fonds, cinq matchs et sept points ; 3. Bienne, cinq matchs et six points.

FOOTBALL : Le Royaume d'Oman, sur le golfe persique, vient d'émettre un timbre portant l'éfigie de l'international allemand Franz Beckenbauer (26 ans - Bayern Munich). Beckenbauer est le premier footballeur allemand à avoir droit à un tel honneur.

Bobsleigh

Le mari de « B.B. »

aidera Saint-Moritz

M. Peter Kasper, directeur de l'Office du tourisme de St-Moritz, a engagé des pourparlers en vue de l'ouverture de la piste de bob pour la saison 1968-69. Il a trouvé en l'industriel allemand Gunther Sachs, le mari de la célèbre actrice française Brigitte Bardot, un interlocuteur intéressé. En effet, Gunther Sachs, président du Bobsleigh-Club de Saint-Moritz, s'est déclaré prêt à assurer une partie du financement de la mise en glace et de l'entretien de la plus ancienne piste d'Europe. La Fédération suisse de bob et ses licenciés devront apporter leur contribution à cette entreprise. Ainsi, il y a de fortes chances pour que la piste de la station grisonne fonctionne cet hiver. Elle risque de connaître une activité intéressante, puisque les pistes allemande de Garmisch et autrichienne de Igls - Innsbruck ne fonctionneront pas cette saison.

Pour bien digérer un repas trop rapide

L'estomac n'aime pas qu'on le bouscule et il le prouve. Aigreurs, lourdeurs, ballonnements sont bien souvent la conséquence de repas pris à la hâte Pour atténuer ces malaises et rétablir une bonne digestion prenez donc une ou deux pastilles digestives Rennie. Les pastilles Rennie neutralisent l'excès d'acidité de l'estomac cause de la plupart des troubles et permettent la reprise de fonctions digestives normales. Pastilles Rennie... la paix de l'estomac ! 5870

LOTOS à SAIGNELÉGIER

Ce soir samedi et demain dimanche après-midi organisés par la Fanfare à l'HOTEL DE LA GARE
3 porcs fumés, corbeilles et paniers garnis, etc.

OFFRES D'EMPLOIS

Jarrell Ash (Europe) S.A.

Subsidiairy of Fisher Scientific Co.

Spécialistes en spectroscopie d'émissions,
fabrication d'instruments analytiques pour recherches et contrôles
Le Locle, rue de la Jaluse 6, téléphone (039) 5 35 71

engage pour entrée immédiate ou date à convenir :

un technicien d'exploitation

capable d'assurer la liaison entre notre bureau technique et notre département de fabrication.
Un dessinateur parfaitement au courant des problèmes de fabrication conviendrait également pour remplir cette fonction.

Ensuite du contingentement du personnel, ne peut être retenu que du personnel de nationalité suisse, frontalier ou étranger titulaire du permis C.
Nous offrons des conditions de travail agréables, semaine de 44 heures en 5 jours, usine moderne, bon salaire.

Prière de vous présenter à notre DIRECTION DE RECHERCHES ou nous adresser vos offres d'emploi accompagnées d'une notice relative à vos occupations antérieures.

Nous cherchons pour travail en atelier

1 régleuse

désirant place à responsabilités pour seconder chef

1 compteuse

pour premier comptage sur spiromatic

1 ouvrière

pour coupage de centres et divers travaux

régleuses

pour virolages-centrages (éventuellement à domicile).
Places stables et bien rétribuées.

Faire offres :
Atelier de réglage
M. ANDRÉ FLUCKIGER
La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 75, tél. (039) 3 26 69

Ferblantier

qualifié

trouverait place stable et bien rétribuée.

Se présenter chez

MOSER Sanitaire Ferblanterie
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Rue du Grenier 31, tél. (039) 2 11 95

LES FABRIQUES
D'ASSORTIMENTS RÉUNIES
Succursale B
2400 LE LOCLE, Concorde 29

cherchent

ouvrières

pour travail facile à l'usine.

Personnel suisse ou étranger avec permis C.

Faire offres ou se présenter à la Direction de la succursale, tél. (039) 5 20 71.

Nous cherchons pour date à convenir

1 peintre en lettres

1 manœuvre mécanicien

de nationalité suisse, capables de travailler de manière indépendante.

Ecrire sous chiffre LG 25440, au bureau de L'Impartial.

MACULATURE
à vendre
au bureau de l'Impartial

BRASSERIE DU CARDINAL S.A.
Direction régionale, Neuchâtel

cherche

chauffeur-livreur

avec permis poids lourds.

Bonnes conditions sociales.
Caisse de pension.
Assurance maladie et accidents.
Semaine de 5 jours.
Salaire régi par contrat collectif.

Veuillez adresser vos offres à la Direction régionale, entrepôt de Neuchâtel, Crêt-Taconnet 14, ou téléphoner au (038) 5 11 04.

FEMME DE MÉNAGE

est demandée 3 à 4 heures par jour.

Faire offres :
Dr Pierre Porret,
Neuve 2, La Chaux-de-Fonds.

A louer

centre ville, un studio et un appartement 3 chambres, pour le 31 décembre 1968.

Ecrire sous chiffre DB 26018, au bureau de L'Impartial.

A vendre

Taunus 17 M

modèle 1964, 48 000 km. Etat impeccable. Avec plaques. Fr. 3800.—. Facilités de paiement.

S'adresser au Garage du Jura, W. Geiser, La Ferrière, tél. (039) 8 12 14.

Pour les fêtes de l'An, à vendre

DINDES

fraîches, prêtes à cuire.

S'adresser à René Monard fils, Les Petits-Ponts, tél. (039) 6 75 65.

A vendre

pick-up VW

modèle 1963, moteur et peinture refaits à neuf. Expertisé.
Fr. 3800.—. Facilités de paiement.

S'adresser au Garage du Jura, W. Geiser, La Ferrière, tél. (039) 8 12 14.

A vendre

une paire de skis avec souliers, pour homme, à l'état de neuf.

S'adresser à
M. Georges Chatelain, Fritz-Courvoisier 28, dès 10 h.

Lisez L'Impartial

GRANDE VENTE DE MEUBLES

TRÈS BEAUX MOBILIERS STYLES ET ANCIENS DIVERS
Lustres cristaux et bronze
Tapis d'Orient
Tableaux - Gravures - etc.

PEINTURES ANCIENNES XVIIe et XVIIIe

Cause déménagement,
on vendra de gré à gré
À LA VILLA DE MAÎTRE
« LE CHÊNE »
à BEX
Avenue de la Gare

Dimanche 15 décembre
11 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h.

Lundi 16 décembre
11 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 19 h.

BEAUX MOBILIERS DE SALONS DIVERS STYLES, BELLE SALLE A MANGER ACAJOU Regency 12 pièces, MOBILIER RENAISSANCE SCULPTÉ avec grande table allongée, 2 fauteuils, 2 chaises - NOMBREUX FAUTEUILS Louis XV, Louis XVI, Louis XIV, etc. Tables, belles commodes et secrétaires marqueterie, grand bureau sculpté belle pièce, fauteuils Louis XIV hauts dossiers, bergères laquées, canapés - BEAU CANAPÉ DORÉ Louis XVI forme corbeille. Chambre à coucher galbée sans armoire -

JOLIES GLACES ET LAMPES DIVERSES. Armoire Louis XV bois de rose marquetée galbée. Semainier, lit capitonné Louis XV, chevets, canapés Louis XVI table ronde Empire acajou.

Commodes Louis XVI et Empire

MAGNIFIQUE GRANDE ARMOIRE SCULPTÉE, table ronde, armoire vaudoise, très beau bahut sculpté valaisan.

NOMBREUX AUTRES MEUBLES ET OBJETS DIVERS.

IL N'Y A PAS D'ENCHÈRES NI TAXE

Villa en bordure de route.
Parc pour tous véhicules.

Pour tous renseignements, s'adresser au chargé de la vente:
J. Albini, tél. (021) 61 22 02

PRÊTS Discrets Rapides Sans caution
EXEL BANQUE EXEL
Avenue Léopold-Robert 88
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 3 16 12
Ouvert le samedi matin

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 79

Theresa CHARLES

INDISFANE

Editions de Trévise
(Droits réservés Opéra Mundi)

Jamais je ne l'avais autant aimé que ce matin où je le considérais comme une sorte de dieu qui aurait transformé mon existence triste et insipide en un paradis merveilleux.

Je pense que ma soudaine exaltation l'amusa. Il me taquina sans pitié et bientôt nous nous livrâmes à un magistral combat d'oreillers. Nous fîmes un bruit d'enfer jusqu'à ce que quelques coups frappés au mur nous fassent comprendre que certains préféraient passer à dormir cette splendide matinée.

Aurions-nous jamais, plus tard, le cœur aussi léger qu'en cette matinée ? Nous étions comme deux gosses insouciants.

Ralph avait demandé deux thés pour sept heures et quand un coup discret fut frappé à la porte, il dit. « Entrez ! » sans me lâcher.

Mais je gagnai en fin de compte parce que la porte était verrouillée et que la femme de chambre ne put entrer. Il fallut que Ralph allât ouvrir. J'essayai de lisser un peu mes cheveux ébouriffés, mais la femme de chambre me regarda avec curiosité en posant le plateau. Je fus soulagée de la voir sortir.

Nous prîmes notre thé, comme deux amoureux. Comme les deux amants que nous étions devenus.

En dépit du fait que nous étions éveillés depuis l'aube, il était déjà dix heures quand nous descendîmes prendre notre petit déjeuner. Le serveur nous jeta un regard de reproche, mais nous n'étions ni l'un ni l'autre d'humeur à nous préoccuper de ce qu'il pouvait penser.

Ralph commanda solennellement un énorme déjeuner : pamplemousses, corn flakes, kippers, bacon et tomates, jambon, toasts confiture et deux grands cafés. Je me dis, en riant sous cape, que si nous devions consommer tous ces plats, nous serions là jusqu'à midi !

Le serviteur dit, un rien ironique :

— C'est tout, Monsieur ?

Et Ralph ajouta d'un ton pénétré :

— Ma femme et moi nous sentons un appétit féroce ce matin. Ça doit être l'air marin.

Je m'aperçus avec surprise que j'avais vraiment faim et je mangeai le pamplemousse, le kipper et le bacon à la tomate avant de prendre le temps de respirer. Ralph, très à l'aise, prit du jambon et des toasts à la confiture.

Oh, cette merveilleuse et inoubliable journée ! Chaque minute en fut vibrante, parfaite. Nous prîmes un bain dans cette mer calme et scintillante, mais où aucun courant ne m'inquiétait. J'acceptai le défi de Ralph de nager jusqu'au plongeoir, mais quand je l'atteignis, je ne pus m'y hisser. J'appelai au secours. Il se pencha pour me prendre sous les bras et me porter un peu plus loin, au grand amusement des autres nageurs qui nous jetèrent des regards curieux pendant que nous prenions côte à côte un bain de soleil. Mais aujourd'hui je me moquais d'être regardée. Pour la première fois, je me sentais sûre de moi et sûre de Ralph. Il était un roi... et j'étais une reine !

Après le déjeuner, nous allâmes en voiture jusqu'aux dunes. Le temps était clair et ensoleillé et nous pouvions voir les bateaux naviguer sur la Manche. Nous nous roulâmes dans l'herbe et Ralph garnit mes cheveux de brins de thym. Après nous être amusés comme des fous, embrassés comme des fous, nous revînmes à l'hôtel nous changer pour dîner. Je mis ma nouvelle robe noire et aimai son doux contact.

Ce soir-là, le dîner ne fut pas une corvée ; ma timidité avait disparu et mon cœur était trop léger pour contenir aucun doute, aucune crainte.

Allongés dans des chaises-longues, nous écoutâmes la musique et je fus absurdement contente de m'apercevoir que Ralph ne s'y connaissait guère. Je me rappelai notre conversation lors de notre premier dîner au restaurant et je le taquinai de m'avoir ainsi abusée. Il n'en disconvint pas et me dit avec une grimace désarmante :

— Il me fallait bien tirer le maximum de ce premier contact ! Tu étais inabordable avec des barbelés et des écriteaux « Défense d'entrer » tout autour de toi ! Je cherchais une issue pour me faufiler.

— Je me demande encore pourquoi.

— Ah oui ? Tu m'as défiée, Kilmeny.

— Oh, non ! C'est toi qui m'avais défiée. Tu m'obligeais à agir et j'ai dû t'obéir.

Le regrettes-tu ?

— Tu sais bien que non, et je ne le regretterai jamais !

Pourquoi avais-je pris ce ton emphatique ? On aurait dit que je mettais le Destin au défi de me le faire regretter. Je continuai nerveusement :

— Nous sommes heureux, n'est-ce pas, Ralph ? Et ce que nous avons ne peut nous être repris.

— Bien sûr que non ! Et nous n'en sommes qu'au commencement, dit-il péremptoire.

— Je le sais, mais sera-ce jamais pareil ? Nous allons retourner au bureau et toi tu dois partir demain...

(A suivre)

1000 suggestions-cadeaux originales

Ouverture du dimanche Pfister ameublements sa

Dimanche, 15 et 22 décembre de 13.00 h à 18.00 h

1420 I7

Fiancés, profitez de cette occasion pour choisir votre ameublement 1969!

Pfister ameublements sa BIENNE

PLACE DU MARCHÉ-NEUF

P devant la maison – Tél. 032 / 3 68 62
Lundi matin fermé

8 étages

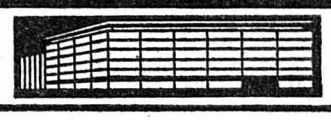

Fabrique-Exposition et Tapis-Centre SUHR

Essence gratuite/Billet CFF pour achat dès Fr. 500.–

1000 P

Egalement ouverte samedi et lundi

Sortie de l'autoroute: AARAU – SUHR

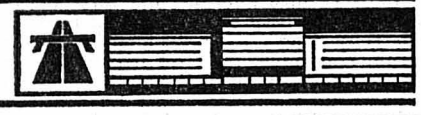

OFFRES D'EMPLOIS

MIGROS

engagerait à son siège central de MARIN (à 8 km. de Neuchâtel) pour son futur **centre du traitement de l'information**

sur ORDINATEUR ICL 1902 A

chef de parc

capable de coordonner et diriger les travaux à traiter par le système, d'effectuer certaines programmations et de collaborer à l'organisation.

Cette activité conviendrait tout particulièrement à **programmeur expérimenté,** désirant se lancer dans la gestion et l'organisation.

chef opérateur

de formation commerciale ou technique, possédant une bonne expérience du travail opérationnel sur ordinateur. Connaissance de la programmation souhaitée mais pas indispensable.

perforatrices-vérificatrices

ayant déjà une certaine expérience pratique.

Des cours d'introduction seront donnés par l'entreprise.

Nous offrons :

salaire correspondant aux exigences du poste et aux connaissances du candidat, cantine d'entreprise, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Adresser offres manuscrites à la **Société coopérative MIGROS NEUCHATEL,** département du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 3 31 41.

La PARQUETERIE
CHAPATTE S.A.
2724 LES BREULEUX

cherche

pour son département parqueterie mosaïque

menuisier

qui serait formé comme

contremaître

Faire offres ou se présenter à la Parqueterie Chapatte S.A., 2724 Les Breuleux, tél. (039) 4 74 04

APPRENTI (E) COIFFEUR (EUSE)

est demandé(e) pour printemps 1969, dans salon moderne de la ville.

Offres sous chiffre P 120650 N, à Publicitas S.A., 2300 La Chaux-de-Fonds.

Personnel d'office

est demandé pour tout de suite ou date à convenir.

S'adresser au
BUFFET DE LA GARE CFF
LA CHAUX-DE-FONDS.

Fabrique d'horlogerie de marque connue établie à Bienne

cherche

collaborateur commercial

La tâche principale de cet employé supérieur sera de seconder notre chef de vente.

Age idéal : 25 à 30 ans.

Langues : français, anglais, allemand (éventuellement espagnol).

Nous attachons une grande importance au fait que ce collaborateur doit connaître parfaitement la branche horlogère. Il devra traiter avec les clients et des voyages à l'étranger sont prévus.

Faire offres sous chiffre O 920013, à Publicitas S.A., Bienne.

OERTLI

Brûleurs à mazout et à gaz

cherche pour tout de suite ou date à convenir

1 monteur en chauffages

destiné à être formé comme monteur sur brûleurs à mazout pour notre station-service de La Chaux-de-Fonds

et pour milieu 1969

1 mécanicien-électricien

pour notre station-service de La Chaux-de-Fonds.

Les offres de services sont à adresser à
W. ŒRTLI ING S.A., chemin de Mongevon 13
1023 CRISSIER-Lausanne, tél. (021) 34 99 91.

Portescap
Le Porte-Echappement Universel SA
Service du Personnel
La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

cherche pour son service mécanique un

mécanicien faiseur d'étampes

pour étampes d'horlogerie.

Faire offres, se présenter ou téléphoner à Portescap, 157, rue Jardinière, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Importante entreprise commerciale et industrielle de la place cherche pour entrée immédiate ou à convenir un(e)

téléphoniste-secrétaire

expérimenté(e) et bilingue (français-allemand).
Il s'agit d'un poste indépendant, intéressant et stable.

Ecrivez-nous brièvement sous chiffre FB 25630, au bureau de L'Impartial. Nous traiterons votre offre avec discrétion et diligence.

USINE DE FINE MÉCANIQUE SITUÉE A BIENNE

offre place stable pour

chef d'atelier

afin de diriger une vingtaine de mécaniciens.

Nous demandons :

- dynamisme, entregent
- autorité
- sens de l'organisation
- connaissance de la planification
- habitude de diriger du personnel
- formation de mécanicien de précision, d'horloger outilleur ou outilleur mécanicien.

Nous offrons :

- place stable et rétribuée en fonction des capacités du candidat
- large autonomie de travail.

Entrée en fonctions si possible février 1969.

Faire offres sous chiffre D 20036, à Publicitas S. A., 2500 Bienne.

HK HAEFLIGER & KAESER S.A.

cherchent

un employé de bureau

connaissant si possible la branche du bâtiment.

Entrée à convenir.

Faire offres et s'adresser
Rue du Seyon 6, 2000 Neuchâtel
Téléphone (038) 5 24 26

PROPOS DU SAMEDI

L'unanimité retrouvée

Elles sont trois dans la classe, qui refusent obstinément d'apprendre les chants de Noël, contraires à leur absence de conviction. L'autre jour, c'était deux garçons, dont les parents demandaient une dispense pour les chants patriotiques. Les petits protestants eux-mêmes ne veulent plus chanter les cantiques traditionnels, dont ils récusent et les paroles et la musique. Mais quand on leur fait chanter des airs modernes et des paroles qui correspondent à leur mentalité, ce sont leurs parents qui protestent. Depuis que ma voisine clame partout que les expériences atomiques ont tué le printemps, il va être de plus en plus difficile de chanter les petites fleurs, les beautés de la nature ou l'harmonie universelle.

Si nous pouvons de moins en moins chanter ensemble, nous arrivons cependant à Noël avec une certaine unanimité qui, pour ne pas être musicale, est tout de même encourageante. Une fois dans l'année s'établit une sorte de connivence fugitive et fraternelle : c'est Noël. Il ne s'agit pas seulement d'une émotion commune, mais du regard que jette toute cette société pluraliste — ne fût-ce qu'un instant — sur les damnés de la terre, les victimes de la guerre et de l'injustice, et sur tous ceux qui n'ont pas eu tout leur compte de chance. Que ce regard soit de plus en plus unanime ; qu'on ne puisse plus se payer une tranche de bonheur, sans désirer en partager au moins une miette avec ceux qui n'en ont pas autant que nous : c'est le miracle de Noël.

Feu le chanoine Kir, le bouillant député-maire de Dijon, avait bien tort d'en vouloir au Père Noël et à tous les commerçants qu'il accusait de distraire les chrétiens de l'essentiel. Parce que le miracle se perpétue même au travers d'une civilisation deshumanisée et des fariboles qu'on nous assène. Que chacun soit porté, en ce temps-là, à partager, ne fût-ce qu'un tout petit peu, c'est mieux qu'un chant unanime : c'est la victoire de l'Enfant Jésus. Cette victoire, ce n'est pas celle du dogme, mais celle de la chaleur humaine. Qu'importe si les trois petites écolières parlent, elles, de victoire sociale. Les mots n'ont jamais fait l'unanimité. Ce qui compte, en définitive, c'est le geste. Ce qui est miraculeux, c'est qu'au moment de Noël, nous soyons unanimes à le faire ou à vouloir le faire.

L. C.

Les services religieux

LA CHAUX-DE-FONDS

Eglise réformée évangélique. — *3e dimanche de l'Avent*

GRAND TEMPLE : 8 h. 45, culte matinal et culte de jeunesse ; 9 h. 45, culte, M. Jacot ; Ste-Cène ; 9 h. 45, école du dimanche, à la Cure ; répétition des chants de Noël ; 11 h., école du dimanche, au Grand Temple.

FAREL (Temple Indépendant) : 9 h. 45, culte, M. Frey ; 9 h. 45, école du dimanche au Presbytère ; 11 h., culte de jeunesse.

HOPITAL : 9 h. 45, culte, M. Rosat.

ABEILLE : 9 h., culte des familles ; 9 h. 45, culte paroissial ; Ste-Cène ; 11 h., école du dimanche ; 20 h., culte du soir, M. Montandon.

LES FORGES : 8 h. 30 et 9 h. 45, culte, M. Schneider ; 11 h., école du dimanche.

SAINT-JEAN (Salle de Beau-Site) : 8 h. 30 et 9 h. 45, culte, M. Béguin ; 11 h., école du dimanche ; répétition des chants de Noël au Grand Temple.

LES EPLATURES : 9 h. 30, culte, M. Montandon ; Ste-Cène ; 10 h. 45, culte de jeunesse et école du dimanche.

LES PLANCHETTES : 11 h., culte, M. Secretan ; 9 h. 45, école du dimanche.

LES BULLES : 9 h. 45, culte, M. Secretan.

LA SAGNE : 9 h. 45, culte, M. Huttenlocher ; 8 h. 50, culte de jeunesse ; 9 h. 45, écoles du dimanche. Jeudi 19, 20 h. 15, aux Roulets, fête de Noël de l'Eglise et de l'Ecole. Vendredi 20, 20 h. 15, veillée de l'Avent, au Crêt.

Deutsche Reformierte Kirche. — 9.45 Uhr, Gottesdienst ; 9.45 Uhr, Sonntagsschule im Pfarrhaus ; 14.30 Uhr, Adventsfeier für Betagte und Einsame im Saal Paix 124. Freitag 20., 20 Uhr, Weihnanchtsfeier in der Kirche.

Paroisse catholique romaine. — SACRÉ-COEUR : 7 h. 30, messe, sermon ; 8 h. 45, messe lue en italien ; 9 h. 45, messe chantée, sermon ; 11 h. 15, messe, sermon ; 20 h., complies et bénédiction ; 20 h. 30, messe lue, sermon.

SALLE ST-LOUIS : 11 h. 15, messe lue en espagnol.

HOPITAL : 9 h., messe.

STELLA MARIS (Combe-Grieurin 41) : 8 h. 30, messe ; 17 h. 30, exposition du St-Sacrement ; 18 h., salut et bénédiction.

LA SAGNE : 10 h., messe.

NOTRE-DAME DE LA PAIX : 7 h. 30, messe, sermon ; 8 h. 30, messe, sermon ; 9 h. 45, messe chantée, sermon ; 11 h., messe, sermon ; 16 h. 30, messe pour les fidèles de langue italienne ; 17 h. 30, complies et bénédiction ; 18 h., messe, sermon.

Eglise vieille catholique *et (« Full-Communion » anglo-catholique) Eglise ST-PIERRE (Chapelle 7) :* 7 h. 30, messe ; 9 h. 45, grand-messe.

Evang. Stadtmission (Envers 37). 9.45 Uhr, Gottesdienst und Sontagsschule ; 14.30 Uhr, Freizeitgestaltung für die Jugend. Mittwoch, 20.15 Uhr, Waldweihnacht des Offenen Abend. Freitag, felltaus.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). Dimanche, 9 h. 30, culte par le major Monbaron ; 11 h., Jeune Armée ; 20 h., réunion d'évangélisation présidée par le major Monbaron. Lundi, 20 h., Noël Ligue du Foyer. Mercredi, 19 h. 30, répétition des guitares ; 20 h. 15, répétition de chorale. Jeudi, 20 h. 15, répétition de fanfare.

Action biblique (90, rue Jardinière) : 9 h. 45,, cute, M. R. Polo. Mercredi, 19 h. 45, Jeunesse Action Biblique. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et intercession.

Eglise évangélique libre (Parc 39) : 9 h. 30, prière ; 10 h., culte. Vendredi, 20 h., fête de Noël.

Première Eglise du Christ Scientiste (9 bis, rue du Parc). — Dimanche, 9 h. 45, culte et école du dimanche. Mercredi, 20 h. 15, réunion de témoignages.

Eglise évangélique de réveil (Progrès 47) : Samedi, 15 h., fête de Noël ; 20 h., Jeunesse. Dimanche, 9 h. 30, culte et école du dimanche. Mercredi, 20 h., étude biblique. Vendredi, 20 h., prière.

Eglise mennonite (Chapelle Les Bulles) : 20 h., culte.

Eglise néo-apostolique (Chapelle Combe-Grieurin 46) : 9 h. et 20 h., services divins.

Eglise adventiste (10 Jacob-Brandt). Samedi, 9 h. 15, classes bibliques ; 10 h. 15, culte. Mardi, 20 h., réunion de prière.

Communauté israélite (synagogue, Parc 63) : culte et prédication, vendredi, 18 h. 30 et samedi, 10 h.

Témoins de Jehovah (Locle 21). — Dimanche, 18 h. 45, étude biblique. Mardi, 20 h. 15, étude biblique. Jeudi, 19 h. 45, école du ministère théocratique et réunion de service.

Evangélisation populaire (J.-Droz 25). Dimanche, 9 h. 45, culte ; 20 h. 15, réunion de témoignages.

LE LOCLE

Eglise réformée évangélique. — *3e dimanche de l'Avent*

AU TEMPLE : 7 h. 45, culte matinal ; 9 h. 45, culte, M. Bovet, participation musicale ; 20 h., culte œcuménique.

CHAPELLE DES JEANNERET : 9 h. 15, culte ; Ste-Cène ; 10 h. 15, école du dimanche.

SERVICES POUR LA JEUNESSE : 8 h. 30, école du dimanche (Maison de paroisse), élèves d'âge moyen ; 9 h. 45, école du dimanche (Cure), petits.

VERGER : 8 h. 30, école du dimanche.

MONTS : 8 h. 45, école du dimanche.

LES BRENETS : 8 h. 45, culte de jeunesse ; 9 h. 45, culte (Ste-Cène).

LA BREVINE : 10 h., culte ; 11 h., catéchisme et école du dimanche.

LA CHATAGNE : 20 h., culte.

LA CHAUX-DU-MILIEU : 10 h., culte ; 9 h., services de l'enfance ; 14 h. 30, culte au Cerneux, au collège.

LES PONTS-DE-MARTEL : 9 h. 45, culte au Temple ; 11 h., culte de jeunesse au Temple et culte de l'enfance à la Maison de paroisse (les petits à la Cure du centre).

Deutschsprachige Kirchgemeinde. — 9.45 Uhr, Gottesdienst, M.-A.-Calame 2. Dienstag, 20.15 Uhr, Kreis der jungen Ehepaare. Mittwoch, 20.15 Uhr, Abendandacht, anschliessend Junge Kirche (Abendspaziergang).

Eglise catholique romaine. — 7 h. 30, messe, sermon ; 8 h. 30, messe, sermon ; 9 h. 45, grand-messe ; 11 h., messe et sermon italien ; 18 h., messe et sermon ; 20 h., complies.

CHAPELLE DE L'OUEST : 9 h., messe, sermon ; 10 h., messe et sermon espagnol ; 11 h., messe, sermon.

LES PONTS-DE-MARTEL : 10 h., messe.

Armée du Salut (Bournot 37). — 9 h., réunion de prière ; 9 h. 30, réunion de sanctification ; 10 h. 45, Jeune Armée ; 20 h. réunion de salut.

Eglise vieille catholique *(« Full-Communion » anglo-catholique) Chapelle SAINT-JEAN (Impasse du Lion-d'Or 8) :* 8 h. 30, messe, sermon, communion.

Evang. Stadtmission (Envers 25). — 20.15 Uhr, Gottesdienst. Donnerstag, 20.15 Uhr, Waldweihnachten.

Action biblique. — 9 h. 45, culte, M. E. Golay. Lundi, 18 h. 15, réunion de jeunesse. Mercredi, 13 h. 30, leçon biblique pour enfants. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et prière.

Eglise de réveil. — Samedi, 17 h. 15, culte. Mardi, 20 h,, réunion de prière. Jeudi, 20 h., réunion d'évangélisation.

Eglise évangélique libre. — 8 h. 45, prière ; 9 h. 30, culte ; école du dimanche ; 20 h., réunion de prière. Jeudi, 20 h., étude biblique.

UN LIVRE... à votre intention

MINUTE OECUMENIQUE

La Radio suisse romande diffuse tous les matins une « minute œcuménique ». M. J.-P. Méroz, directeur de Radio suisse romande, dit dans sa préface : « Ces propos du matin utilisent le langage de tous les jours et de tout le monde. Ils sont un effort quotidien pour exprimer d'une manière simple une réalité spirituelle, destinée à un public très divers et à des auditeurs qui ne partagent pas forcément tous la foi chrétienne. C'est une parole incisive, une idée-choc, une étincelle qui doit provoquer la réflexion personnelle. »

De nombreux auditeurs ont demandé que quelques-uns de ces textes soient réunis en un livre. C'est chose faite. Il n'est pas indifférent de penser que la moitié des textes sont de l'abbé Juvet et les autres du pasteur Zeissig. L'édition elle-même est le fruit d'une collaboration des deux confessions.

Minute œcuménique. Ed. Compagnonnages catholique et protestant, Lausanne. Diffusion : librairie de l'Ale.

CJ
Voyages en autocars

SYLVESTRE ET NOUVEL-AN
31 décembre
THEATRE DE BESANÇON
y compris l'entrée et un excellent repas après le spectacle
Jura Fr. 55.— La Chaux-de-Fonds Fr. 51.50

1er janvier
THEATRE DE BESANÇON
y compris l'entrée et un bon repas
Jura Fr. 46.— La Chaux-de-Fonds Fr. 42.50

31 décembre
REVEILLON DANSANT DE SYLVESTRE
avec un excellent repas, cotillon, divertissements bon orchestre
Jura Fr. 40.— La Chaux-de-Fonds Fr. 50.—

POUR LES SKIEURS
arrangements de 3, 4 et 6 jours, au cœur de la Suisse, à Vitznau, avec départ le 31 décembre Dès Fr. 95.— à Fr. 200.—

Renseignements et inscriptions :

Voyages et transports S.A. Léopold-Robert 62, 3 27 03, Goth & Cie S.A., Serre 65, 3 22 77
En collaboration avec les Autocars VB

Pour les ordures : sacs Pavag c'est plus sûr!
PAVAG SA, 6244 Nebikon
Tel. 062 9 52 71

WITTWER
Séjours de ski à Nouvel-An
du 31.12.68 au 5.1.69

La PETITE-SCHEIDEGG
Voyage en autocar et séjour en dortoir, demi-pension : Fr. 159.—

SUPER St-BERNARD
Voyage en autocar et séjour en chambres, demi-pension : Fr. 179.—

Programmes - Inscriptions :
GOTH & CIE S.A., tél. (039) 3 22 77
Serre 65, La Chaux-de-Fonds
Agence de voyages
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
tél. (039) 5 22 43, Le Locle

Retard des règles
PERIODUL est efficace en cas de règles retardées et difficiles.
Ep pharm. Lehmann-Amrein, spéc. pharm. 3072 Ostermundigen
PERIODUL

GRAND CHOIX DE LIVRES pour ENFANTS et ADULTES
Toutes les collections Bibliothèques Verte, Rose Spirale, Rouge et Or, Super
Albums Astérix, Tintin, Piccoli, Petzi, Martine
Toutes les nouveautés pour adultes
Puzzles de 100 à 2000 morceaux
Tous les jeux
Monopoli, échec, loto, jeux de famille
Dictionnaires Larousse – Almanach Pestalozzi
LIBRAIRIE-Papeterie JEAN ROBERT
Balance 16
Nous réservons pour les fêtes

Pourquoi devrais-je obtenir un Crédit Renco?
Parce que vous pensez aux imprévus qui peuvent arriver. Parce qu'une action décisive et rapide vous permet d'être maître de la situation. Avec le Crédit Renco vous pouvez disposer, immédiatement, rapidement et quand vous en aurez besoin, de
l'argent comptant
qui vous est nécessaire. Une des nombreuses raisons d'être ou de devenir notre client. Ecrivez, téléphonez ou passez à nos bureaux.
Crédit Renco S.A.
1211 Genève, Place Longemalle 16
Bureaux ouverts jusqu'à 18 h. 45.
Nom
Rue
Lieu
Attention!
Utilisez le service express:
Téléphone 022 24 63 53

CINÉMAS

CORSO Tél. 2 25 50 — 20 h. 30, Sam., dim. 15 h., 12 ans
Aventures et paysages magnifiques
Stewart Granger, Macha Meril, Pierre Brice
WINNETOU, L'APPAT DE L'OR NOIR
Winnetou et son ami Old Surehand
dans leur nouveau film tiré de l'œuvre de Karl May

EDEN Tél. 2 18 53 — Sam., dim., 15 h., 20 h. 30, 12 ans en matinées
Louis de Funès se déchaîne comme jamais
dans un film de André Hunebelle follement comique
TAXI, ROULOTTE ET CORRIDA
Un voyage en Espagne auquel on ne résiste pas...
Retenez vos éclats de rire, vous en aurez besoin !

PLAZA Tél. 2 21 23 — Sam., dim., 15 h., 20 h. 30
Le suspense des suspenses
Brad Harris, Tony Kendal, Luisa Rivelli
COMMISSAIRE X dans les griffes du DRAGON D'OR
Commando « suicide » à Singapour

RITZ Tél. 2 93 93 — Samedi, 15 h., 20 h. 30, Dim., 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30
En grande première
Marlon Brando, Anjanette Comer, John Saxon
dans un super western fougueux et endiablé
L'HOMME DE LA SIERRA
Un film âpre et sauvage Technicolor-Techniscope
L'étonnante aventure d'un Texan qui n'avait peur de rien

SCALA Tél. 2 22 01 — Sam., dim., 15 h., 20 h. 30
Louis de Funès
et toute la brigade du rire dans
LE GENDARME A NEW YORK
Cinémascope Couleurs

SCALA — Samedi, dimanche 17 h. 30
Fernandel et Bourvil dans
LA CUISINE AU BEURRE
Un film franc, sain, follement gai...

cinéma-théâtre abc serre 17 tél. 3 72 22
Samedi et dimanche à 15 h. et 20 h. 30
FAHRENHEIT 451
de François TRUFFAUT Un film de très grande classe !
Technicolor 16 ans

Maison du Peuple-La Chaux-de-Fonds
Lundi 16 décembre 1968 à 20 H. 15
UNIQUE GALA
de la vedette canadienne
Félix LECLERC
Location ouverte à : La Chaux-de-Fonds, Librairie a b c ; Le Locle, Magasin Gindrat ; et Saint-Imier, Librairie Corbat.
Prix des places : Fr. 8.— et 10.—
Bon Coop-Loisirs No 5, bon CEO
Spectacle recommandé par Théâtre a b c et TPR.

NOËL à PERREUX

La fête de Noël ayant été fixée au dimanche 22 décembre, nous informons les parents, les amis des malades, et le public en général, que les dons seront reçus avec la plus vive reconnaissance. C. c. p. 20-273.

La Direction

CERCLE CATHOLIQUE
LA CHAUX-DE-FONDS
Stand 16 Tél. (039) 3 11 23
FILETS MIGNONS AUX CHAMPIGNONS
ENTRECOTE MAITRE D'HOTEL
FILETS DE PERCHES AU BEURRE
Civet de chevreuil

SAMEDI — DIMANCHE — • IMPAR-TV •

SUISSE ROMANDE

14.00 Un'ora per voi

16.15 Télévision scolaire
L'orchestre symphonique.
Une émission de la radio-Télévision belge.

16.45 Entrez dans la ronde
Le jardin d'enfants de la Télévision romande.

17.05 Samedi-jeunesse
Cap sur l'aventure.
Aujourd'hui : Un sport, une science : La spéléologie, avec Pierre Strinati. Présentation : Bernard Pichon. Production : Laurence Hutin. Réalisation : Evelyn Bovard.

18.05 Madame TV

18.30 Téléjournal

18.35 Sur demande
Une émission d'Yves Court en collaboration avec le Service d'actualités.

19.00 Trois petits tours et puis s'en vont

19.05 (c) Yao
Feuilleton du samedi :

19.40 Téléjournal

20.00 Carrefour international

20.25 Les fiancés

21.20 Parade
Une émission de variétés de Pierre Matteuzzi réalisée à Bruxelles avec : Christina, Bernard Haller, Jacques Marchais, Natacha, The Soul Caravan et Jean-Claude Pascal. Les Ballets Raoul Lanvin. L'Orchestre Henri Segers. Présentation : Bernard Haller.

22.20 Radio Sutatenza
Un reportage réalisé en Colombie.

22.55 Téléjournal

23.05 Les enfants et la boxe
Une émission de Bernard Vité.

23.20 Championnat du monde de boxe
Poids moyens : Benvenuti (Italie) - Fulmer (Etats-Unis).

0.30 C'est dimanche
par le pasteur Robert Stahler.

FRANCE I

9.00 RTS promotion

12.30 Midi-magazine

13.00 Télé-midi

14.00 Télévision scolaire

15.00 Ski
Critérium de la première neige à Val-d'Iser : Slalom spécial dames - Descente non-stop messieurs.

16.00 Samedi et compagnie
Une émission d'Albert Raisner réalisée par Georges Barrier. Présentation : Jacqueline Alexandre.
Voyage sans passeport. Une émission d'Irène Chagneau. Réalisation : Solange Peter.

17.40 Le petit conservatoire de la chanson

18.20 Flash-actualités

18.22 Contact
Une émission pour les jeunes.

18.30 Teuf teuf, jeu

18.45 Les 3 coups
L'actualité théâtrale.

19.15 La maison de Toutou

19.20 Actualités régionales

19.40 Accordéon-variétés

19.55 Annonces et météo

20.00 Télé-soir

20.30 Thibaud
Feuilleton.

21.00 La vie des animaux
Une émission de Frédéric Rossif.

21.15 A l'affiche du monde

22.30 Au gui l'an neuf
Dans la série « Les conteurs ».
Service de l'ORTF.
Une émission d'André Voisin.

23.20 Boxe
Championnat du monde poids moyens : Benvenutti — Fulmer transmis de San Remo.

0.30 Télé-nuit

FRANCE II

13.15 Cours du Conservatoire national des arts et métiers

19.40 (c) Télé-soir couleurs

19.55 (c) Télésports

20.00 (c) Réalités aux pays de légendes
Mauritius... le souvenir (Ile Maurice). (La pérennité de la culture et de la langue françaises à l'Ile Maurice indépendante). Un film de René Chanas.

20.30 (c) La règle de cinq

21.00 (c) La caméra invisible

21.30 (c) Les fausses confidences
de Marivaux. Mise en scène au théâtre par Jean-Laurent Cochet. Présentation : Jean-François Noël. Avec : Mony Dalmès : Araminte, Claude Giraud : Dorante, Louis Arbessier : M. Ré-

SUISSE ROMANDE

11.15 Perspectives humaines
Réflexions sur notre temps. Institut de la vie.

12.00 Table ouverte

12.45 Téléjournal

12.50 Revue de la semaine

13.10 Sélection

13.30 En marge

14.00 Il faut savoir

14.05 (c) Le viel homme et la mer
Un film interprété par Spencer Tracy, Felipe Pazos et Harry Bellaver. D'après l'œuvre d'Ernest Hemingway.

15.25 Images pour tous
(c) Cher Oncle Bill.
Quand les poules sont aux champs.
Derniers survivants du lac Titicaca.
Les otages.

17.50 Le journal de Véronique
Pour les enfants.

18.00 Football
Retransmission partielle et différée de matches comptant pour les 8es de finales de la Coupe suisse.

18.45 Téléjournal

18.50 (c) La Suisse est belle

19.00 Présence catholique
Parents, à vous de le dire...

19.20 Horizons
L'émission ville-campagne de la Télévision romande avec la collaboration de Jacques Laedermann.
Au seuil de l'hiver au pied du Jura.

19.40 Téléjournal

19.55 Les actualités sportives

20.25 Objectif 6000
Un jeu préparé et animé par Roland Jay. Mlle Florence Long. Sujet : Dostoïevsky : sa vie (1821-1881), toute son œuvre en rapport avec sa vie.

21.05 (c) Retourner à Gorongoza
La capitale du Mozambique Lourenço Marquès, la vie du port de Beira et la célèbre réserve d'animaux sauvages de Gorongoza.

21.40 (c) Vente aux enchères
Un film de la série L'homme à la valise, avec Richard Bradford.

22.30 Parti pris
La chronique d'Henri Guillemin. Mai 1968.

22.40 Téléjournal

22.45 Méditation

FRANCE I

8.55 Télé-matin

9.00 Tous en forme

9.15 Quart d'heure biblique

9.30 Chrétiens orientaux

10.00 Présence protestante

10.30 Le jour du Seigneur

TV samedi (suite)

my, Jean-Laurent Cochet : Dubois, Michèle André : Marton, Jeanne Provost

23.15 Vire, vire
Une émission de la Direction régionale de Marseille : Frank Fernandel interprète cinq chansons : Ailleurs, Les éléphants, J'aime les femmes, Lisa, Quand Mario chantait. Réalisation : Charles Paolini.

SUISSE ALEMANIQUE

14.00 Un'ora per voi. Pour les Italiens en Suisse. 15.15 Fin. 16.00 4-3-2-1 Hot and Sweet. 16.45 TV-junior. 17.30 Cours de russe. 18.00 Magazine féminin. 18.30 Le point. 18.45 Fin de journée. 19.00 (c) Les six garçons Krummer. 19.30 Symphonie en blanc. 19.45 Message dominical. 20.00 Téléjournal. 20.15 (c) Quelqu'un va gagner. 22.00 Téléjournal. 22.10 Quinze ans après, film. 22.55 Bulletin sportif.

ALLEMAGNE I

14.55 Téléjournal. 15.00 (c) Technique contre tradition. Le problème de l'Italie du Sud. 15.30 Concours des jeunes auditeurs. 16.00 Le saviez-vous ? 16.45 (c) Le chevalier Tempête. 17.10 Le marché. 17.45 Télésports. 18.30 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. Météo. 20.15 (c) Quelqu'un va gagner. Grand concours international. 22.00 Congrès du CSU. 22.10 (c) Tirage du loto. 22.15 Téléjournal. Message dominical. 22.35 Les ruelles du malheur. 0.15 Téléjournal.

ALLEMAGNE II

14.30 Les programmes de la semaine. 15.00 Allô les amis ! Un programme pour les jeunes. 15.45 (c) Dessin animé. 15.50 Les expériences du professeur Haber. 16.20 Chapeau melon et Bottes de cuir. Les fossoyeurs. 17.10 4-3-2-1 Hot and Sweet. Musique pour les jeunes. 17.55 Informations. Météo. 18.00 Samedi six heures. 18.30 Skat et musique en fin de semaine. 18.50 Pat et Patachon. 19.27 Météo. Informations. Chronique de la semaine. 20.00 Phœbus, pièce. 21.30 Le commentaire. K. Scholder. 21.40 Télésports. 23.00 Informations. Météo. 23.05 Obzalovani, film.

12.00 Flash-actualités

12.02 La séquence du spectateur

12.30 Discorama

13.00 Télé-midi

13.15 Histoire sans paroles

13.30 Opération «Espoir»

13.45 Cavalier seul

14.30 Télé-dimanche
Une émission de Raymond Marcillac présentée par Denise Fabre et Claude Chebel. Avec : Claude François, Dominique Walter, les Haricots rouges. Réalisation : Jean-Pierre Spiero.
En intermède : Sports

17.20 Sherlock Holmes

18.40 Ouvrir les yeux
ou L'insolite de la vie quotidienne.

19.25 Annonces
et opération « Espoir ».

19.30 Les Globe Trotters
Feuilleton.

20.00 Télé-soir

20.25 Sports-dimanche

20.55 Chaînes conjugales
Un film de Joseph-L. Mankiewics. Scénario : Joseph-L. Mankiewicz, d'après un roman de John Klempner.

22.35 Michaël Polanyi
Une émission de Jean-Claude Bringuier. Réalisation : Jean-Pierre Gallo.

23.30 Télé-nuit

FRANCE II

9.00 RTS promotion

14.30 (c) L'invité du dimanche
présenté par Jean Chouquet.
Aujourd'hui : Robert Dhéry.
Réalisation : Roger Kahane.
Lire notre article en page 54.

15.05 Robert Dhéry présente son Festival du film comique
en hommage aux grands du cinéma comique, notamment Max Linder (avec des extraits de L'étroit mousquetaire), les Marx Brothers (extraits de la soupe au canard), Olsen et Johnson (extraits d'Helzapoppin), W. C. Fields (Si j'avais un million), Laurel et Hardy, Charlie Chaplin, Jerry Lewis, Buster Keaton, Harold Lloyd.

16.30 (c) L'invité du dimanche

18.55 (c) Sports

19.40 (c) Télé-soir couleurs

20.00 (c) La grande vallée

20.55 Baudelaire
(c) Un spectacle de Maurice Béjart donné à la Maison de culture de Grenoble.
Le poète : Michel Bringuier, Paolo Bortoluzzi, Jorge Donn, Daniel Lommel, Woytek Lowski, Lorca Massine, Mischa van Hœcke. La femme : Angèle Albrect, Maïna Gielgud, Jaleh Kerendi, Laura Proenca, Krystina Schubert. Réalisation : Dirk Sanders.

22.15 (c) Interlude
Film d'animation tchèque : Le ciel et l'enfer. Réalisation : Ceszec Kaluza.

22.20 Féerie d'hiver

SUISSE ALEMANIQUE

11.00 Un'ora per voi. Pour les Italiens en Suisse. 12.15 Informations. 13.30 Cours de russe. 14.00 Miroir de la semaine. 15.00 Résultats sportifs. 15.05 Permission de rire. Au bon vieux temps du cinéma muet. 15.50 (c) L'homme, l'auto et la ville, film. 16.05 Parade 68 des Musiques militaires de l'OTAN. 16.50 (c) Chronique philatélique. 17.00 Quand un général commande le progrès. Les dix années d'or d'Ayub Khan du Pakistan, film. 17.50 Informations. 17.55 Télésports. Transmission partielle différée de deux marchs de la Coupe suisse de football. 18.45 Faits et opinions. 19.30 Les sports du week-end. 20.00 Téléjournal. 20.15 (c) I'd rather be rich, film. 21.45 Sonate No 7, Prokofiev (M. Argerich, piano). 22.00 Informations. 22.05 Livre de chevet.

ALLEMAGNE I

11.00 Les programmes de la semaine. 11.30 L'œuvre de l'Eglise en Colombie. 12.00 Tribune des journalistes. 12.45 Miroir de la semaine. 13.15 Magazine régional habdomadaire. 14.45 Voyage autour du monde. 15.15 (c) Le silence de Fred Bateman. 16.00 Au-delà de l'écran. 16.45 (c) Escale à Samoa. 17.15 L'auberge de la Truite. 18.15 Télésports. 19.00 Miroir du monde. Télésports. 20.00 Téléjournal. Météo. 20.15 Chants pour l'Avent. 20.20 La secret de Wilhelm Storitz, téléfilm. 22.10 Titres — Thèses — Tempéraments. 22.55 Téléjournal. Météo.

ALLEMAGNE II

11.30 Les programmes de la semaine. 12.00 Pour les Espagnols en Allemagne. 12.45 Plaque tournante. 13.15 (c) Chants pour l'Avent. 13.20 Chasseurs de requins. 13.55 L'Ecluse. 14.25 Boom culturel en Amérique. 15.10 Informations. Météo. 15.15 La nature chez soi. Le monde aquatique dans votre chambre. 15.45 (c) Chants pour l'Avent. 16.00 Nomades de notre temps. Documentaire sur les Lapons de Norvège. 16.25 Diamants dangereux. 17.25 (c) Bonanza. 18.15 Informations. Météo. Sports. 18.30 Action Adveniat. 19.00 Sports. Météo. Informations. 19.40 Nouvelles d'Allemagne centrale. 20.00 (c) Les aventures de Tom Sawyer. 21.30 Concerto No 4, Beethoven. 22.05 Informations. Météo. 22.10 Réforme du système pénal suédois.

TÉLÉVISION · POINTS DE VUES

par FREDDY LANDRY

LES VOISINS

Il faudrait pouvoir juger la pièce, le texte, les personnages, profiter de l'occasion pour signaler l'importance des jeunes dramaturges anglais, se demander si peut-être la banalité poussée au paroxysme par Pinter ne nuit pas quelque peu au style de Jämes Saunders.

Seulement, hélas, il y a la mise en scène de Paul Roland, un réalisateur belge. Cette mise en scène si maladroite dresse entre l'œuvre et nous une sorte d'écran qui n'a rien à voir avec le petit.

Ce ne sont que des détails, mais ces détails sont importants pour une œuvre qui pouvait devenir intimiste. D'abord, le choix des plans : il n'y a que deux personnages, Lui, il parle, caméra sur lui ; Elle, elle parle, caméra sur elle, avec rares variations. De temps en temps, gros plans d'objets, d'un paquet de cigarettes, d'une boîte à biscuits, d'un masque, d'un disque : peu après l'apparition de l'image, le dialogue évoque l'objet que l'on vient de voir. Le truc est trop évident pour ne pas gêner, pour ne pas gâcher la suite. Insistance nuisible, déjà.

Insistance encore qu'une certaine manière de s'arrêter entre les mots. Ainsi, Lui, le Noir, dit-il, en s'arrêtant à la place de nos points de suspension : « Est-ce parce que je suis... étranger ? » Voila le mot banal qui se charge du sens qu'il faut comprendre, étranger remplaçant Noir.

Insistants aussi les éclairages, violemment concentrés sur une petite partie du décor. A peine un personnage se déplace-t-il qu'il semble en devenir un autre. Lui passe du noir vif à une sorte de halo blanchâtre qui donne l'impression qu'il est mal rasé. Dans la même scène, Elle apparaît vieillie, puis soudain jeune lorsque le plan est pris de plus loin. Cet éclairage donne aux deux personnages des visages presque rayés.

Tout cela s'oublierait rapidement si l'actrice était bonne. Mais sa diction est pratiquement insupportable, la voix part du fond de la gorge lorsqu'elle parle à voix basse un peu émue, devient criarde dans les moments de colère. Nous sursautons de ces fautes qui ne sont plus des surprises.

La mise en scène est à l'image du générique qui fait d'abord alterner points noirs seuls et points blancs seuls pour en offrir d'autres ensuite moitié noirs moitié blancs : quelle maladresse. Et la dernière scène, où Elle monte l'escalier pour aller le rejoindre après un dialogue musical où Scarlatti répond à Brahms (depuis **les Amants** de Louis Malle, Brahms est chargé d'évoquer l'amour physique), symbolise la Blanche libérale qui va en quelque sorte, victime expiatoire, se sacrifier au Noir impulsif.

Un geste : Elle lui demande d'allumer une cigarette. Image appuyée de son regard : signifie-t-il qu'elle veut vaincre son dégoût ou que la couleur de peau de l'autre ne la gêne pas ? Pour que le geste ait un sens, il faudrait avoir d'autres éléments d'information : demande-t-elle à d'autres de lui allumer une cigarette ou est-ce la première fois ? L'ambiguïté est sans intérêt, car les points de comparaison nous manquent.

J'insiste sur des détails : dans une œuvre réussie, il est évident que des détails de ce genre existent aussi. Mais nous ne les remarquons pas. Si notre attention se fixe sur eux, c'est que quelque chose a raté : le spectateur n'est pas entré dans l'œuvre, il n'a pas senti d'angoisse, il ne croit pas à la tension qui monte, il reste indifférent. C'est ce qui m'est arrivé hier soir, à ne plus savoir, mais vraiment plus, si la mise en scène a détruit une pièce importante ou si cette œuvre est banale.

F. L.

• IMPAR-RADIO •

SAMEDI

SOTTENS : 12.05 Au carillon de midi. 12.25 Ces goals sont pour demain. 12.35 10... 20... 50... 100 ! 12.45 Informations. 12.55 Feuilleton. 13.05 Demain dimanche. 14.00 Informations. 14.05 Euromusique. 15.00 Informations. 15.05 Samedi-loisirs. 16.00 Informations. 16.05 La revue des livres. 17.00 Informations. 17.05 Swing-Sérénade. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants ! 19.35 Le quart d'heure vaudois. 20.00 Magazine 68. 20.20 Discanalyse. 21.10 Le grand dessein de George Armstrong Custer, pièce de Clift Morris. 21.50 Chanson à la une. 22.30 Informations. 22.35 Entrez dans la danse. 23.20 Miroir-dernière. 24.00 Dancing non-stop. 1.00 Hymne national.

2e Programme : 13.15 Bulletin d'informations musicales. 13.30 Petit concert pour les Jeunesses musicales. 14.00 Carte blanche à la musique. La Ménestrandie. 14.30 Récréation concertante. 15.05 Solistes romands. 15.30 Compositeurs suisses. 16.15 Métamorphoses en musique. 16.45 Chante jeunesse. 17.00 Kiosque à musique. 17.15 Un trésor national. Nos patois. 17.25 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 A vous le chorus. 19.00 Correo espanol. 19.30 Feu vert. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.30 Grandes pages musicales. 21.30 Sport et musique. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER : Informations-flash à 12.30, 16.00, 23.25. — 12.40 Opérettes. 13.00 Cabaret-Magazine. 14.00 Chronique de politique intérieure. 14.30 Invitation au jazz. 15.00 Economie politique. 15.05 Jodels et musique champêtre. 15.40 Chœurs. 16.05 Vedettes célèbres et grandes scènes. 17.00 Club 68. 18.00 Informations. Météo. Actualités. 18.20 Sports-actualités et musique légère. 19.00 Cloches. Communiqués. 19.15 Informations. Actualités. Homme et travail. 20.00 Maria Magdalena, tragédie. 21.25 Succès de Prague. 22.15 Informations. Commentaires. 22.25 Entrons dans la danse. 23.30 Musique de danse.

MONTE-CENERI : Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.30 Informations. Actualités. Revue de presse. 13.00 Chansons. 13.20 Le Jeu du Feuillu. 14.10 Radio 2-4. 16.05 Musique. 16.40 Pour les travailleurs italiens en Suisse. 17.15 Radio-jeunesse. 18.05 Ensembles champêtres. 18.15 Voix des Grisons italiens. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Musique tzigane. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Centenaire de la naissance de P. Claudel. 20.35 Solistes. 21.00 La scène internationale. 21.30 Chansons en italien. 22.05 Nos amis du Nord. 22.15 Orchestres variés. 22.45 Confidential Quartett. 23.00 Informations. Actualités. 23.20 Night-Club. 23.30 Reflets suisses.

DIMANCHE

SOTTENS : 7.10 Bonjour à tous ! Salut dominical. 7.15 Miroir-première. 7.25 Sonnez les matines. 7.55 Concert matinal. 8.30 Informations. 8.45 Grand-messe. 9.55 Sonnerie de cloches. 10.00 Culte protestant. 11.00 Informations. 11.05 Concert dominical. 11.40 Le disque préféré de l'auditeur. 12.00 Informations. 12.10 Terre romande. 12.35 10... 20... 50... 100 ! 12.45 Informations. 14.00 Informations. 14.05 Une fille du Régent (6). 14.30 Récréation. 15.00 Auditeurs à vos marques ! 17.00 Informations. 17.05 L'heure musicale. 18.00 Informations. 18.10 Foi et vie chrétiennes. 18.30 Le micro dans la vie. 18.40 Résultats sportifs. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 68. 20.00 Dimanche en liberté. 21.15 La gaieté lyrique. 21.45 Le reportage inactuel. 22.30 Informations. 22.35 Journal de bord. 23.30 Hymne national.

2e Programme : 8.00 Bon dimanche ! 9.00 Informations. 9.05 Rêveries aux quatre vents. 11.00 Parlez-moi d'humour ! 12.00 Midi-musique. 14.00 Fauteuil d'orchestre. 15.30 Thé, musique et Cie. 16.15 Masques et musique. 17.00 Dialogue. 18.00 L'heure musicale. 18.30 Echos et rencontres. 18.50 Les secrets du clavier. 19.15 A la gloire de l'orgue. 19.45 La tribune du sport. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Les maîtres chanteurs, opéra de R. Wagner. 21.25 Musique du passé — instruments d'aujourd'hui. 21.55 A l'écoute du temps présent. 22.30 Aspects du jazz. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER : Informations-flash à 7.45, 12.30, 23.25. — 7.00 Concert. 7.55 Message dominical. 8.00 Musique de chambre. 8.45 Prédication catholique romaine. 9.15 Musique sacrée. 10.15 Le Radio-Orchestre et D. Kraus, piano. 11.30 Des auteurs lisent leurs œuvres. 12.40 Musique de concert et d'opéra. 13.30 Calendrier paysan. 14.00 Jodels, accordéon et musique champêtre. 14.40 Ensemble à vent. 15.00 Récits Noël. 15.30 Sports et musique. 17.30 Orchestres. 18.45 Sports-dimanche. 19.15 Informations. Commentaires sur les votations en Argovie. 19.30 Miroir de l'actualité. 21.30 Musicorama. 22.20 A propos. 22.30 Entre le jour et le rêve.

MONTE-CENERI : Informations-flash à 7.30, 8.15, 10.25, 14.00, 18.25, 22.00. — 7.00 Bonjour dimanche. 7.40 Petit billard en musique. 8.00 Musique variée. 8.30 Magazine agricole. 9.00 Musique champêtre. 9.10 Méditation protestante. 9.30 Messe. 10.15 Orchestre Neubrand. 10.30 Radio-matin. 11.45 Méditation catholique. 12.00 La Bible en musique. 12.15 Musique variée. 12.30 Informations. Actualités. 13.00 Chansons. 13.15 « Il millegusti ». 14.05 Ensemble M. Robbiani. 14.30 Moments musicaux. 14.45 Disques des auditeurs. 15.15 Sports et musique. 17.15 Chansons. 17.30 Le dimanche populaire. 18.15 Parenthèses sonores. 18.30 La journée sportive. 19.00 Sérénade. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Le roi Lear de la steppe, radiodrame. 21.40 Parade de vedettes. 22.05 Panorama musical. 22.35 Opérette. 23.00 Informations. Sports-dimanche. 23.20 Sur deux notes.

LUNDI

SOTTENS : 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 7.14 Horloge parlante. 7.15 Miroir-première. 8.00 Informations. 9.00 Informations. 9.05 A votre service ! 10.00 Informations. 11.00 Informations. 11.05 Crescendo. 12.00 Informations.

BEROMUNSTER : Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.10 Bonjour. 6.20 Musique récréative. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-Radio. 8.30 Concert. 9.00 Correspondance de musiciens. 10.05 Chansons. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Musique. 11.05 Carrousel. 12.00 Piano.

MONTE-CENERI : Informations-flash à 6.30, 7.15, 8.00, 10.00. — 6.35 Réveil en chansons. 7.00 Musique variée. 8.40 Musique. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée.

Nouveau: Dual P 50

Dual

Musique chez soi et pendant les heures loisirs avec le tourne-disques transportable Dual P 50

Le Dual P 50, tourne-disques transportable de classe internationale, est adapté aux exigences des jeunes; il les accompagne dans leurs randonnées et leurs rencontres. Sa puissance et sa sécurité de fonctionnement sont remarquables. Il garantit une qualité de reproduction exceptionnelle grâce à son amplificateur transistorisé 6 watts et son haut-parleur 6 watts de grandes dimensions à large bande. Dual P50 n'utilise que peu de place et peut être transporté facilement.

Le coffret élégant du Dual P 50 contient le tourne-disques et l'amplificateur et répond à toutes les exigences d'un appareil de luxe extrêmement poussé. Ses éléments les plus caractéristiques sont les suivants:
1° Tourne-disques Dual 410 muni d'un bras pick-up en métal léger et système Dual stéréo à cristal. 2° Borne de sortie pour amplificateur stéréo supplémentaire et magnétophone. 3° Réglage séparé des aigus et des basses. Fr. 298.–

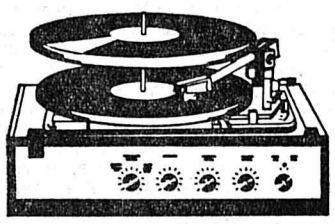

Dual P 41 – Coffret stéréo. Equipé d'un changeur automatique à 10 disques Dual 1010 F. Deux haut-parleurs 6 watts à large bande, chacun dans un coffret séparé. Fr. 595.–

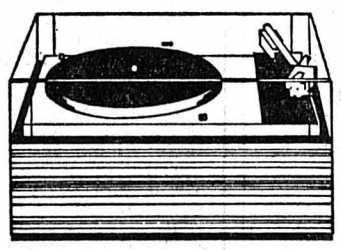

Appareils de table Dual plaqués bois précieux, prêts à être raccordé à une radio ou à un amplificateur.

Dual CS 10 F changeur automatique avec système stéréo à cristal Fr. 245.–

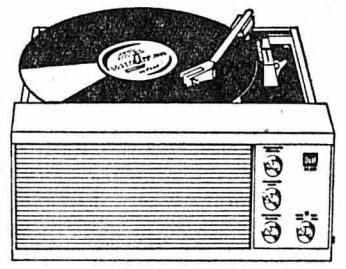

Dual H 50 appareil d'appartement avec tourne-disques comme P 50, noyer nature satiné Fr. 365.– bois, blanc verni Fr. 350.–

Les produits de qualité Dual sont en vente dans tous les magasins spécialisés.
Représentation générale:
Dewald SA, 8038 Zurich

AU LOCLE en vente chez **ERIC ROBERT**

HIFI
RADIO
TV

D.-JeanRichard 14 - Tél. (039) 5 15 14

Ces appareils en vente chez

brugger

Radio-TV Brugger

Léopold-Robert 76 - Tél. (039) 31212
La Chaux-de-Fonds

aussi en location !

Vente et démonstrations des appareils **DUAL**

à l'agence **C. REICHENBACH**

Maître-radio-technicien diplômé fédéral
Av. Léopold-Robert 70 - Tél. (039) 2 36 21 - La Chaux-de-Fonds

---

Si, par hasard, vous avez besoin

d'argent

...parce qu'un imprévu vous force à agir

L'expérience le démontre:
Avec de l'argent liquide on peut défendre ses intérêts! L'action rapide est décisive. Le Prêt-Rohner permet aux gens capables de profiter sans retard de toutes les bonnes occasions. Vous aussi, vous pouvez en obtenir un. Ecrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui!

Banque Rohner+Cie S.A.
8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 230330
9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 233922

Profitez de notre Service du soir, récemment introduit pour vous. Téléphonez sous No 071 233922 entre 19 h. et 21 h. et nous vous donnons tous les renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner accorde des prêts rapides, discrets et favorables.

Nom: _____

Rue: _____

Localité: _____ IV 337

---

garages préfabriqués construits par hans m. dætwyler 8610 uster tél. 051 87 16 17

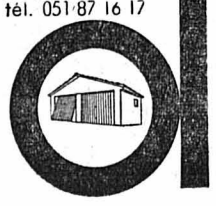

Décalqueur

possédant diplôme cherche changement de situation.

Faire offres sous chiffre AS 25819, au bureau de L'Impartial.

Abonnez-vous à «L'IMPARTIAL»

DOMAINE

est cherché à louer pour le printemps 1969. Environ 15 têtes de bétail.

Ecrire sous chiffre AO 25947, au bureau de L'Impartial.

QUINCAILLERIE GROSSENBACHER

Jeudi 19 décembre, ouvert jusqu'à 22 heures

Venez sans engagement voir nos

idées-cadeaux

Planches à viande, à pain et à fromage - Plateaux

Services à découper

Services de bar - Flacons

Poivriers bois et couleur

Etagères à épices
Garnitures pour fondues neuchâteloise et bourguignonne
Etc.

Place Neuve 4
Téléphone (039) 2 48 50

On demande

répétiteur

pour élève de 3e classique.

Faire offres sous chiffre LR 25741, au bureau de L'Impartial.

Nous cherchons à acheter

livres anciens et d'art

ainsi que livres d'enfants, Jules Verne, contes, etc.
Tél. (038) 3 14 49.

Jeune employé de banque cherche pour le 1er janvier 1969 belle

chambre

indépendante, meublée et chauffée. Centre ville préféré.

Ecrire sous chiffre GB 25804, au bureau de L'Impartial.

A vendre petit

chalet

neuf situé sur la commune de La Ferrière.
Tél. (039) 4 07 33, de 18 h. à 19 h., ou écrire sous chiffre 460009, à Publicitas S.A., 2610 St-Imier.

Si vous désirez

un bon

poulet tendre

un excellent

poisson frais

adressez-vous

AUX MAGASINS DE COMESTIBLES

RUE DE LA SERRE 59
AVENUE CHARLES-NAINE 7

Grand choix d'oies, dindes, canards, poulets de Houdan frais, pigeons, poules, lapins du pays, gigot et civet de cheveruil, crevettes, moules, escargots

POISSONS DU LAC
et
POISSONS DE MER

VINS FINS
SALAMI - VIANDE SÉCHÉE - JAMBON

Se recommande : F. MOSER
Téléphone (039) 2 24 54

Dans «L'Impartial», vous assurez le succès de votre publicité

Déclaration de Jurassiens de l'extérieur

Les membres de la section de Genève de l'Association des Jurassiens de l'extérieur, réunis le 13 décembre, déclarent au sujet de la manifestation du groupe « Bélier » devant le Conseil national, « qu'elle a été provoquée notamment :

■ Par le mutisme complice dont le Parlement fait preuve depuis plus de 20 ans au sujet de la question jurassienne ;

■ Par l'irritation de voir le gouvernement bernois. se fondant sur les plaintes de groupuscules à sa dévotion, obtenir la collusion du Conseil fédéral, successivement en juillet dans la mise de piquet de troupes et, récememnt, dans le délit d'opinion invoqué à l'encontre de M. Varrin, chef du groupe « Bélier », pour le relever de sa qualité de fonctionnaire fédéral, alors que ses qualités professionnelles étaient reconnues irréprochables ;

■ Par les pressions exercées sur divers parlements cantonaux pour les empêcher d'exercer leur devoir de médiateurs selon le Pacte de 1291 ;

■ Par l'imprécision très gênante du mandat donné aux « quatre sages » de la Commission Petitpierre par on ne sait qui.

Il y a plus de responsables à Berne que dans la jeunesse du Jura. Elle ne mérite pas une réprobation générale amplifiée à seule fin d'étouffer, entre autres, le scandale des livraisons d'armes suisses au Nigeria. Une plus grande pondération dans les jugements est hautement souhaitable. » (ats)

Situation financière de l'hôpital pour enfants de Bienne

Le compte d'exploitation de l'exercice 1967 de l'hôpital d'enfants Wildermeth, à Bienne, présente avec 1.675.134 fr. de recettes et 1.744.685 fr. de dépenses, un déficit de 69.550 fr. après les amortissements ordinaires. Les frais pour les besoins médicaux et chirurgicaux pour la nourriture, l'électricité et pour l'exploitation en général n'ayant cessé d'augmenter, le résultat de l'an passé peut être considéré comme satisfaisant. Des mesures d'économie et de rationalisation ont contribué à améliorer la situation financière.

En 1967, 2008 patients ont été soignés et traités, ce qui représente en moyenne 77 par jour et correspond à un degré d'occupation moyenne des lits de 77 pour cent. Le coût moyen d'un jour de maladie pour un patient s'est élevé à 61 fr. 88 alors que la moyenne des recettes par jour de maladie a été de 59 fr. 43. Les dépenses totales de l'hôpital par jour atteignent en moyenne la somme de 4780 fr. et le total des recettes 4590 fr., ce qui produit un déficit quotidien de 190 fr.

Sans l'aide généreuse de la population et l'appui du canton et de la commune de Bienne, il serait impossible au conseil d'administration de résoudre par lui-même ces problèmes financiers. Cependant, en raison du caractère particulier de cet établissement (synthèse d'une fondation privée et d'une maison hospitalière subventionnée assurant des obligations d'ordre public), l'hôpital d'enfants Wildermeth a rempli sa mission avec le minimum de subventions communales et cantonales (100.000 fr. du canton et autant de la commune en 1967).

Pour l'avenir, la direction cantonale de l'hygiène publique envisage une planification des hôpitaux cantonaux.

L'hôpital d'enfants Wildermeth souhaite que son activité soit intégrée à la conception générale de cette planification. Dans ce but, il est disposé à collaborer avec les organes compétents du canton et de la commune. Mais il faudrait alors que sa situation particulière, fonction de facteurs régionaux, soit dûment prise en considération. (ac)

Plusieurs débuts d'incendie

Hier, les premiers secours ont dû intervenir en trois endroits pour maîtriser des débuts d'incendie : peu avant 11 heures, dans un magasin d'horlogerie, à la rue de la Gare, où les dégâts sont assez importants ; une demi-heure plus tard dans un appartement à la rue du Marché-Neuf où une casserole avait été oubliée sur une cuisinière ; à 12 h. 15, à la rue Wyttenbach, dans la chambre de travail d'un bijoutier, M. Adolphe Meyer, qui, brûlé aux bras, a dû être conduit à l'hôpital de Beaumont. Le feu a été communiqué à des rideaux et à des meubles, causant passablement de dégâts. (ac)

Sur le pont de Nidau

Trafic ferroviaire rétabli

Un chaland qui remontait le canal de l'Aar avait heurté, il y a quelques mois, un pilier du pont de Nidau. Les travaux de réparation sont terminés et les trains du Bienne - Taeuffelen - Anet peuvent de nouveau y circuler normalement. (ac)

VOUS SKIEREZ

Un peu, beaucoup, passionnément

Jura :	pas de neige
Alpes vaudoises :	pas de neige
Alpes fribourgeoises :	pas de neige
Oberland bernois :	pas de neige ou défavorable
Valais :	
Saas-Fée	poudreuse
Super St-Bernard	poudreuse
Verbier	poudreuse
Zermatt	poudreuse
Zinal	dure
Grisons :	
Davos	dure
St-Moritz	dure

SAINT-IMIER

Fermeture des bureaux municipaux

Le Conseil municipal a décidé de faire l'achat d'une nouvelle machine destinée au marquage des routes. Cette acquisition sera utile aux services de la voirie et rendra des services appréciés aux usagers de la route. A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'Autorité exécutive locale a décidé la fermeture des bureaux et ateliers municipaux pendant les fêtes de fin d'année comme suit : du mardi 24 décembre à 12 h. au jeudi matin, 26 décembre 1968, heures habituelles de reprise du travail ; du mardi 31 décembre 1968 à 12 heures au lundi suivant, 6 janvier 1969, avec reprise du travail selon horaire de travail ordinaire.

Il va de soi que les services de piquet et du ramassage des ordures ménagères fonctionneront pendant cette période de fin d'année et le début de 1969. (ni)

COMMUNIQUÉS

Les Emibois.

A la Halte des Amis, samedi, dès 20 h. et dimanche, dès 15 h., match au loto de la Société de Cavalerie des Franches-Montagnes.

Les Bois.

Au Restaurant de l'Ours, samedi, dès 20 h. ; dimanche dès 11 h. et dès 15 h., matchs au loto de la Musique-Fanfare Les Bois.

Saignelégier.

Venez à Saignelégier, à l'Hôtel de la Gare, samedi soir et dimanche, dès 15 heures, au match au loto de la Fanfare.

Sonceboz-Sombeval.

Samedi, match au loto organisé par le Club des patineurs, à l'Hôtel de la Couronne, de 16 h. à 19 h. et dès 20 h., à la halle de gymnastique.

Tavannes.

Pour l'aide aux handicapés, les élèves de la 7e année primaire organisent samedi, dès 8 h., une journée de travail : lavage des voitures, travaux à domicile, etc. Sur le plan vente : thé chaud, caramels, biscuits. Tél. centrale : 91 34 18.

Bévilard.

Samedi, dès 16 h. 30, à la salle de spectacles, rencontre d'une sélection suisse et allemande (juniors) de gymnastique à l'artistique.

DELÉMONT

Un père de famille condamné

Le Tribunal correctionnel du district de Delémont a dû juger une délicate affaire d'attentats à la pudeur. Un père de quatre enfants, âgé d'une quarantaine d'années, habitant Delémont, ressortissant français, ouvrier de fabrique, s'était livré à des actes répréhensibles sur la personne de deux de ses filles, de novembre 1965 à mars 1968. Il avait agi sous l'influence de l'alcool. Le tribunal, qui a jugé à huis clos, a condamné le prévenu à huit mois d'emprisonnement avec sursis, aux frais judiciaires et l'a déchu de la puissance paternelle pour une durée illimitée. (ats)

MOUTIER

Vers un nouveau centre hospitalier

On se souvient que le 28 novembre, le président de l'Assemblée communale de Moutier avait dû renvoyer les délibérations, tant l'affluence des citoyens et des citoyennes était grande, la salle habituelle s'étant révélée trop petite pour contenir les électeurs prévôtois. Jeudi soir, l'assemblée put enfin se pencher sur son ordre du jour ; pour cela, elle s'était déplacée dans la salle du « Stand » de la localité. L'objet qui motivait cette affluence record concernait le dézonage demandé par le comité de l'hôpital en vue de créer un nouveau centre hospitalier. Après que les partisans de cette modification du plan communal eurent exposé les motifs qui militaient dans le sens de leur demande, l'assemblée se prononça par un vote massif en faveur de dézonage. En effet, cette demande fut approuvée par 1242 votants alors que 224 exprimaient leur opposition. (ats)

TAVANNES

Un air de fête

L'Union de Négociants de Tavannes, grâce à une subvention de la Municipalité, a pu réaliser une illumination de fête dans le village. Une armature a été posée à chaque candélabre de la Grand-rue et, de la rue de Pierre-Pertuis, à laquelle est accrochée une magnifique étoile lumineuse. Avec le sapin illuminé, ces étoiles annoncent joyeusement l'approche des fêtes de la Nativité. (ad)

Aide en faveur des handicapés

La classe de 7e année primaire organise samedi 14 décembre, dès 8 h., une journée de travail. Du thé chaud, des caramels et des biscuits seront vendus sur la place. Les propriétaires de voitures pourront faire laver leur auto à la route de Tramelan. Enfin, filles et garçons s'engagent à faire des travaux à domicile, sur demande au No 91 34 18.

Les paroisses réformée et catholique, les pasteurs MM. Fritschy et Lüthi, les curés MM. Jolidon et Schaller, la Municipalité par son maire, M. Schlappach, recommandent chaudement cette journée en faveur des handicapés. (ad)

Affaires scolaires

La Commission d'école primaire a traité les affaires courantes, acceptant en particulier le tableau des vacances pour l'année scolaire 1969-70, proposé par la Commission ad hoc.

Elle a, d'autre part, appelé à la vice-présidence, M. Pierre Baerfuss.

Elle a également pris acte que la célébration de la fête de Noël pour les enfants des deux paroisses aura lieu le samedi 21 décembre. (ad)

CARNET DE DEUIL

SAINT-IMIER. — Plusieurs familles de la localité viennent d'être frappées par la mort de deux octogénaires, Mme Walther Elschner, née Rose Gerber, âgée de 85 ans, et Mlle Marguerite Linder, dans sa 83e année.

Mme Elschner fut une personne extrêmement active à la tête des grands magasins des « 4 Saisons », assurant à ce commerce, avec son mari, un essor remarquable. Quant à Mlle Linder, elle se consacra à l'Armée du Salut qui perd en elle l'une de ses sous-officières.

C'est dans son Tessin natal que M. Agostino Scheggia est décédé, à l'âge de 75 ans. Plusieurs de ses enfants habitent à St-Imier et à La Chaux-de-Fonds. (ni)

IN MEMORIAM

Henri GOBAT

15 décembre 1962
15 décembre 1968

Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Claude-A. et Marraine

SAIGNELÉGIER

Après un magnifique mois de novembre

Durant le mois de novembre, le préposé à la station pluviométrique a fait les observations suivantes : 7 jours avec précipitation (12 en novembre 1967) ; valeur de ces précipitations : 86,9 mm. (134,1 mm. en 1967). Température maximum à l'ombre : 16 degrés (16 en 67) ; température minimum : —6 degrés (—6 en 67). (y)

Nouveau médecin

M. Etienne Farine, fils d'Otto, vient de terminer ses études de médecine à l'Université de Lausanne. Après un apprentissage d'horloger complet, M. Farine avait eu le grand mérite d'entreprendre par correspondance et en dehors de son travail à l'établi, les études nécessaires à l'obtention de la maturité fédérale. (y)

LES EMIBOIS

Nonagénaire

Mme Emma Froidevaux-Jeanbourquin a fêté son 90e anniversaire. Depuis huit ans, la vaillante nonagénaire vit chez son beau-fils, M. André Willemin. Elle jouit encore de toutes ses facultés et sa santé est aussi satisfaisante que possible. Mère de six enfants, Mme Froidevaux est veuve depuis 1944. Elle exploitait avec son époux une ferme aux Rouges-Terres qui a été reprise par son fils Xavier, le père de toute la lignée des grands sportifs bien connus.

Mme Froidevaux a été fêtée par tous ses descendants, ainsi que par les autorités communales de Muriaux et par la Fondation pour la vieillesse. (y)

MONTFAUCON

Les propriétaires sont satisfaits de la répartition des terres

Une trentaine de membres du Syndicat d'améliorations foncières (remaniement parcellaire) se sont réunis en assemblée générale, sous la présidence de M. Albert Chevillat. M. Jean Rebetez, géomètre d'arrondissement et auteur du projet du remaniement des terres, assistait également à cette assemblée.

Les participants ont tout d'abord approuvé le procès-verbal de la précédente assemblée, fort bien rédigé par M. P. Paupe, instituteur, secrétaire du Syndicat. Dans son rapport présidentiel, M. Albert Chevillat se plut à relever la promptitude avec laquelle le remaniement des terres a été exécuté. Dans leur ensemble, les propriétaires sont très satisfaits de la répartition. Ils souhaitent voir au plus vite l'abornement des parcelles. Les travaux ont débuté, mais nécessitent un certain temps. Tout sera prêt pour le printemps prochain.

A l'unanimité, l'assemblée ratifia la location de la masse des « Grasses-Seignes » à M. Germain Péquignot, cultivateur aux Enfers. Quant aux autres masses, elles seront louées par soumission publique.

L'assemblée n'eut toutefois pas à prendre de décision au sujet des vieux murs de pierres sèches, car ceux-ci font partie intégrante des nouvelles attributions. Il appartient donc aux propriétaires de décider leur maintien ou leur enlèvement.

Aú tractandum des divers, M. J. Rebetez, géomètre, orienta l'assemblée sur la poursuite des travaux.

La demande d'une nouvelle tranche de subventions a été adressée aux instances compétentes. Dès son obtention, il sera procédé à la construction d'un premier tronçon de chemins et de clôtures. (by)

Genève

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai.

Repose en paix.

Monsieur et Madame Albert Cantoni-Chopard et leurs enfants, à Sonvilier ;
Monsieur et Madame Louis Barbero-Chopard ;
Monsieur et Madame Roland Chopard-Bricciotti et leur fille ;
Monsieur et Madame Raymond Chopard-Falquet et leurs enfants ;
Madame Berthe Chopard-Rosselet, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame Liny Chopard-Kübler et ses enfants, à Evilard ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

René CHOPARD

leur cher père, beau-père, grand-père, beau-fils, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur affection le 12 décembre 1968, dans sa 74e année.

Le culte aura lieu en la chapelle du cimetière de Plainpalais, rue des Rois, où le corps repose, lundi 16 décembre, à 8 h. 30.

Domicile : 3 bis, rue Gutenberg, Genève.

Vevey

Madame et Monsieur Francis Criblet-Chaperon, au Locle ;
Madame Roger Chaperon et son fils René, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Georges Chaperon et leur fille, à Gryon ;
Monsieur et Madame Daniel Chaperon et leur fils, à Romont ;
Madame et Monsieur Michel Mugnier-Chaperon et leur fille, à Fribourg ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Germaine CHAPERON-BURNIER

leur très chère maman, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente, enlevée à leur tendre affection le 12 décembre 1968, dans sa 78e année.

VEVEY, le 12 décembre 1968.

Sois fidèle jusqu'à la mort
et je te donnerai la couronne de vie.

L'incinération aura lieu à Vevey le lundi 16 décembre.

Culte à 15 heures à la chapelle du crématoire, où les fleurs peuvent être déposées.

Honneurs à 15 h. 20.

Domicile de la famille : Rue Aimé-Steinlen 7, 1800 Vevey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille de

MADAME THÉODORE SCHAER

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, adresse à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

Pour prévenir toute manœuvre contre M. J. Smrkovsky les ouvriers tchécoslovaques menacent de faire grève

Alors que se poursuivent les travaux du comité central du parti communiste tchécoslovaque, l'attention se porte également sur l'agitation dans les milieux ouvriers. Pour sa seconde journée, le comité central a entendu sept orateurs dans la matinée, dont le président de l'Assemblée nationale, M. Josef Smrkovsky. Et comme il reste encore plusieurs dizaines d'orateurs inscrits, il est plus que probable que les débats prévus pour durer deux jours, continueront samedi.

Ce sont trois faits troublants qui ont attiré l'attention publique, et spécialement des ouvriers. Dans des résolutions adressées à la presse et au comité central, ils font remarquer :

— que M. Smrkovsky a été le seul des principaux dirigeants de Prague à ne pas assister aux entretiens russo - tchécoslovaques de Kiev ;

— que M. Smrkovsky a été le seul membre de l'équipe « réformiste » à ne pas assister à la réception donnée jeudi par l'ambassadeur soviétique à l'occasion du 25e anniversaire du Traité d'amitié signé entre Moscou et Prague ;

— que le nom de M. Smrkovsky ne figurait pas sur le message de félicitations adressé par le Kremlin aux dirigeants pragois pour cet anniversaire.

« Prace », organe des syndicats, parle à cette occasion de la « bévue exceptionnelle » des Soviétiques.

Ces faits n'ont pas manqué d'inquiéter, parmi d'autres, les comités syndicaux et du parti de l'usine de Naradi Vrsovice (outils), et ceux du complexe industriel de Tatrasmichov. Les premiers écrivent :

« Nous refusons de coopérer avec quiconque approuve encore le socialisme staliniste forcé.

» Nous déclarons, de manière solennelle, que le retrait de dirigeants politiques reconnus par l'ensemble de notre nation aura des conséquences catastrophiques, car dans ce cas la cause du socialisme sera perdue pour des décennies.

» Pour parler clair, nous faisons allusion au camarade Smrkovsky.

» Nous éviterons le retrait (de Smrkovsky) par tous les moyens à la disposition de la classe ouvrière, y compris la grève générale ».

Cette menace de grève générale est la première exprimée par des ouvriers depuis l'invasion militaire de la Tchécoslovaquie. (upi)

Motion afro-asiatique refusée à l'ONU

La résolution afro-asiatique visant à écarter l'Afrique du Sud de la conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement a été mise aux voix hier soir, mais n'a pas obtenu les deux tiers requis. A l'Assemblée générale, 55 délégations se sont prononcées pour la réosultion et 33 contre, tandis qu'il y avait 28 abstentions.

(upi)

L'agitation sociale en Italie

De nouvelles régions touchées par les grèves

La Toscane et les Abruzzes sont atteints par le mouvement de grèves générales « tournantes » par régions, après les débrayages qui ont eu lieu successivement à Rome, dans le Latium, en Calabre, en Sardaigne et en Sicile. Jeudi, le mouvement a touché les Pouilles, au Sud de la Péninsule, et l'Emilie, dans le Nord. L'ordre de grève dans ces deux dernières régions a été suivi à 90 pour cent par les travailleurs.

Le fait qui retient l'attention des observateurs est que ces grèves ont été décidées par tous les syndicats, de la CGT (à majorité communiste et socialiste) aux syndicats nationaux (de droite) pour protester contre le système en vigueur des « traitements par zones », c'est-à-dire des barèmes différenciés, région par région, pour les mêmes catégories de travailleurs.

En Sicile, la grève des ouvriers agricoles, qui en est à son quatrième jour, s'est aggravée. La situation est très tendue dans les campagnes, à la suite de la rupture des pourparlers pour le renouvellement de la convention collective de travail.

L'agitation syndicale est toujours doublée de celle des étudiants et des lycéens.

A Rome, le lycée « Mamiami » où de graves incidents ont eu lieu ces jours - ci, est toujours fermé.

A Pise et à Sienne, en Toscane, les étudiants ont occupé, dans la première ville, les facultés de droit et de sciences politiques, et dans la seconde, de nombreux instituts secondaires. A Padoue, les étudiants ont occupé tous les instituts de chimie. A Milan et à Turin, la situation s'est apaisée, les étudiants ayant décidé de mettre fin à l'occupation de la Faculté des sciences agraires et de la Faculté de médecine. (afp)

INONDATIONS A SAINT-DOMINGUE

Cinquante morts

Environ 50 personnes sont mortes et des milliers sont sans abri, à la suite d'inondations catastrophiques provoquées par des pluies diluviennes qui sont tombées depuis une semaine sur le nord et le centre de la République dominicaine. Le mauvais temps empêche les hélicoptères de porter secours aux groupes de sinistrés réfugiés dans les arbres ou sur les toits de leurs maisons. Selon un communiqué officiel publié jeudi, les dommages immobiliers s'élèvent à plus de 2 millions de pesos, alors que les dégâts à l'agriculture sont incalculables. (reuter)

La fin de Gribouille

Jose Ramirez, avant de disparaître, avait écrit le petit mot suivant :

«La vie m'a apporté le bonheur. J'ai une bonne santé et tout ce que je désire. J'aime une fille merveilleuse qui a accepté de m'épouser. Et, me sentant très heureux, j'ai décidé de me tuer». Ce que fit Jose Ramirez-Gribouille en se tirant une balle dans le coeur. (upi)

A Stockholm aussi, on parle du Vietnam

Une conférence internationale intitulée « Vietnam 69 - mobilisation générale » et à laquelle prennent part d'éminentes personnalités de Hanoi et du Vietcong, s'est ouverte hier à Stockholm.

Cette conférence qui durera trois jours et à laquelle assistent 150 délégués orientés la plupart vers la gauche et provenant de 47 pays, se propose de mener une campagne internationale en vue de la reconnaissance du Vietcong.

Le représentanr d'Hanoi, le ministre de la culture Hoang Minh-giam, et M. Nguyen Duc-van, représentant permanent du Front de libération national à Bucarest, ont eu un entretien avec M. Torsten Nilsson, le ministre des Affaires étrangères de Suède, et M. Olaf Palme, ministre de la culture.

A l'issue de cet entretien, M. Giam a déclaré que les ministres suédois lui avaient fait part de leur amitié et de leur solidarité envers la cause du peuple sud - vietnamien. (dpa)

LE TELEX DE NOTRE CORRESPONDANT DE ROME

LE GOUVERNEMENT RUMOR

En un laps de temps relativement court (16 jours) M. Mariano Rumor est parvenu à constituer le nouveau gouvernement italien. La performance de l'ex-secrétaire général de la démocratie chrétienne est d'autant plus remarquable qu'il a dû non seulement recréer autour de son nom l'unité de son propre parti mais encore triompher des réticences et de l'hostilité des socialistes.

M. Rumor a eu l'habileté — et à ce titre son expérience en tant que secrétaire du parti l'a grandement servi — d'incorporer dans son gouvernement au moins deux représentants de chaque courant de la démocratie chrétienne quitte à instituer un nouveau ministère, celui des «missions spéciales» (affaires européennes ?). La gauche catholique et les syndicalistes ne pourront pas, ainsi, reprocher à M. Rumor de les tenir à l'écart du pouvoir. D'autre part, le nouveau président du Conseil a fait de très larges concessions aux socialistes. Concessions à la fois d'ordre numérique et si l'on peut dire de «qualité». Le parti socialiste détient neuf portefeuilles sur un total de vingt-sept ministères alors que le parti républicain, en dépit de son incontestable succès lors des dernières élections conserve un seul représentant dans le cabinet (M. Reale, qui est ministre de la justice). Parmi ces neuf portefeuilles, les plus importants sont, bien sûr, ceux de la vice-présidence (M. Francesco de Martino), du budget (M. Preti) et surtout des Affaires étrangères (M. Pietro Nenni). Pour la première fois depuis la constitution du centre-gauche, la démocratie chrétienne abandonne le ministère des AE à un représentant d'un autre parti. Le choix de M. Nenni est appelé à susciter de nombreux commentaires en raison de l'opposition larvée du vieux leader socialiste à la reconduction du pacte atlantique...

Quant à la présence au sein du nouveau gouvernement de M. de Martino, elle constitue à elle seule un événement. M. de Martino, il est utile de le rappeler, s'était particulièrement montré hostile à une participation des socialistes au gouvernement. Il estimait que le parti socialiste devait «conditionner» la démocratie chrétienne en ne prenant aucun engagement ferme. Les socialistes, toujours selon M. de Martino, se seraient contentés de voter en faveur du gouvernement de centre-gauche ou de s'abstenir en cas de désaccord. Bien entendu, M. Rumor a justement refusé de constituer un cabinet sur une base aussi fragile. Il avait besoin du concours des socialistes et notamment de celui de M. de Martino, co-secrétaire du parti. Il l'a finalement obtenu en appelant ce dernier à la vice-présidence et en acceptant de larges concessions dans le domaine social.

Il est vrai que M. Rumor pressé qu'il était par les circonstances, n'avait pas une minute à perdre. Face à la pression du parti communiste et à l'agitation de plus en plus inquiétante des étudiants et des lycéens, la continuation de la crise ministérielle aurait pu avoir des conséquences dramatiques...

Robert FILLIOL

LIBERATIONS A ALGER

Trois ressortissants français, MM. Gérard Amette, Roger Duclos et Philippe Guy, condamnés respectivement à 20, 15 et 10 ans de réclusion, en juillet 1967, par le Tribunal militaire d'Oran pour atteinte à la sûreté de l'Etat, ont été grâciés à l'occasion des fêtes de fin d'année, apprend-on de source sûre.

Leur co-détenu, un ressortissant suisse, M. Dante Baumgartner, condamné à 10 ans de réclusion, ne semble pas, quant à lui, avoir bénéficié de cette mesure. (upi)

Personnalités arrêtées à Rio de Janeiro

Plusieurs personnalités ont été arrêtées hier soir à Rio de Jeneiro, cependant que le pays entier attend la proclamation des mesures d'exception par le président Costa E Silva.

Parmi les personnes arrêtées hier soir à Rio figurent le journaliste Joël Silveira, ancien correspondant de presse pendant la dernière guerre mondiale, et le député de l'Etat de Guanabara, M. Salvador Mandin, qui est officier de l'armée de l'air.

(afp)

En quelques lignes...

● **Non réélu en novembre dernier, le sénateur démocrate Wayne Morse, a contesté hier, les résultats de son élection.**

● **Les trois jeunes autonomistes basques contre lesquels le procureur avant demandé la peine de mort, ont finalement été condamné à 48 ans de prison.**

■ Un inconnu s'est emparé, hier, à Munich, de quelque 250.000 marks de bijoux en menaçant le propriétaire d'un magasin avec une arme.

● **Le prochain budget de l'Allemagne de l'Est prévoit une augmentation de 10 pour cent des dépenses militaires.**

(afp, upi)

UN ÉVÉNEMENT *par jour*

Conception «réaliste»

La Chine communiste s'oriente-t-elle vers une conception « réaliste » de ses rapports avec les Etats-Unis? C'est tout au moins l'opinion qui prévaut dans certains milieux diplomatiques.

Ce raisonnement semble être basé essentiellement sur le fait que les dirigeants de Pékin indiquent de plus en plus que leur principal ennemi ne sont plus les USA, mais l'Union soviétique.

S'il est exact que les attaques contre les dirigeants et le parti communiste russes sont nettement plus violentes que de coutume, il n'en reste pas moins que les Américains sont toujours désignés comme la « puissance impérialiste » par excellence.

L'opinion selon laquelle un rapprochement pourrait s'opérer entre les Etats - Unis et la Chine a aussi d'autres bases. Il faut noter, dans ce contexte, qu'il n'est, par exemple, plus question à Pékin du problème vietnamien. Mais ce qui a frappé les observateurs, c'est l'accueil réservé, à deux reprises, aux déclarations faites par le président élu Richard Nixon, pendant sa campagne électorale. L'agence «Chine nouvelle» a, en effet, insisté sur le réalisme du nouveau chef de la Maison - Blanche et a extrait de ses divers discours des prises de positions sur sa volonté d'entretenir des rapports pacifiques avec tous les pays.

Mieux encore, l'agence « Chine nouvelle » a évoqué la possibilité d'une politique de « coexistence pacifique avec les Etats - Unis ».

Le fait curieux - et très remarqué dans les milieux diplomatiques de Pékin - est que si les Etats - Unis n'ont manifesté aucune réaction à ce que l'on croit être des avances, il n'en est pas de même des diplomates soviétiques à Pékin qui ne dissimulent pas leur inquiétude.

M. SOUTTER.

Un espion soviétique aurait empêché un attentat contre Staline Churchill et Roosevelt à Téhéran

Un as de l'espionnage soviétique, Ilya Svetlov a empêché le colonel SS Otto Skorzenny de réaliser, pendant la conférence de Téhéran de 1943, un projet du GQG allemand d'assassiner Staline, Churchill et Roosevelt. La révélation de cet exploit est faite dans une biographie de Svetlov, parue à Moscou et dont fait état l'agence Tass.

Selon ce livre, les services des renseignements soviétiques ont réussi, dès avant la deuxième guerre mondiale, à «infiltrer» Svetlov en Allemagne où il a pu adhérer, sur la recommandation de Rudolf Hess lui-même, au parti national socialiste sous la fausse identité de Walter Schultz, puis pénétrer au service de renseignements allemand. Plus tard, Ilya Svetlov alias Walter Schultz devint commandant de l'armée allemande et grâce à sa connaissance de la langue persane se fait envoyer à Téhéran avec mission de préparer l'attentat contre Staline - Churchill et Roosevelt.

Le roman sur la vie de Svetlov fait suite à la publication en URSS des biographies de Richard Sorge — le Russe «infiltré» pendant la 2e guerre à l'ambassade d'Allemagne à Tokio, du maître-espion soviétique Rudolf Abel ayant opéré après la 2e guerre aux Etats-Unis et à l'autobiographie de l'espion soviétique d'origine britannique, Harold Phily.

(afp)

■ La Suède vient d'accorder le droit d'asile politique à neuf déserteurs américains mais l'a refusé à deux insoumis.

La mort pour un ancien nazi

Un tribunal de Berlin-Est a condamné à mort un ancien officier SS, Kurt Wachholz, aujourd'hui âgé de 59 ans. Il a été reconnu coupable d'avoir, de 1941 à 1945, exécuté lui-même 53 détenus des prisons de la Gestapo, et d'avoir participé à l'exécution de 450 autres détenus, pour la plupart des prisonniers de guerre russes. (upi)

Aujourd'hui...

Vous lirez en page :

2 La chronique des gâte-français.
5 Levure à la Chaux - de - Fonds.
7 Vernissage à la Galerie du Manoir.
9 Sur les chantiers des Brenets.
11 Frairie d'automne des Vignolants à Bôle.
13 La Banque nationale suisse fait le point.
14 On reparle de Josette Bauer.
17 Boxe : avant un combat à l'échelon mondial.
21 Radio, TV.
23 Situation financière de l'hôpital pour enfants de Bienne.

Prévisions météorologiques

Le temps ne sera que temporairement ensoleillé, car la nébulosité augmentera à partir du sud-ouest.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 428,81.